

# La Feuille d'Avis

du District de Courtelary



## Toute l'équipe de la FADC et de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite un bel été!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains.

La première parution après les vacances est fixée au vendredi 9 août. L'imprimerie Bechtel sera fermée du 15 juillet au 4 août.

### COURTELARY

#### Noces de diamant

Événement hors du commun pour Catherine et Jean-Marie Domont, couple éminemment sympathique et bien connu. Ils ont fêté le 27 juin dernier leurs 60 ans de mariage. Une union de diamant, voilà qui mérite de chaleureuses et sincères félicitations! Suite à la page 10

### COURSE À PIED

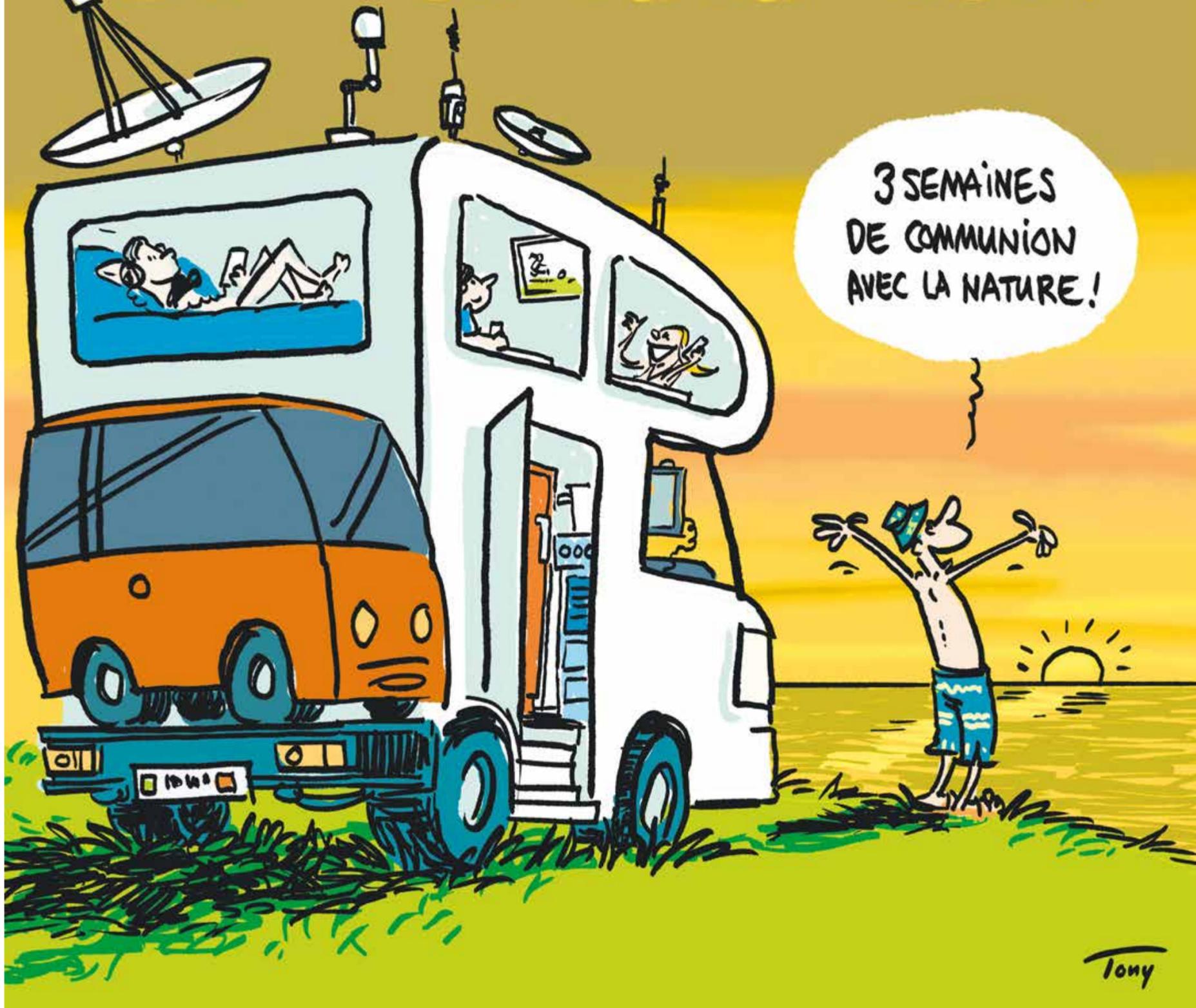
#### Bonne première partie de saison pour Mickael Marti

Le jeune athlète de Sonceboz a enchaîné les courses, sur route, en montagne et même en trail. Il a d'ailleurs remporté la Simba Run, course effectuée en duo avec son partenaire Aubin Ferrari de Gorgier. Sans oublier sa plus belle victoire qui fut la réussite de son CFC d'automaticien et de sa maturité professionnelle. Suite à la page 27



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Délais de remise des publications: sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h. Tarifs: annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

# Bonnes vacances!



## Immobilier

CHERCHE À LOUER  
SAINT-IMIER

## Garage

Centre du village (Denner)

Contact:  
tél. 079 205 55 44, 032 489 11 26CHERCHE À LOUER  
COURTELARY  
ou CORMORETGarage  
ou place couverte

Etudie toute proposition.

Contact: 079 176 99 32

À LOUER  
PLAGNELa Municipalité de Sauge  
loue de suite ou à convenir un  
appart. de 4½ pièces

entièrement rénové

dans le bâtiment scolaire de Plagne  
(Haut du Village 8).Cuisine agencée habitable, grenier,  
cave et une place de parc.

Loyer mensuel: 1150 fr. + charges

Contact: secrétariat municipal  
032 358 20 25  
ou M. le maire au 079 411 15 87


## La Roseraie

Home médicalisé pour  
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après  
une hospitalisation, pour soulager un proche  
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**  
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités  
journalières, cuisine de saison.

**LA ROSERAIE**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Baux  
à louerEn vente  
à l'imprimerie  
Bechtel SA

bechtel-imprimerie.ch



## SAMAIDD

Service d'aide  
et de maintien à domicileProches-aidants  
nous vous aidonsNous pouvons intervenir pour vous soulager, nos  
soins sont pris en charge par les caisses maladies

Proche de vous depuis 6 ans

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier  
079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch  
www.samaidd.comCoaching personnel  
dans le vallon !En partenariat avec  **FITNESS ENERGY**Une remise en forme dans le  
but d'améliorer votre santé,  
voici la raison pour laquelle  
le coaching personnel par un  
Personal Trainer certifié est  
une alternative efficace pour  
atteindre vos objectifs.Des entraînements individuels  
ou sous forme de groupe,  
les possibilités sont multiples  
pour mettre en place des  
séances à la fois efficaces,  
adaptées, mais aussi  
et surtout ludiques!N'attendez plus  
pour faire le pas,  
vous pouvez prendre  
contact par mail ou téléphone,  
je suis disponible  
pour répondre à vos  
questions et planifier  
un 1<sup>er</sup> rendez-vous.Tél. +41 79 126 77 49  
loane.bechtel@gmail.comNuméro national  
0842 80 40 20Pour vous - chez vous  
**AIDE ET SOINS  
A DOMICILE**Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:  
**SAMD, 032 487 68 78**Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:  
**Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):  
**SASDOVAL, 032 941 31 33**ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)

## Emplois

Au cœur de la région du Grand Chasseral, dans un cadre moderne et  
agréable, La Roseraie EMS propose à 79 résidents un hébergement de  
court et long séjour avec des soins professionnels de qualité.Dans le but de renforcer notre équipe de soins, nous recherchons de  
suite ou à convenirun(e) **infirmier(ère) HES/ES (80-100%)**

## Votre mission

- Assurer des soins thérapeutiques
- Identifier et évaluer les besoins physiques, psychiques ou sociaux  
des résidents
- Avoir une ouverture sur les soins palliatifs
- Assurer le respect et le bien-être des résidents en favorisant  
les relations avec les familles
- Participer au développement du service
- Maîtriser les outils informatiques serait un atout (Carefolio, Besa)

## Vous apportez

- Diplôme d'infirmier(ère) HES/ES ou titre jugé équivalent
- Expérience des soins auprès des personnes âgées ou avez un intérêt  
particulier pour cette population
- Bonne communication et collaboration en équipe
- Capacité de décision et d'analyse, bonne gestion du stress
- Sensibilité aux besoins et attentes des résidents et de leurs familles
- Autonomie, dynamique et flexibilité

## Nous offrons

- Un cadre de travail moderne et agréable dans une équipe  
dynamique et motivée
- Des perspectives professionnelles variées avec possibilité  
de formation continue et de perfectionnement individuel
- Une opportunité de valoriser vos compétences et de les développer

## Intéressé à rejoindre notre équipe ?

Nous sommes impatients de faire votre connaissance et de recevoir  
votre candidature par mail à [contact@laroseraie.ch](mailto:contact@laroseraie.ch) ou par poste.Seuls les dossiers complets et correspondant au profil requis seront  
traités.

La Roseraie EMS  
direction  
Les Fontenayes 19  
2610 Saint-Imier

## Le bénévolat à Caritas

L'accompagnement pour personnes en fin de vie et/ou malade de longue durée suscite toujours un intérêt fort.  
22 nouvelles personnes ont été récemment formées et ont reçu leur attestation. La formation se déroule sur quinze jours  
pour acquérir les aptitudes à l'accompagnement dans toutes les situations. Une nouvelle session débute en août 2024.

**La volée 2023/2024 :** Catherine Florez, Courgenay ; Cathy Theurillat, Rossemaison ; Aurélie Moussa, Miécourt ; Sophie Auroi, Les Pommerats ; Maud-Elodie Langel, Courtelary ; Daniel Hirt, Alle ; Priska Chételat, Courchapoix ; Anne Mandrès, Charmoille ; Nicole Zimmermann, Rebeuvelier ; Séverine Rais, Delémont ; Véronique Stegmann, Montignez ; Hélène Zumbühl, Bure ; Christine Cattin, La Ferrière ; Christiane Zwahlen, Boécourt ; Corinne Zahnd Tabi, Moutier ; Véronique Crelier, Courfaivre ; Karine Vattaut, Carspach, France ; Magali Etique, Bure ; Sabine Siegenthaler, Les Pommerats ; Christelle Girardin, Glovelier ; David Flückiger, Courgenay. Manque sur la photo : Karin Stauffer, Cormoret.

**La formation à l'accompagnement avec les chiens de thérapie** s'est également terminée ce printemps avec neuf nouveaux bénévoles formés. Ils pourront désormais intervenir, notamment dans les institutions et homes de la région. Une nouvelle formation débutera en mars 2025. Renseignements : Emilie Boillat, [jeanboillat@bluewin.ch](mailto:jeanboillat@bluewin.ch)



**La volée 2024 :** De gauche à droite : Nadine Chevalier de Vicques ; Thierry Parret de Bienne ; Germaine Bouduban de Courfaivre ; Christiane Portmann de Glovelier ; Anne Merz de Bevaix ; Laetitia Cardis de Charmoille ; Anne-Sophie Serdobbel de Ferrette ; Vincent Schindelholz de Mervelier ; Anne Rossier de Moutier.



## Fête Champêtre

Chez Marcel Künzle,  
La Chaux d'Abel 87, 2333 La Ferrière  
Entre le manège Tannenhol et la pension

**Samedi 13 juillet 2024 dès 20h**

**Orchestre Orgelifäger**  
Entrée libre, restauration, bar dès 22h

**Dimanche 14 juillet 2024 dès 11h30**

**Journée familiale avec  
les juniors de Mont-Soleil**

**Schwyzzerörgeli Grängjerhüebe**

**Lanceurs de drapeau**  
Entrée libre, restauration

Organisation : Jodelklub La Ferrière




ORGANISATEUR :

3<sup>ème</sup> EDITION

TOURNOI  
POPULAIRE DE  
UNIHOKEY À  
VILLERET

LIEU : HALLE DE GYMNASTIQUE DE VILLERET

**SAMEDI 31 AOÛT 2024**

CATÉGORIE POPULAIRE : MAX 3 LICENCIÉS, DÈS 16 ANS

DÉLAI D'INSCRIPTION 15 AOÛT 2024  
FINANCE D'INSCRIPTION : 60.- PAR ÉQUIPEPAR WHATSAPP : 079 653 29 86  
PAR MAIL : [CLUBSPORTIFRENAN@HOTMAIL.COM](mailto:CLUBSPORTIFRENAN@HOTMAIL.COM)TOURNOI JOUÉ EN HALLE DE GYMNASTIQUE, 3  
JOUEURS DE CHAMP ET UN GARDIEN SUR LE TERRAIN



## Administration municipale

### Fermeture estivale

Durant la période estivale, le bureau communal sera fermé du 15 juillet jusqu'au 11 août. La réouverture des guichets est prévue le mercredi 14 août, selon l'horaire habituel. Durant cette période, et uniquement en cas d'urgence, vous pouvez joindre le maire au 078 899 02 02 durant la journée. Les éventuels dossiers en dépôt public

peuvent être consultés sur internet à l'adresse suivante ([www.be.ch/ebau](http://www.be.ch/ebau)). Il est rappelé également à la population que les sacs poubelles taxés (Celtor SA) peuvent être achetés dans la quasi-totalité des commerces du Jura bernois.

Le Conseil municipal et le personnel administratif vous souhaitent d'excellentes vacances d'été. ■ CM

## Surveillant du réseau d'eau

### Mise au concours

La Commune de Romont met au concours le poste de surveillant du réseau d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce poste comporte un nombre de tâches diverses et variées concernant la surveillance du réseau d'eau et la recherche de fuites. La résidence à Romont, ou ses alentours, est une condition sine qua non à cette fonction. Toute personne intéressée peut prendre contact avec le maire au 078 899 02 02 pour de plus amples informations, la formation continue est prise en charge par la Commune.

■ CM

## Montagne de Romont

### Réouverture du restaurant

La Commune de Romont informe la population de la réouverture effective du Restaurant de la Montagne de Romont (Romontberg).

Dès 9 h du vendredi au lundi, la famille Wüthrich-Liechti vous accueillera cordialement au Restaurant de la Montagne de Romont.

Le Conseil municipal souhaite à la famille Wüthrich-Liechti une bonne reprise du Restaurant de la Montagne de Romont et s'en réjouit.

■ CM



## Fermeture estivale

### Secrétariat municipal et salles communales

Pendant la pause estivale, le bureau municipal ainsi que toutes les salles communales sont complètement fermés du 15 juillet au 11 août y compris.

Les salles rouvriront le lundi 12 août aux heures de location et pour le bureau ce sera le mardi 13 août de 15 h à 17 h. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Grosjean au 079 411 15 87.

Concernant les sacs et vignettes Celtor, il n'y a pas de vente à Frinwillier pendant cette période. Vous trouverez ces sacs et vignettes Celtor dans les magasins d'Orvin, Péry et ceux de la vallée de Tavannes.

Merci d'en prendre bonne note et nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances. ■ LE SECRÉTARIAT ET CM

## Permis de construire

Durant la fermeture du bureau municipal, les demandes de permis de construire en dépôt public peuvent être consultées sur rendez-vous. Merci de contacter Pierre-Alain Grosjean au 079 411 15 87.

■ LE SECRÉTARIAT ET CM



## Fermeture de l'agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 15 juillet au vendredi 2 août. ■ CF



VACANCES

## Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains. Première parution après les vacances : le vendredi 9 août. L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 15 juillet au 4 août. Bel été à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56



# Au revoir émouvant à Anne-Lise Rudin

Ce mercredi 3 juillet était un jour particulier et chargé d'émotions à l'Ecole enfantine d'Orvin, puisqu'on y célébrait le dernier jour d'enseignement d'Anne-Lise Rudin. Nommée par l'assemblée communale d'Orvin en juin 1981 comme *Jardinière d'enfants*, Anne-Lise Rudin a passé 43 années à enseigner aux petits enfants fréquentant l'Ecole enfantine. C'est dire si, au moment de dire au revoir, les souvenirs étaient nombreux. Magnifique hommage rendu par les petits enfants et par les collègues d'Anne-Lise, tout en douceur, en musique et en rythme. Les Autorités municipales étaient aussi présentes pour remercier comme il se devait celle qui fut la *maman*, mais néanmoins *maîtresse* de très nombreux jeunes et actuels citoyens du village. Un grand merci, Anne-Lise, pour ton inlassable dévouement et pour ton professionnalisme à l'Ecole enfantine d'Orvin et bon vent pour ta retraite. Profites-en bien et bonne santé. ■ CM



Anne-Lise Rudin

## Rose-Edith Stilli-Léchet a fêté ses 90 ans

Stéphan Chopard, conseiller municipal en charge des Affaires sociales et des Aînés, et par ailleurs directeur du Foyer Les Roches, a remis la petite attention d'usage et les bons vœux de la Municipalité à Rose-Edith Stilli-Léchet, citoyenne et bourgeoise d'Orvin, qui a fêté ses 90 ans.

Née le 6 juillet 1934 dans la famille d'Alfred Léchet – plus connu par les

anciens par le surnom d'Alfred chez le Tram –, Rose-Edith y a grandi avec ses sœurs Isabelle et Violette. De son mariage avec Jean Stilli sont nés Pierre, Bernard et Francine. Elle est l'heureuse grand-maman et même arrière-grand-maman, dont les visites au Foyer lui font particulièrement plaisir.

Elle dut malheureusement déplorer le décès de son mari Jean, puis

de son fils Pierre. Elle et son époux Jean furent également des pionniers des logements collectifs de l'Orvine, à l'Echelette, quartier où elle résida jusqu'à ce que sa santé ne lui permette plus de vivre seule.

Au nom des Autorités municipales, nous souhaitons à Rose-Edith Stilli-Léchet une bonne santé et encore longue vie. ■ CM

## L'EJC version 2024 se présente



De gauche à droite: Virginie Dousse, Chloé Imer Dauwalder, Chantal Thommen, Nathaële Aufranc (conseillère municipale en charge des Ecoles) et Françoise Rota

Une petite fête a été organisée jeudi dernier, afin de marquer le départ de Chantal Thommen, auxiliaire, et le passage de témoin officiel à la direction de l'EJC de Virginie Dousse à Chloé Imer Dauwalder. L'Ecole à journée continue d'Orvin a maintenant trouvé son rythme de croisière avec une ouverture optimale des modules. Un questionnaire de satisfaction lancé auprès des parents a démontré un très haut

taux de satisfaction. Les Autorités municipales tiennent donc à féliciter sincèrement toute l'équipe de l'EJC pour son engagement et son travail.

Dès la rentrée en août, l'EJC sera composée de Chloé Imer Dauwalder, directrice et éducatrice de l'enfance ES; Camille Bessire, éducatrice de l'enfance, Jessica Chiara, éducatrice spécialisée, Françoise Rota, Barbara Dialo et Antoinette Bärffuss, auxiliaires. ■ CM

## Administration municipale

### Fermeture durant la période de vacances estivales

Nous informons les citoyens que l'administration municipale sera fermée du lundi 22 juillet au vendredi 9 août.

Durant cette période une permanence téléphonique sera assurée par l'administration, en cas d'urgence uniquement, au numéro 032 358 01 86.

■ CM

## Nouvelle balade découverte

### Samedi 24 août

Nous vous invitons à une nouvelle balade découverte de notre beau village.

Le rendez-vous pour le départ de cette balade est fixé au samedi 24 août et débutera à partir de 13 h 30 sur la place du village d'Orvin (devant la banque Raiffeisen). La balade est accessible à tous (chaussures de marche recommandées).

Un parking est disponible à l'école. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Yves Donzel, membre de la commission d'embellissement, par téléphone au 032 358 20 29 (18 h 30-20 h 30 tous les jours) ou par email à l'adresse [yvesdonzel@gmail.com](mailto:yvesdonzel@gmail.com) (avec objet *nouvelle balade découverte*).

Une inscription est nécessaire et le nombre de places est limité.

■ LA COMMISSION DE L'EMBELLISSEMENT



## AVIS MORTUAIRE

*Merci maman, merci grand-maman pour l'amour que tu as partagé.*

Ses enfants: Eric et Corina Mathys  
Evelyne et Eric Achermann-Mathys  
Yves et Katia Mathys

Ses petits-enfants: Aline Mathys  
Chantal et Robert Irsslinger-Mathys,  
leurs enfants Amélie, Louis, Henri  
Viviane Mathys  
Jonas Achermann  
Annouk Achermann  
Manon Mathys  
Fanny Mathys

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

### Madame Ruth Mathys

*née Röthlisberger*

qui nous a quittés paisiblement dans sa 95<sup>e</sup> année après une belle vie bien remplie.

Saint-Imier, le 8 juillet 2024  
Home La Roseraie

Adresse de la famille: Evelyne Achermann  
Passage du Chalet 1  
2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 12 juillet à 14 heures en la Collégiale de Saint-Imier.

Notre maman repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Un merci tout particulier au personnel et à la direction du home La Roseraie.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à La Roseraie.  
Iban CH92 0624 0020 1002 2041 0 – Mention Ruth Mathys.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE  
C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de

### Michel Wittmer

*dit Mia*

qui s'est endormi paisiblement dans sa 78<sup>e</sup> année.

Saint-Imier, le 5 juillet 2024

Son épouse: Bruna Wittmer Chiesa

Ses enfants, petits-enfants et beau-fils:  
Stéphane, Catherine, Léo, Paul, Romain  
Anne-Marie Buchs-Chiesa et famille  
Michel Vuilleumier et famille  
† Jean-Louis Chiesa et famille

Ses neveux, nièces, cousins, cousines, et ses fidèles amis.

La cérémonie d'adieu a eu lieu lundi 8 juillet en la Collégiale de Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Recherche Suisse contre le cancer. Iban: CH 67 0900 0000 3000 3090 1 Mention Michel Wittmer.

Un merci particulier à la gentillesse du personnel des soins intensifs de l'hôpital de Saint-Imier.

Adresse de la famille: Catherine Wittmer  
Ancienne Route de Villeret 23  
2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part



## AVIS MORTUAIRE

Le Hockey Club Saint-Imier a la grande tristesse de faire part du décès de

### Monsieur Michel Wittmer

*dit Mia*

emblématique N°9 du HC Saint-Imier et membre de notre section vétérans.

Nous garderons un souvenir ému de Mia qui n'a jamais cessé de suivre son club de toujours.

Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.

*Le comité, les vétérans, les membres  
et les joueurs du HC Saint-Imier*

Saint-Imier, juillet 2024



## AVIS MORTUAIRE



Les membres du *Kiwanis Club Erguël*, ont la profonde tristesse de faire part du décès dans sa 94<sup>e</sup> année de

### Madame Ruth Mathys

Le *Kiwanis Club Erguël* souhaite par la présente s'associer à la douleur de la famille et lui assurer son soutien.

Saint-Imier, juillet 2024

## AVIS MORTUAIRE

La société philanthropique suisse UNION,  
Cercle de Saint-Imier,  
a le regret de faire part du décès de

### Monsieur Michel Wittmer

*Membre et Ami de la société depuis 2003*

En ces moments pénibles de douloureuse séparation, nous tenons à exprimer à sa famille et à ses proches notre plus profonde sympathie.

Chacun gardera un souvenir lumineux de cet Ami fidèle et dévoué.



## AVIS MORTUAIRE

Le Football Club Erguël a le chagrin de faire part du décès de

### Madame Ruth Mathys

maman de Yves, co-responsable du Club des 100 et ancien joueur et membre du comité.

Maman d'Evelyne, amie du club.

A sa famille, ses proches, va toute notre profonde sympathie.

*Le comité central du FC Erguël, le Club des 100*

Saint-Imier, juin 2024

Réclame



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs  
Route de Brügg 121  
2503 Biel-Bienne  
info@pfgerber.ch

Biel und Umgebung  
Brüggstrasse 121  
032 365 50 15  
www.pfgerber.ch

# Bravo pour cette brillante réussite !

## Permis de construire



Cindy Rohrer (devant), entourée par ses collègues de l'administration municipale

Cindy Rohrer n'est plus apprentie ! Après deux années de formation au sein de l'administration municipale, elle a en effet obtenu cet été son Certificat fédéral d'employée de commerce. Et ceci de brillante manière, puisqu'elle a signé la magnifique note finale de 5,5, avec un 5,6 dans l'examen de branche et

un 5,4 de moyenne scolaire. Rappelons qu'après l'obtention d'une Attestation fédérale de formation professionnelle d'employée de bureau au sein d'une autre entreprise, Cindy Rohrer était déterminée à obtenir son CFC en deux années chez nous, ce qu'elle a donc réussi de fort belle manière.

La nouvelle employée de commerce est appréciée de tous à la Municipalité. Cette habitante de Malleray a effectivement su très rapidement s'intégrer au sein du personnel ainsi que dans ce métier où fait merveille sa grande aisance dans le contact humain. Les autorités locales ont décidé d'engager

Cindy Rohrer au sein de notre administration, pour une durée déterminée d'un an. Le personnel communal, dans son ensemble, ainsi que le Conseil municipal, adressent leurs chaleureuses félicitations à cette nouvelle employée pour sa brillante et très méritée réussite. ■ CM

### Dépôt public et consultation des plans

Durant la fermeture des bureaux communaux de Péry (du lundi 15 juillet au vendredi 2 août), les demandes de permis de construire en dépôt public peuvent être consultées au Bureau communal, Grand'Rue 54 à Péry.

Toutefois, nous vous prions de prendre contact au 079 338 14 66 du 15 au 20 juillet et au 079 251 34 48 du 21 juillet au 2 août afin de fixer un rendez-vous.

■ LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL

### Fermeture du bureau communal

Le bureau communal de Péry sera fermé du lundi 15 juillet au vendredi 2 août.

Réouverture le lundi 5 août selon l'horaire habituel. Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 338 14 66 T. Egger durant la journée du 15 au 20 juillet et le 079 251 34 48 C. Nussbaumer du 21 juillet au 2 août.

Nous souhaitons un bel été à toutes et à tous ! ■ LE SECRÉTARIAT COMMUNAL

## L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

## Un agréable air de vacances

La vitrine de la commune a changé de peau, et c'est une parfaite réussite !

Si elle n'en profitera plus durant ces trois prochaines semaines, puisque l'administration demeurera fermée pour la trêve estivale, la population aura en revanche l'occasion de prolonger l'ambiance des vacances dès le 5 août à la Municipalité. Dans le hall de l'administration, le personnel communal a en effet réalisé une vitrine du plus bel effet, qui sent bon le sud. Un petit air de Provence ou de Toscane, que les visiteurs du guichet municipal ne manqueront pas d'apprécier. Rappelons que les employées de l'administration

réalisent une vitrine pour chaque saison, en utilisant des matériaux en leur possession personnelle ou récupérés ici ou là, afin de ne causer aucune dépense pour cet embellissement. A ce sujet, elles tiennent d'ailleurs à adresser leurs sincères remerciements aux habitantes et habitants qui leur remettent parfois des fournitures appréciées.

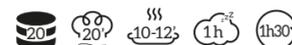
L'ensemble du personnel communal profite de cette occasion pour souhaiter le plus beau et le plus agréable des étés à toute la population de Péry-La Heutte. Que cette période vous soit douce et ressourçante. ■ CM



Dans le hall de la Municipalité, ça sent bon le sud

### RECETTE D'ICI

## Petits roulés au poivron



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



### INGRÉDIENTS

**Farce**  
1 gros poivron rouge  
60 g Gruyère râpé  
30 g Parmesan râpé  
3 cs crème fraîche ou 4 cs de crème entière (35%)  
1 cs persil haché  
1 cs ciboulette ciselée  
1 cc thym frais  
qq gouttes Tabasco  
Sel  
Poivre du moulin

**Pain**  
10 tranches de pain frais  
30 g beurre fondu

### PRÉPARATION

**Farce:** laver, couper le poivron en deux, ôter graines et peaux blanches. Couper en très petits dés. Verser dans un saladier. Ajouter le reste des ingrédients. Assaisonner avec sel et poivre du moulin.

**Pain:** éliminer la croûte du pain et l'aplatir à l'aide d'un rouleau à pâte. Badigeonner les deux faces de beurre fondu. Tartiner la farce au poivron. Rouler, fixer avec un cure-dents. Couvrir et réserver au frais pour 1 heure.

**Cuisson:** préchauffer le four à 220° C. Couper les roulés en deux et fixer avec un cure-dents et les déposer sur une plaque à gâteau garnie d'un papier de cuisson. Faire dorer les roulés 10-12 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient croustillants.

Rubrique offerte par

Boulangerie – Pâtisserie  
**chez jean-pierre**  
Familie Leuenberger  
CORGÉMONT – COURTELARY  
SAINT-IMIÉ – CORTÉBERT  
Tél. 032 944 11 39

## Energie Sonceboz-Sombeval SA est née ce matin même !

C'est fait ! La Société anonyme du chauffage à distance de Sonceboz-Sombeval a vu le jour aujourd'hui vendredi. Depuis ce matin, les statuts sont ratifiés, l'acte constitutif signé, on n'attend plus que la réquisition d'inscription au registre du commerce. Après deux séances, le projet est sur de très bons rails, les rôles de chacune et chacune sont clairement définis.

Le conseil d'administration a été nommé, qui est composé des cinq personnes suivantes: Bernard Messerli, président; Jessica Zbinden, administratrice; Cindy Boegli, secrétaire; Claude Auderset, membre; Bibiana Merazzi, membre.

Pour toutes questions techniques, n'hésitez pas à vous adresser directement au spécialiste Andreas Kuoni, de l'entreprise Kasontor, que l'on peut atteindre au 079 917 02 43 ou au 032 520 02 80. Il se déplace volontiers aux domiciles des personnes intéressées.

Pour ce qui concerne la suite des travaux, on précisera que les contrats seront bientôt signés avec les clients du C&D qui ont déjà reçu leur offre détaillée.

Rappelons qu'une huitantaine de foyers de Sonceboz-Sombeval ont manifesté leur intérêt ferme pour cette installation.

■ ESSSA



Le projet local de chauffage à distance a franchi ce matin un grand pas

## Bravo à nos ex-apprentis et bienvenue aux trois nouvelles

La Municipalité, personnel communal et autorités exécutives confondus, tient à adresser ici ses chaleureuses félicitations aux deux ex-apprentis de la commune, qui viennent de réussir leurs examens finaux.

Au terme de trois années de formation au sein de l'administration, Tony Zerbini a obtenu son Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce.

A l'issue d'un apprentissage de la même durée, Amélie Piaget est aujourd'hui assistante socio-éducative. On signalera qu'elle a signé une brillante moyenne générale de 5,5.

A ces deux nouveaux professionnels, la Municipalité souhaite le meilleur pour leur avenir, aussi bien dans le travail que dans leur vie privée.

### Trois engagées

Pour la rentrée d'août prochain, la Commune a engagé trois nouvelles apprenantes, qui se formeront

respectivement à la crèche municipale Au P'tit Soleil, à l'Ecole à journée continue et au sein de l'administration municipale.

A ces trois jeunes femmes, il est souhaité la plus cordiale des bienvenues et beaucoup de satisfaction et de plaisir durant leur formation chez nous.

### Une charte

Les apprentis sortants et actuellement encore en formation ont réalisé, sur mandat des autorités, un nouveau document très utile, à savoir une charte d'apprentissage. Celle-ci précise notamment le rapport au travail, le respect des personnes, les droits et les devoirs des apprenant(e)s.

Ladite charte entrera en vigueur officiellement au 1<sup>er</sup> août prochain et elle sera signée par toutes et tous les apprenti(e)s de la Municipalité, par leurs formateurs et formatrices, ainsi que par le Conseil municipal. ■ CM

## Bureau fermé pour les vacances

Le guichet et les bureaux de l'administration municipale demeureront fermés, pour marquer la trêve estivale, dès le lundi 22 juillet prochain et jusqu'au vendredi 2 août y compris.

Durant ces vacances, en cas d'urgence on se référera aux instructions délivrées par le répondeur automatique de la Municipalité (032 488 33 00)

ainsi que sur le site internet de la commune, que l'on peut consulter à l'adresse [www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch).

Le personnel de l'administration, associé aux autorités municipales, souhaite à toute la population de passer le meilleur des étés et de pouvoir accueillir la rentrée en pleine forme. ■ CM

### CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

## Le Ciné plein air du CAJ vous propose 8 soirées et autant de films attractifs

Une édition rassembleuse, variée, prometteuse, qui animera la première semaine d'août prochain dans le Bas-Vallon

Huit films différents, en autant de lieux: tel est le programme exceptionnel proposé par le Centre Animation Jeunesse de Péry-La Heutte et des environs pour l'avant-dernière semaine des vacances scolaires estivales.

Le programme sera lancé à Sonceboz (rue des Prés 5) le vendredi 2 août et s'achèvera à Péry (rue du Collège) le vendredi 9 août, avec entre deux des étapes quotidiennes, dans l'ordre, à Orvin (Sous Les Roches 4), Corgémont (Quart-Dessous 1), Evillard (route Principale 37), Plagne (Bas du Village 16), Romont (route Principale 1) et Cortébert (rue du Collège 3).

### Très intergénérationnel

On découvrira le programme précis en lisant les textes sous les photographies ci-contre. Mais soulignons tout de même que ces toiles, toutes centrées sur le thème de l'enfance, méritent incontestablement le détour.

Des destins d'enfants et d'adolescents y sont dépeints et toucheront aussi bien les adultes, parents, grands-parents, que les ados et les enfants. Des thèmes sociaux/sociétaux importants sont traités par certains de ces films, qu'il est tout particulièrement indiqué de voir en famille.

Dans l'ordre décroissant, précisons que *La Mif* est conseillé aux spectateurs de 14 ans et plus, tandis que *Un sac de billes*, *L'enfance volée* et *Les enfants du Platzspitz* sont accessibles dès 12 ans.

Les intéressés dès 10 ans sont concernés par *Le brio*, *Persepolis* et *Yo Mama*, tandis que les plus petits, dès 6 ans, sont cordialement invités à découvrir *Ainbo princesse d'Amazonie*.

### Bar et chapeau

Dès 20 h 15 lors de chaque soirée, un bar s'ouvrira où l'on pourra consommer diverses boissons sans alcool. A noter que les spectateurs de 18 ans et plus

pourront obtenir une bière également.

La projection débutera invariablement à 21 h 15.

Important: l'entrée est libre, mais on est par avance remercié de participer selon ses moyens en glissant quelque chose dans le chapeau ad hoc.

### On prend sa chaise et son verre

Chacun prend avec lui le siège où il souhaite s'asseoir le cas échéant. Une couverture est conseillée si les conditions météorologiques sont fraîches.

Par ailleurs, et afin d'éviter l'utilisation assez complexe de vaisselle par les organisateurs, on emmènera avec soi également son verre, gobelet ou autre tasse.

Dernier détail important: les films seront tous projetés en version française, mais sous-titrés en langue allemande.

Bonnes toiles à toutes et tous!

■ CAJ



A Corgémont le 4 août, on verra « L'enfance volée », un film qui dénonce un scandale d'Etat helvétique, avec le placement de quelque 100 000 enfants, entre 1800 et 1950, dans des familles d'accueil où la vie était très dure pour eux



Avec notamment l'excellente Sarah Spale (au centre), « Les enfants du Platzspitz » sera présenté à Evillard le 5 août



A Plagne le 6 août, « La Mif » nous fera plonger au sein d'un foyer d'accueil pour adolescentes



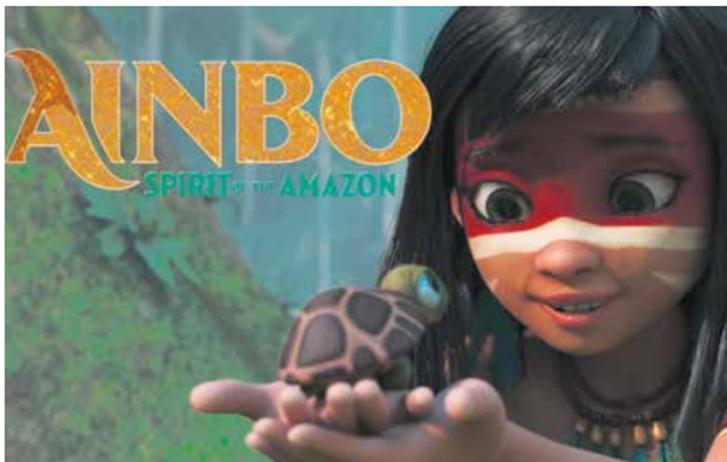
« Persepolis », un film d'animation présenté à Romont le 7 août, relate de l'intérieur les années 70 et 80 en Iran



Pour clore ce Ciné plein air 2024, le CAJ proposera « Yo Mama », le vendredi 9 août à Péry: trois mères de famille qui se lancent dans un rap explosif...



Pour lancer cette animation estivale, rendez-vous à Sonceboz le 2 août avec « Le brio », un film interprété notamment (et surtout) par Camélia Jordana et réalisé par Yvan Attal



« Ainbo, princesse d'Amazonie », sera projeté le 8 août à Cortébert et accessible aux enfants dès 6 ans



Pour deuxième étape, le samedi 3 août, le CAJ a choisi « Un sac de billes ». Ce film raconte le destin de deux jeunes frères juifs durant la Deuxième Guerre mondiale, et sera projeté à Orvin, avec notamment Patrick Bruel

## Assermentation de Vincent Musolino

Le président des Assemblées municipales, Jean-Claude Liechti, a officiellement assermenté Vincent Musolino lors d'une cérémonie qui s'est tenue le lundi 8 juillet. M. Musolino a été choisi pour combler le siège vacant au sein du Conseil municipal par son parti Alliance Salariés/Indépendants (ALL).

En tant que nouveau membre, M. Musolino prend en charge le dicastère jusqu'ici vacant des finances et de la sécurité publique. Cette nomination permet ainsi au Conseil municipal d'être à nouveau au complet et de poursuivre ses activités pour le bien de la commune de Corgémont.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Musolino et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Nous sommes convaincus qu'il apportera une contribution



Vincent Musolino,  
nouveau conseiller municipal

précieuse au collège déjà en place et qu'il saura représenter au mieux les intérêts de la population. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles responsabilités.

■ CM, IAQA

## Travaux Champs-Fornats

Les travaux d'assainissement du réseau d'eau, votés en date du 7 avril 2024, débiteront prochainement dans la rue Champs-Fornats. Nous tenons à remercier la population pour sa compréhension en cas de potentielles nuisances liées à ces travaux.

Afin de faciliter le bon déroulement des travaux, des déviations du trafic pourront être mises en place. Nous demandons donc aux automobilistes de bien vouloir s'y conformer.

Nous sommes conscients des éventuels désagréments que ces travaux peuvent occasionner, mais ceux-ci sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie dans notre commune. Nous vous remercions d'avance pour votre patience et votre coopération.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux et nous restons à votre disposition pour toute question ou préoccupation.

Merci de votre compréhension et de votre soutien. ■ CM, IAQA

## Fête du 1<sup>er</sup> août

Le Conseil municipal de Corgémont invite tous les citoyens à célébrer la Fête nationale le 1<sup>er</sup> août au stand de tir. Comme chaque année, la soirée est organisée par la société de tir. Nous tenons également à remercier chaleureusement les bénévoles qui contribuent à la préparation de cet événement, ainsi que les artificiers qui nous offriront un magnifique feu d'artifice.

Les remerciements du Conseil municipal s'adressent aussi à la société DK Déchiqetage et à M. Raphaël Tschan qui offrent la mise en place du traditionnel feu.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ensemble ce moment de convivialité. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> août au stand de tir de Corgémont !

■ CM, IAQA

## Félicitations Anaël

Le Conseil municipal et ses collègues sont fiers de féliciter Anaël Weber pour l'obtention de son CFC d'employé de commerce.

Son travail a été récompensé et nous lui souhaitons une belle carrière professionnelle. Bravo Anaël !

■ CM, IAQA

## Fermeture estivale

Le bureau municipal de la Commune de Corgémont sera fermé pour la période estivale du vendredi 12 juillet à midi jusqu'au lundi 5 août à 8 h 30. En cas d'urgence, le maire, Denis Bessire, reste joignable au 079 794 67 54. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bel été. ■ CM, IAQA

### BOCCIA CLUB CORGÉMONT

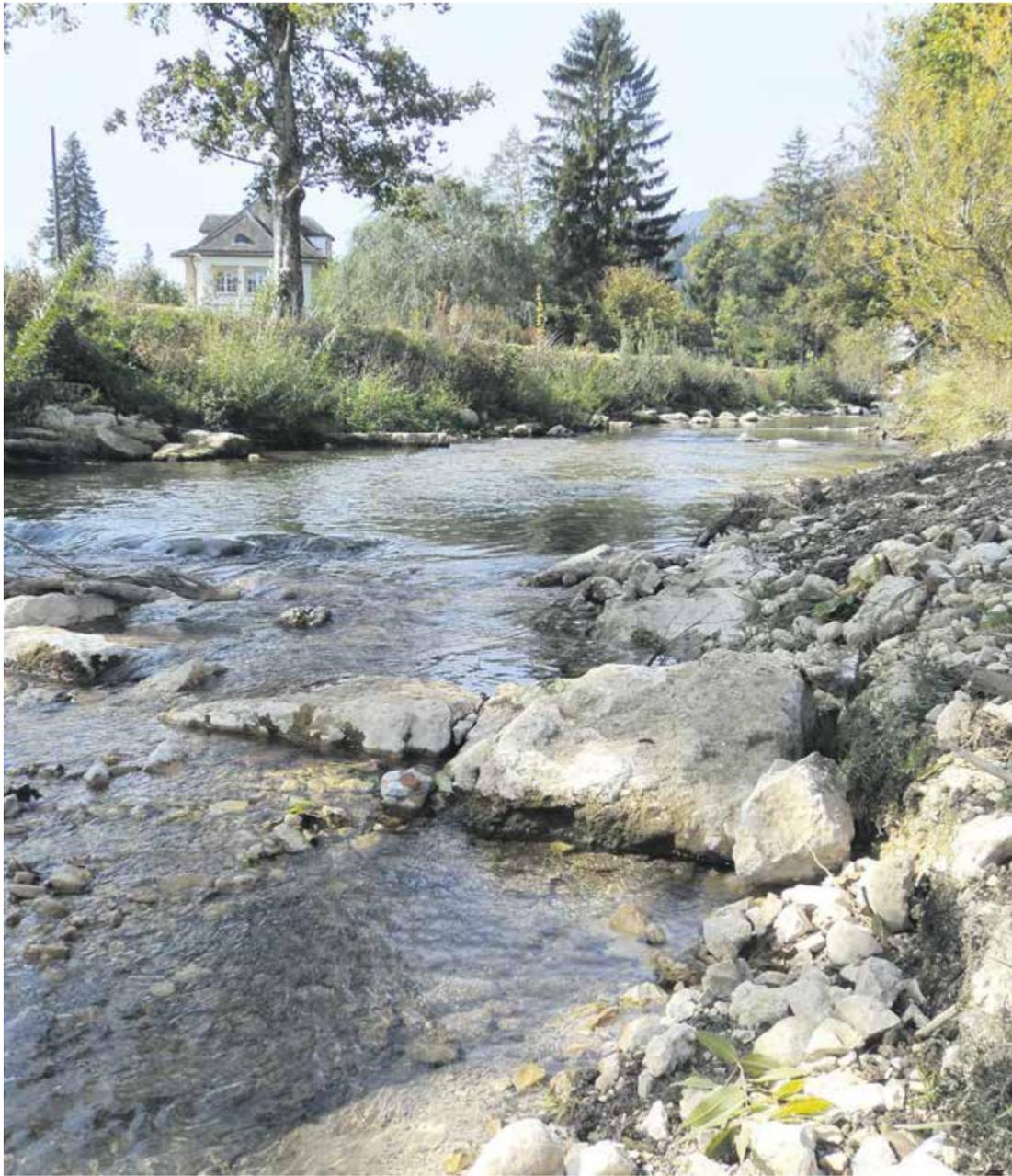
## Tournoi du 1<sup>er</sup> août en triplète



Dès 14 h, le mardi 30 juillet, le Boccia-club Corgémont organise un tournoi en triplète qui est ouvert à tous, amateurs y compris. Informations et inscriptions pour le tournoi au 078 820 13 40 ou par mail à valter.trevisan@bluewin.ch.

Et pour clôturer la journée, on pourra se restaurer avec un bon souper dès 19 h. Inscription pour le repas, jusqu'au 26 juillet, chez R. Kaufmann au 079 323 90 07.

■ CU



## Fête du village

Le Conseil municipal se réjouit du bon déroulement de la fête du village la fin de semaine dernière. Les sociétés ont pu installer leurs tentes et infrastructures dans de bonnes conditions et aucun incident n'est à déplorer. Malgré la météo maussade du samedi, le public a été au rendez-vous et les guinguettes ont été bien fréquentées, notamment vendredi soir et lors du match Suisse-Angleterre. Le Conseil

municipal remercie les sociétés locales et le comité d'organisation ainsi que toutes les personnes qui ont pris part aux festivités. Il se réjouit aussi des initiatives telles que la séance de fitness, le tournoi de pétanque ou encore de jass qui ont animé la fête. Le retour du HC ainsi que la présence appréciée de châteaux gonflables ou de trampolines pour les enfants sont aussi à souligner.

■ CM

## Abri PC

Le contrôle de l'abri de protection civile public a été effectué et a révélé quelques points à corriger au plan de l'infrastructure. Construit il y a plus d'une trentaine d'années, l'abri nécessitera donc quelques travaux de réfection. Les demandes d'offres sont en cours et si nécessaire, un crédit sera soumis à l'assemblée municipale. Il est encore difficile d'estimer le coût des réparations, s'agissant d'équipements particuliers. ■ CM

## Sénéçon jacobée

Les plantes à fleurs jaunes qui fleurissent actuellement, les fameux sénécions jacobée, doivent être combattus pour éviter leur propagation. Ces plantes sont reconnaissables à leurs petites fleurs jaunes circulaires et leur tige rougeâtre. Ils sont toxiques pour les chevaux et les bovins et doivent donc être arrachés. Ces plantes poussent notamment le long des voies de chemin de fer ou en plein champ

ou même dans les jardins et cours à l'intérieur du milieu bâti. Il est nécessaire de les arracher avec les racines et de les éliminer pour s'assurer que les nombreuses graines ne se propagent pas lorsqu'elles sont mûres. La floraison a lieu vers juin-juillet, le moment est donc idéal pour procéder à ces opérations. La Chambre d'agriculture prodigue des conseils à ce sujet et est joignable via info@cajb.ch. ■ CM

## Don

Un don de 200 francs a été décidé en faveur de la manifestation du 1<sup>er</sup> août organisée par la société de tir, qui prévoit son traditionnel feu d'artifice. L'événement aura lieu comme à l'accoutumée aux Queues et la population y est chaleureusement invitée. ■ CM

## Mini-Step

La petite station d'épuration installée à l'école des Prés-de-Cortébert a été réceptionnée par l'office cantonal compétent en présence des représentants de l'école et de la commune. Tout a été trouvé en ordre et l'installation fonctionne d'ores et déjà à satisfaction. ■ CM

## Bonnes vacances

Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance avant les vacances à la montagne comme de coutume, en s'expatriant toutefois sur la commune de Court, à la Bergerie où a grandi Eva Bühler.

La reprise est programmée au 5 août et dans l'intervalle, l'exécutif souhaite un bel été et de bonnes vacances à toute la population. ■ CM

## Fermeture estivale

### Bureau municipal

A l'occasion des vacances d'été, notre administration sera fermée du jeudi 18 juillet midi au vendredi 2 août, réouverture le lundi 5 août à 10 h. Durant

cette période, les rendez-vous pour les consultations de dossiers en procédure de consultation peuvent être demandés par courriel à admin@cortébert.ch. ■ CM

## Analyses d'eau

Les prélèvements d'eau effectués le 10 juin dernier en cinq endroits différents du réseau d'eau ont montré des résultats conformes en tout point et la qualité de l'eau potable est donc garantie. ■ CM

## Arbre remplacé

Le bouleau situé derrière les garages à proximité de la fromagerie sera abattu prochainement et remplacé par une plantation près de la fontaine du virage de la rue des Chéseaux. ■ CM

# FÉLICI TATIONS

# AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS 2024

Baloise Grand Chasseral adresse ses sincères félicitations à son apprentie **Léna Perret** pour la réussite de son CFC d'employée de commerce et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel!



Baloise Grand Chasseral  
2710 Tavannes




Nous félicitons notre apprenti **Benjamin Weibel** pour l'obtention de son CFC de mécanicien machines agricoles. Nous lui souhaitons nos vœux les meilleurs pour son avenir professionnel et personnel.

Heiner Reichen et son équipe



**HEINER REICHEN**  
• Vente de machines agricoles et jardin  
• Service de réparation

Rue des Longines 7a Mobile: 079 637 28 07  
2613 VILLERET Tél.: 032 941 54 40  
www.hreichen.ch Info@hreichen.ch



Nous félicitons chaleureusement **Joanne Schnegg** pour son excellent diplôme d'Horticultrice CFC spécialisation pépinière. Nous sommes fiers de toi et te souhaitons beaucoup de bonheur et tout de bon pour l'avenir!

**LEHMANN**

BAUMSCHULEN PFLANZENCENTER  
3294 BÜREN AN DER AARE

Conscientieux,  
Bosseur,  
**BRAVO KILLIAN**  
Persévérant et tout cela toujours avec son plus beau sourire!



Félicitations pour la réussite de ton CFC d'Agriculteur. Te souhaite de tout cœur ta famille qui t'aime.




Félicitations à notre petit poulet **Cédric Mathez** pour sa brillante réussite aux examens du CFC d'Electronicien. Tes blagounettes nous manqueront... Santé!



Toutes nos félicitations, **Jessy et Noa**, pour l'obtention de votre CFC de mécanicien sur machines agricoles.



Diesse | Tramelan | Court [rocs.ch](http://rocs.ch)




Félicitations **Nathan**!

Toute la team du Garage de la Courtine te félicite pour la réussite de ton CFC.

Nous te souhaitons nos meilleurs vœux pour la suite de ton avenir professionnel et personnel.

Félicitations à notre apprentie **Sabine**!

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre apprentie **Sabine von Aesch**, apprentie à la pharmacieplus du valon à Saint-Imier, a réussi brillamment son CFC d'assistante en pharmacie avec 2 mentions:

- meilleure moyenne générale (5.7)
- meilleure note à l'examen de « connaissances professionnelles, écrites » (5.5)

Nous adressons également nos félicitations et remerciements à toute l'équipe de la pharmacie car c'est la 4<sup>e</sup> fois qu'une de nos apprenties obtient les meilleures notes du Jura Bernois.

Nous souhaitons à **Sabine** nos meilleurs vœux et plein de succès et d'épanouissement dans la suite de son parcours professionnel.

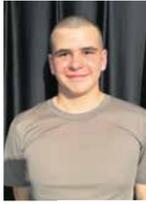



Rue Francillon 4  
2610 Saint-Imier

Félicitations à notre apprenti **Sidney Favre-Bulle**, apprenti à la pharmacieplus schneeberger à Tramelan, pour l'obtention de son CFC d'assistant en pharmacie.

Nous adressons également nos remerciements aux formateurs et à toutes les personnes qui l'ont accompagné durant ces années d'apprentissage.

Nous souhaitons à **Sidney** nos meilleurs vœux et plein de succès et d'épanouissement dans la suite de son parcours professionnel.




grand-rue 161  
2720 Tramelan



Ebauches Micromécanique  
Precitrane SA

Félicitations!

En qualité d'entreprise formatrice, nous sommes fiers du parcours et des très bons résultats de nos apprentis, à qui nous souhaitons plein succès dans leurs parcours professionnels.



**Renato Pinto Quintela**  
CFC mécanicien de production  
&  
**Théo Marrocco**  
CFC dessinateur en constr. microtechnique

Toutes nos félicitations!

La Direction et les collaborateurs félicitent **Florian Grossebacher** pour l'obtention de son CFC d'employé de banque avec maturité professionnelle intégrée.

Nous lui souhaitons un avenir brillant et plein de succès dans sa carrière bancaire.

Engagés pour l'avenir: nous soutenons la formation dans notre région



[cec.clients.ch](http://cec.clients.ch)



Clientis  
Caisse d'Epargne  
Courtelary

L'entreprise **Grünenwald-Nikles SA** adresse toutes ses félicitations à **Mallki Colque** pour l'obtention de son CFC de charpentier



**GRÜNENWALD-NIKLES S.A.**  
Ferberlanterie • Couverture • Charpente  
Installation Solaire

2607 Cortébert  
2610 Saint-Imier  
079 204 28 35

# Un immense bravo et un gigantesque merci!

L'aventure Circovicou est terminée, elle a conféré à la fin de cette année scolaire un lustre et une animation tout bonnement exceptionnels.

La Municipalité, autorités locales en tête, tiennent à adresser leurs sincères félicitations aux jeunes acteurs pour leur prestations, à la direction de l'école et à ses enseignants pour leur engagement généreux dans cette magnifique aventure, au Syndicat scolaire CoViCou pour avoir soutenu cette initiative, et bien évidemment à la troupe de Circo Bello pour avoir mené cet immense bateau et pour ses propres représentations, qui furent elles aussi tout simplement épatantes!

Il fallait un courage certain pour tenter une telle entreprise artistique (et sportive!), mais la réussite, totale, a récompensé toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à ces spectacles hauts en couleurs. Et grâce à ce courage collectif, notre village a pu abriter un vrai chapiteau et de véritables représentations de cirques, événements dont on ne se souvient pas qu'ils aient eu lieu ici.

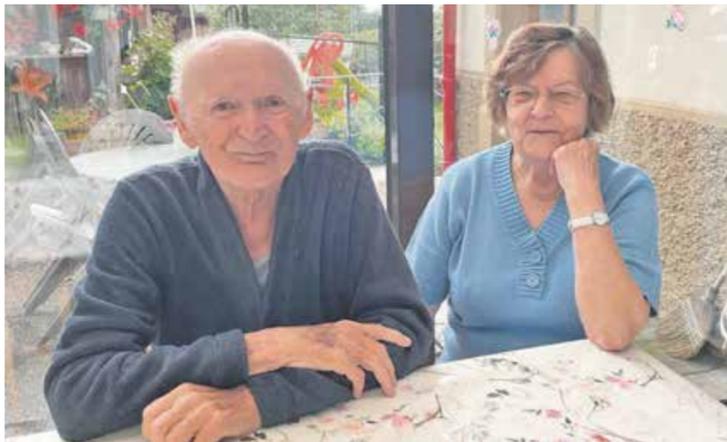
Une ambiance particulière, tout entière habitée de joie, de fébrilité, d'applaudissements et de... sciure, a régné sur deux fins de semaine à Courtelary. Plusieurs milliers de personnes en auront profité, avec un bonheur immense. Merci! ■ **CM**



Au moment de saluer, les jeunes acteurs étaient fatigués, mais animés d'une fierté parfaitement légitime (En médaillon) Les éléments eux-mêmes ont contribué à illuminer cette magnifique initiative de l'école



## Des noces de diamant au Pacot



Un couple éminemment sympathique et bien connu vient de fêter un événement hors du commun. Catherine et Jean-Marie Domont, qui sont domiciliés depuis très longtemps au Pacot 19, ont en effet soufflé, le 27 juin dernier, les soixante bougies de leur mariage.

Une union de diamant, dans un monde actuel où les relations éphémères sont monnaie courante, voilà qui mérite de chaleureuses et sincères félicitations!

Le jubilaire, qui fut percur de pierre fine, avait sans doute gravé ses vœux de mariage dans la pierre. Plus sérieusement, la bonne humeur, l'énergie et l'optimisme partagés par ces époux sont sans doute parmi les meilleures recettes de longévité.

Avec les compliments de la Municipalité in corpore qui, au nom de la population également, souhaite à ce couple en diamant de vivre encore de nombreuses belles années ensemble. ■ **CM**

## Votre ouïe diminue? Cette conférence vous intéressera!

Si vous commencez à ressentir des difficultés pour comprendre ce qu'on vous dit, ou si vous remarquez qu'une personne de votre entourage a de la peine à vous entendre, n'hésitez pas: réservez d'ores et déjà l'après-midi du 25 septembre prochain!

A cette date, Pro Senectute vous proposera une très intéressante

conférence, animée par deux spécialistes: Sylvia Wicky, active dans la promotion de la santé au sein de l'institution, et Laure Francesconi, professionnelle de la surdité, de la langue des signes et de la lecture labiale.

Gratuite et ouverte à tous, cette conférence se déroulera de 14 h à 16 h à la salle communale.

Nous y reviendrons à la rentrée, mais si vous êtes déjà convaincu de vouloir prendre part à cette rencontre, merci de vous inscrire:

- par courriel à [prosenectute.tavannes@ne.ch](mailto:prosenectute.tavannes@ne.ch);
- ou par téléphone au 032 886 83 86.

■ **CM**

## L'apprentie de la crèche... ne l'est plus

Le personnel communal in corpore, les autorités locales, ainsi que la direction et le personnel de la crèche municipale, adressent ici leurs sincères félicitations à Tatiana Barbosa Pereira (notre photo, croquée devant l'institution), qui vient d'obtenir son Certificat fédéral de capacité d'assistante socio-éducative.

L'apprentie de la crèche Les Moussaillons est donc désormais une professionnelle à part entière et elle mérite un grand bravo pour son résultat.

Tatiana Barbosa Pereira a en effet passé ses examens avec la très bonne note finale de 5,2. ■ **CM**



## Bureau fermé dès le 18 juillet

Rappelons que le guichet de l'administration sera fermé, pour marquer la trêve estivale, du jeudi 18 juillet à 12 h jusqu'au lundi 5 août à 7 h 30.

### Urgences

Durant cette période et en cas d'urgence, on se référera aux instructions dictées sur le répondeur téléphonique de la Municipalité (032 944 16 01), ainsi qu'aux informations figurant sur le site

internet communal ([www.courtelary.ch](http://www.courtelary.ch)).

Les habitantes et habitants qui ont besoin de documents ou d'informations avant le 5 août veilleront à se rendre à l'administration lundi, mercredi ou jeudi prochains, entre 7 h 30 et 11 h 45.

Belles vacances à tous, en espérant que l'été nous gratifiera enfin d'une période de soleil. ■ **CM**

## Fermeture estivale

### Administration communale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du lundi 15 juillet au vendredi 2 août inclus. Durant la semaine du 5 au 9 août, l'administration sera ouverte les mardi et jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 45 uniquement. Horaire normal dès le 12 août.

En cas d'urgence ou pour consultation de dossiers en dépôt public, veuillez vous référer au message enregistré sur le répondeur de l'administration communale. Veuillez penser à faire vos provisions de sacs à ordures assez tôt. Nous vous souhaitons un bel été! ■ **CM**

## Numéros gagnants

Les personnes qui possèdent les billets de tombola de la fête champêtre avec les numéros suivants peuvent venir retirer leur lot à l'Imprimerie Bechtel dès le 5 août: 275 et 297.

### Fermeture estivale de l'imprimerie

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 9 août. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 15 juillet au 4 août. Bel été à tous! ■ **NL**

## Vacances de l'exécutif

Après un premier semestre particulièrement chargé, le Conseil municipal a tenu, ce lundi 8 juillet, sa dernière séance avant de prendre un congé bien mérité. C'est en effet à partir du lundi 19 août que l'exécutif reprendra le cours de ses séances agendées toutes les deux semaines. Le Conseil municipal profite de l'occasion pour souhaiter à tous les citoyennes et citoyens un bel été ensoleillé. Prenez bien soin de vous et de vos proches. ■ **CM**

## Administration communale

### Fermeture estivale

Nous vous rappelons que pendant les vacances d'été le bureau communal sera fermé du lundi 15 juillet au vendredi 2 août, réouverture le lundi 5 août selon l'horaire habituel. ■ **CM**

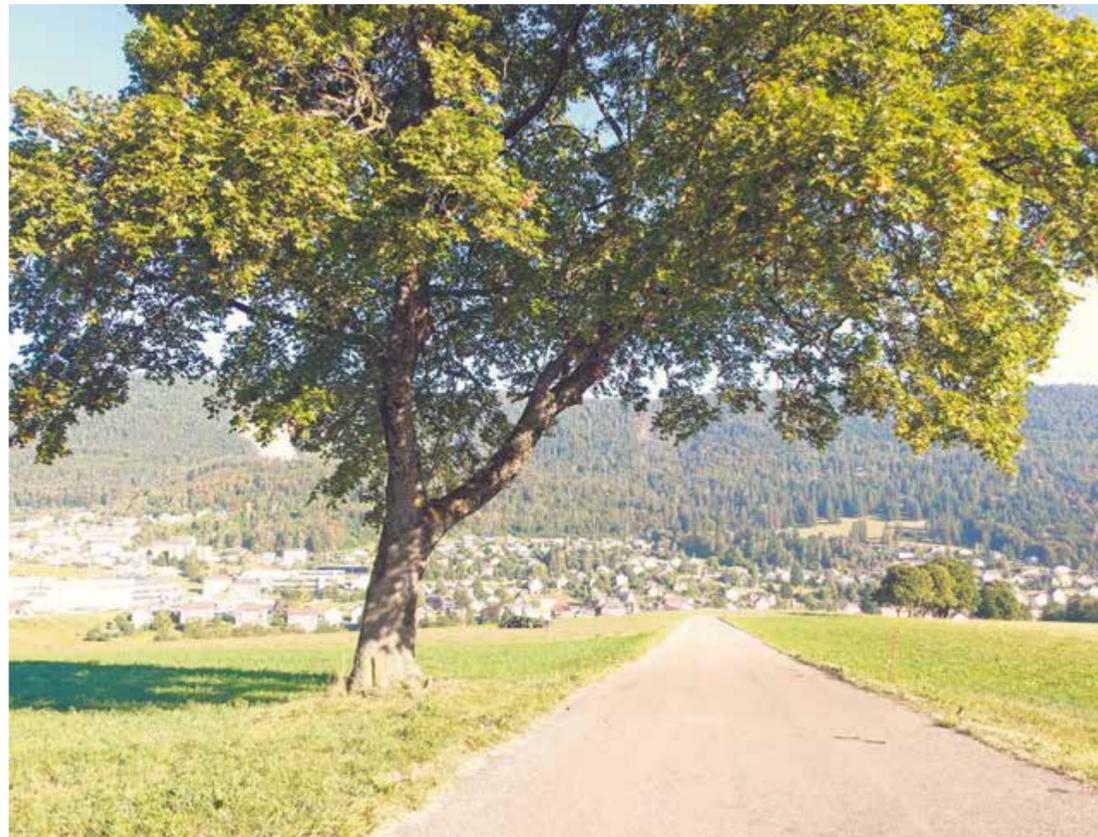
## Fête nationale

Les communes de Saint-Imier et de Villeret célébreront ensemble la Fête nationale le mercredi 31 juillet prochain. Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu sur la place du Marché à Saint-Imier dès 17h30. Réservez d'ores et déjà la date! Des informations détaillées suivront dans le courant du mois de juillet par l'organisateur. ■ **CM**

## Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien, vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 60 francs. ■ **CM**

# Plantations et clôtures le long des routes



Les riverains d'une route sont priés de prendre note des dispositions suivantes concernant les routes publiques:

1. Les arbres, buissons et plantations situés trop près des routes ou qui surplombent l'espace réservé à la chaussée mettent en danger non seulement les usagers de la route, mais également les enfants et les personnes adultes qui, quittant des endroits masqués à la vue,

s'engagent soudainement sur la chaussée. Afin d'éviter de tels dangers pour la circulation, la loi du 4 juin 2008 sur les routes prescrit entre autres:

- Du côté de la route, les haies, buissons et plantations doivent être à une distance de 50 cm au moins du bord de la chaussée. Les branches ne doivent pas s'avancer dans le gabarit d'espace libre fixé à une hauteur de 4,50 m

au-dessus des routes et de 2 m 50 au-dessus des chemins pour piétons et des pistes cyclables.

- L'effet de l'éclairage public ne doit pas être gêné.
- Aux points dangereux le long des routes publiques et des itinéraires cyclables, en particulier dans les virages, au sommet des côtes, aux bifurcations et croisements, aux passages à niveau, la visibilité ne doit pas être gênée

par des plantations à hautes futaies de tout genre ou par des branchages; c'est pourquoi un espace latéral suffisant, adapté à la situation des lieux, sera maintenu libre.

- Les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de protection suffisant doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m de la limite de la route.
  - Demeurent réservées toutes autres prescriptions communales.
2. Par la présente publication, les riverains des routes sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres plantations à la hauteur utile prescrite.

Aux points dangereux, les arbres, haies vives, buissons, cultures maraîchères et agricoles (par exemple: le maïs et autres céréales) doivent être plantés à une distance suffisante par rapport à la chaussée, ceci pour éviter un élagage ou un fauchage prématuré. Pour tous renseignements à cet effet, voir sous chiffre 4 ci-dessous.

Le propriétaire foncier est tenu d'éloigner à temps tout arbre et grosses branches qui ne résistent pas suffisamment au vent et qui menacent de tomber sur la chaussée. Il est également appelé à nettoyer la surface réservée au trafic du petit bois et des feuilles mortes qui tombent (en automne).

3. Les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de protection suffisant doivent être déplacées afin de ménager un espace d'au moins 2 m par rapport à la limite de la route.
4. Le Conseil municipal se tient volontiers à disposition pour tous renseignements complémentaires. ■ **CM**

## VILLERET

# La VCV recherche des bénévoles

La 24<sup>e</sup> édition de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret aura lieu le samedi 7 septembre



Dans le cadre de la mise sur pied de cette manifestation, le comité d'organisation de la VCV est à la recherche de bénévoles pour le balisage... et le débalisage des parcours de la course.

Pour que tout se passe bien et que personne ne se perde, notamment s'il y a du brouillard à Chasseral, il s'agit de poser plus de 1000 piquets, des balises et autres signaux tout au long du tracé des parcours de l'épreuve.

Si vous habitez Villeret ou la région et si vous avez quelques heures à consacrer, le vendredi matin 6 septembre pour le balisage, ou le 7 septembre dans l'après-midi pour le débalisage, n'hésitez pas à vous annoncer auprès du président au numéro 076 200 76 87.

Vous ne le regretterez pas... car la VCV sait aussi remercier ses bénévoles comme il se doit. ■ **MW**

## Région

### LA PLUME

## Des copies imparfaites... et donc parfaites ?

L'autre jour je discutais avec un grand penseur. Il me disait que le monde est quand même impressionnant puisqu'il n'existe pas deux choses qui soient tout à fait identiques. Il me partageait à quel point l'humain, qui se croit bien souvent supérieur à la nature et capable de tout, n'est en réalité pas compétent en cette matière. En effet, ce que l'on prend avec fierté pour des copies parfaites n'est qu'illusion: même en utilisant une photocopieuse, nous ne pouvons enlever la particularité de chaque feuille, de chaque trait d'encre. Ici ou là, il y aura un petit défaut, une petite poussière, une petite spécification qui rendra la copie unique. Et si ces copies nous semblent véritablement identiques, c'est que notre œil n'est pas assez bon, tout simplement.

J'ai été frappée par cette pensée, à la fois simple et pourtant si profonde de ce penseur. Combien de fois passons-nous à côté des merveilles et des particularités des choses, et encore plus des personnes? Il est si facile de se dire que chaque fleur se ressemble, que chaque brin d'herbe se ressemble. Que chaque humain se ressemble! Ce grand penseur m'a renvoyée en quelques phrases à cette impression de tout maîtriser, alors qu'en réalité,

les choses qui sont entre nos mains sont bien peu nombreuses. Et finalement, c'est aussi un soulagement de savoir que tout n'est pas de notre responsabilité, que le monde se porte à plusieurs et que... j'ai le droit d'être différent(e), puisque nous le sommes toutes et tous!

Que nous puissions vivre cette pause estivale avec cette conviction que chacun(e) de nous est différent et que cela est une richesse!

Et encore merci à Adam, ce grand penseur qui m'inspire beaucoup, du haut de ses 7 ans.

■ **MAËLLE BADER PASTEUR**

### CPNE ARTS APPLIQUÉS

## Les lauréats de la région

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 5 juillet dernier aux Anciens Abattoirs de La Chaux-de-Fonds. L'équipe de la rédaction de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* félicite les lauréats de son bassin de population et leur souhaite le meilleur pour leur avenir tant professionnel que personnel.

### PRO SENECTUTE

## Tables d'hôtes

**Bévilard La Table des Cerisiers, vendredi ou dimanche 2 fois par mois** Les tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 15 fr. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Inscription et informations: 079 581 04 21, [aj.prosenectute.ch/tables](http://aj.prosenectute.ch/tables).

## Soutien informatique

**Dépannage informatique dans le Jura** Vous avez un souci d'informatique que vous n'arrivez pas à résoudre? Vous aimeriez des explications sur diverses fonctions de votre ordinateur? Contactez-nous et recevez la visite d'une personne qui viendra vous donner un coup de main. Responsable: Eddy Hippolyte Legrand. Contact: 032 886 83 20. ■ **PRO SENECTUTE**

- Création de vêtements: Luane De Luca, Villeret.
- Bijouterie: Joey Iacovelli, St-Imier.
- Graphisme: Thibaut Cudré-Mauroux, Villeret, moyenne générale de 5.3 et Tino Domon, St-Imier.
- Interactive media design: Vaina Türler, Renan et Naomi Vierjan, Renan. ■ **NH**

## Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 12 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 13 juillet, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 14 juillet, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 16 juillet, 9h, Christ-Roi, chapelle; mercredi 17 juillet, pas de messe à Sainte-Marie; jeudi 18 juillet, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 19 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). Vendredi 19 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 20 juillet, 18h, Saint-Nicolas, Bienne (messe bilingue D/F); dimanche 21 juillet, 10h, Sainte-Marie, Bienne (messe bilingue D/F) + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 23 juillet, 9h, (messe bilingue D/F), Christ-Roi, chapelle; mercredi 24 juillet: pas de messe à Sainte-Marie; jeudi 25 juillet, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 26 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). Vendredi 26 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 27 juillet, 18h, Saint-Nicolas, Bienne (messe bilingue D/F); dimanche 28 juillet, 10h, Sainte-Marie, Bienne (messe bilingue D/F) + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 30 juillet, 9h, Christ-Roi, chapelle; mercredi 31 juillet: pas de messe à Sainte-Marie; jeudi 1<sup>er</sup> août, 18h, Saint-Nicolas, Bienne (messe bilingue D/F); vendredi 2 août, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). Vendredi 2 août, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 3 août, 18h, Saint-Nicolas, Bienne (messe bilingue D/F); dimanche 4 août, 10h, Sainte-Marie, Bienne (messe bilingue D/F) + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 6 août, 9h, Christ-Roi, chapelle; mercredi 7 août, 9h, Sainte-Marie, Bienne (messe bilingue D/F); jeudi 8 août, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 9 août, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura** *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.* **Paroisse catholique romaine Horaire liturgique**: samedi 13 juillet, 18h à Corgémont; dimanche 14 juillet, 10h à Saint-Imier. Les messes en semaine ne sont pas célébrées du mardi 16 juillet au mardi 20 août. Samedi 20 juillet, 18h à Saint-Imier; dimanche 21 juillet, 10h à Corgémont; samedi 27 juillet, 18h à Saint-Imier; dimanche 28 juillet, 10h à Corgémont; samedi 3 août, 18h à Corgémont; dimanche 4 août, 10h à Saint-Imier. Les messes en semaine ne sont pas célébrées du mardi 16 juillet au mardi 20 août. **Dames du Vallon**: jeudi 25 juillet, rencontre conviviale, selon invitation. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine Messes**: samedi 13 juillet à 17h 30; jeudi 18 juillet à 9h. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramatata.*

## Evangéliques

■ **CORGÉMONT** **Eglise pour Christ Cérémonie finale du cours instruction biblique**: dimanche 28 juillet au CET à Tavannes à 10h. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** **La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**



Eglise de Péry-La Heutte, photo: pery-laheutte.ch

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Culte**: dimanche 14 juillet, 10h avec Thomas Gyger. Ecole du dimanche, garderie. **Soirée de prière**: mercredi 17 juillet, 20h, chez Esther et Hans Oppliger Le Cerneux-Veusil. **Culte Autrement**: dimanche 21 juillet 10h avec sainte cène et école du dimanche, chez Stéphanie et Nicolas Oppliger Le Noirmont. **Culte en commun/CMS**: dimanche 28 juillet 10h. Au Pont des Anabaptistes. **Gottesdienst**: Sonntag 4. August um 10 Uhr in der Kapelle. **Culte en commun**: dimanche 4 août à 9h30. Oratoire Eglise baptiste Tramelan. **Kids games**: du 4 au 9 août à Tramelan. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** **Eglise mouvement Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**

## ■ SAINT-IMIER

**Eglise Evangélique Action biblique Cultes**: dimanche 14 juillet, 10h. Prédication: William Audéoud; dimanche 21 juillet, 10h. Prédication: Jean-Paul Vuilleumier; dimanche 28 juillet, 10h. Prédication: Daniel Molla; dimanche 4 août, 10h. Prédication: Jeremy Bailod. Garderie et école du dimanche assurées pour tous les cultes. **Pique-niques de l'été**: vendredi 19 juillet, 18h; vendredi 26 juillet, 18h; vendredi 2 août, 18h; vendredi 9 août, 18h. **Groupes de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

**Eglise Evangélique Méthodiste, La Béthania Cultes**: dimanche 14 juillet à 9h30 avec Sylvie Guenot. Dimanche 21 juillet à 9h30 avec W. Funtsch suivi d'un repas canadien. Dimanche 28 juillet à 9h30 avec Sylvie Guenot. Dimanche 4 août à 9h30 avec W. Funtsch. **Kids Games**: du dimanche 4 au 9 août. *2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, pasteur: Sylvie Guenot, 077 528 11 91. www.la-bethania.ch.*

**Eglise le Roc Célébration avec la sainte cène**: dimanche 14 juillet à 10h, partage apporté par le pasteur Luc Normandin. Activités pour les enfants. Accueil café et sirop avant et après la rencontre. **Rendez-vous de prières**: lundi 15 juillet à 19h45. Touchons le ciel pour changer le monde. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.eglisseroc.wordpress.com.*

■ **SANCEBOZ-SOMBEVAL** **Eglise évangélique du Pierre-Pertuis Culte et messages libres**: dimanche 14 juillet, dimanche 21 juillet, dimanche 28 juillet, dimanche 4 août à 10h. **Rencontre de prière**: mardi 6 août à 20h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ **TRAMELAN** **Armée du Salut Culte**: dimanche 14 juillet, culte d'été inter-églises à l'Armée du Salut. 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée du Salut Tramelan). Message: Pascal Donzè, Speakids (enfants) et garderie. **Prière**: mardi 16 juillet, 9h. **Cultes d'été inter-églises**: dimanche 28 juillet, 10h, culte de l'Eglise évangélique mennonite au Pont des Anabaptistes (si mauvais temps, Chapelle du Jean Gui). Dimanche 4 août, 9h30, culte à l'Eglise évangélique baptiste (rue Albert-Gobat 9), collaboration avec Eglise évangélique du Figuier. **Préavis, Parcours Alpha Jeunes**: explore les grandes questions

de la vie! Du 8 septembre au 1<sup>er</sup> décembre, chaque dimanche de 18h à 19h30 (sauf les 6 et 13 octobre, vacances scolaires). S'amuser, écouter, échanger avec d'autres jeunes, autour d'un repas. Plus d'infos et inscription: tramelan.armeedulsalut.ch. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzè, 032 487 44 37, pascal.donzè@armeedulsalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedulsalut.ch. tramelan.armeedulsalut.ch.*

■ **Eglise Evangélique Baptiste, Oratoire Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

■ **Eglise évangélique du Figuier Culte**: dimanche 14 juillet à 9h45. Culte d'été en commun à l'Armée du Salut. **Groupes de maison**: des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedulfiguier.ch.*

■ **Eglise Evangélique Mennonite du Sonnenberg Cultes en commun**: dimanche 14 juillet à 9h45 à l'Eglise pour Christ; dimanche 21 juillet à 9h45 à l'Armée du Salut; dimanche 28 juillet à 10h au Pont des Anabaptistes; dimanche 4 août à 9h30 à l'Eglise Baptiste. **Rencontre des seniors**: mercredi 17 juillet à 14h à la rue des Prés. **Culte**: lundi 5 août à 15h au home Les Lovières, avec sainte cène. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

## Réformées

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes**: dimanche 14 juillet à 10h, à Sombeval. Culte d'au revoir du pasteur Eric Geiser, méditation et musique. Dimanche 21 juillet à 10h, à la chapelle de Cortébert, pasteur Dominique Giauque-Gagnebin. Vendredi 26 juillet à 10h30, au home Les Bouleaux, pasteur Dominique Giauque-Gagnebin. Dimanche 28 juillet à 10h, à Courtelary. Dimanche 4 août à 10h, à Villaret. **Prière oecuménique**: pause estivale, reprise le mercredi 14 août à 19h15. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pendant la vacance du poste pastoral, merci de contacter la présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.*

■ **COURTELARY-CORMORET** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes**: dimanche 28 juillet à 10h à Courtelary; dimanche 4 août à 10h à Villaret. **Bible en plein air**: jeudi 18 juillet à 19h c/o Famille Vaucher, ch. des Pâturages, Cormoret. Jeudi 25 juillet à 19h c/o Famille Guenet, Bretin 14, Courtelary. Jeudi 29 août à 19h c/o Famille Berbrat-Debrot, Le Pacot 1, Courtelary. Informations et inscriptions auprès de Maëlle Bader-Gallopin. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluwewin.ch. www.referguel.ch. *Pasteur: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluwewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Méditation et musique**: dimanche 14 juillet à Sonceboz, 10h, et au revoir au pasteur Eric Geiser. **Cultes d'été**: dimanche 21 juillet à 10h à Renan et Cortébert. Dimanche 28 juillet à Courtelary, 10h. Dimanche 4 août, Fête nationale à Villaret, 10h. Dimanche 11 août à Sonvilier et Sonceboz, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 8 août. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **LA FERRIÈRE** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes**: dimanche 14 juillet, méditation et musique à 10h au temple de Sonceboz, culte d'adieu du Pasteur Eric Geiser, suivi d'un apéritif dinatoire. **Cultes d'été**: voir sous collaboration

des paroisses. **Note**: notre pasteur Nadine Marschner est de retour! N'hésitez pas à la contacter pour toute demande ou visite 076 611 75 11. **Mercredi 31 juillet**: la pasteur Nadine Marschner partagera un message lors de la Fête nationale organisée le 31 juillet à 20h, à la halle polyvalente de la Ferrière. **Prochain culte dans notre temple**: dimanche 18 août à 10h. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. 📞 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📱 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

■ **RENAN** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte méditation et musique**: dimanche 14 juillet, à Sonceboz. **Cultes d'été**: voir sous collaboration des paroisses. **Note**: notre pasteur Nadine Marschner est de retour de son congé d'études! N'hésitez pas à prendre contact avec elle au 076 611 75 11, ou par mail: nadinemarschner@referguel.ch. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Service funèbre permanence: 0800 225 500.*

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes**: dimanche 14 juillet, 10h, à l'église d'Orvin. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur du Fonds de la FEPS pour le travail des femmes. Dimanche 21 juillet, 10h, à l'église de Péry, sainte cène. Officiante: Valérie Gafa. Offrande en faveur de la Société biblique suisse. Dimanche 28 juillet, 10h, à l'église de Vauffelin. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dimanche 4 août, 10h, à l'église d'Orvin. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur de Narnia. **Proposition d'intercession**: dans les semaines à venir, nous sommes invités à prier: du 14 au 20 juillet pour la paroisse française de Berne. Du 21 au 27 juillet pour la paroisse de Sonceboz-Sombeval. Du 28 juillet au 3 août pour l'aumônerie des personnes sourdes et malentendantes. Du 4 au 10 août pour la paroisse de Court. **Secrétariat paroissial**: fermeture estivale. Veuillez noter que le secrétariat sera fermé du lundi 22 juillet au vendredi 9 août. Pendant la période estivale, en cas d'urgence et pour les familles en deuil qui désirent louer une salle de paroisse lors d'un service funèbre peuvent appeler le 079 359 42 57. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 22 août. Livraisons le 4 septembre à Péry, le 5 septembre à Orvin. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **A votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchâtel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchâtel.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte**: dimanche 14 juillet, méditation et musique à Sonceboz, 10h, et au revoir au pasteur Eric Geiser. **Cultes d'été**: voir sous collaboration des paroisses. **Vacances du secrétariat**: du 20 juillet au 12 août. **Respiration**: actuellement en pause. **Jardin de la cure**: pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes**: pause durant les vacances scolaires, reprise le 23 août. **Après-midis récréatifs des aînés**: prochaine rencontre mardi 6 août, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Cultes**: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **A disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique,

coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte**: dimanche 14 juillet, 10h, musique et méditation à Sombeval, suivi d'un apéro. **Aînés**: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tèche 032 489 24 72. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, geiser@mail.ch. Secrétariat: sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes**: dimanche 14 juillet à 10h à l'église de Sombeval, culte méditation et musique commun pour les paroisses de l'Erguël avec les aumôneries du pasteur Eric Geiser. **Cultes d'été**: voir sous collaboration des paroisses. **Vacances**: le pasteur est en vacances du 15 au 28 juillet. *Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.*

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Predigtferien**: der nächste Gottesdienst ist am 11. August um 14 Uhr auf Cortébertmatten. **Kaffeepause**: Tavannes am 18. Juli um 14 Uhr in Tavannes. Saint-Imier am 24. Juli um 10 Uhr im Plein-Soleil **Begegnungsnachmittag**: am 26. Juli um 14.30 Uhr in Moutier. **Pfarramt**: Ferienvertretung vom 8. Juli bis 5. August hat Pfarrer Ruedi Kleiner. Das Pfarramtshandy wird umgeleitet, 079 363 97 16. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée Culte**: dimanche 14 juillet, 10h, église. Collecte en faveur de VAGOS-Bienne. Service de taxi: 032 487 67 84 (appel le dimanche matin entre 8h et 9h). **Célébrations oecuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes. **Jardin d'été**: du 15 au 24 août, cure Bel-Air à Reconvilier (jeudi 15 et 22 août de 17h30 à 20h; vendredi 23 août de 17h30 à 21h; samedi 17 et 24 août de 9h30 à 12h. Musique live, food-trucks, slow market et animations pour toute la famille. **Infos**: durant la période des vacances d'été, la permanence du secrétariat est en relâche. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 032 487 48 20, vous serez contacté dès que possible. **Cultes de l'été**: voir communiqué en page 19. **Bel été**: la paroisse réformée vous souhaite un été empli de bonheur et de paix, de prières et de ressourcement, pour renouveler votre cœur et le faire battre au rythme de Dieu. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par.ch. Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par.ch. Secrétaire: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

■ **VILLERET** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes d'été**: voir sous collaboration des paroisses. **Vacances pastorales**: le pasteur Matteo Silvestrini sera en vacances du 15 au 28 juillet et du 5 au 11 août. Le secrétariat sera fermé du 24 juillet au 7 août. Pour toutes urgences ou services funèbres, merci de contacter le numéro 0800 225 500. Nous vous accueillons à nouveau dès la semaine du 12 août. *Rue Principale 35, 2613 Villaret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

## Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunions**: mardi 19h15 et samedi 17h. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

# Félicitations aux apprentis diplômés !

Trois apprentis engagés au sein de l'administration municipale ont passé avec succès leur examen de fin d'apprentissage. La Municipalité félicite Adine Kimani, Liam Peter et Nahom Teweldemedhin pour leur réussite.

Engagés depuis août 2021 au sein de la Municipalité, Adine Kimani et Nahom Teweldemedhin ont obtenu chacun un CFC d'employé de commerce, complété par une maturité professionnelle. Tous deux ont décroché un emploi dans le domaine administratif: Adine Kimani au sein de l'agence AVS de la Municipalité, et Nahom Teweldemedhin au sein du service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement à Delémont. En parallèle à son emploi à temps partiel, il entamera une formation à la HEG Arc en vue de l'obtention d'un bachelors.

Liam Peter a rejoint la Municipalité de Saint-Imier en août 2020. Après quatre années passées aux Travaux publics et l'obtention de l'attestation fédérale de formation professionnelle au bout de deux ans, il vient d'obtenir un CFC d'agent d'exploitation, option voirie. Dès le 1<sup>er</sup> août, il occupera le poste de concierge/collaborateur technique pour l'administration communale et l'école primaire à 90%.

Tous trois garderont un excellent souvenir de leur passage au sein de la commune en tant qu'apprentis. Ils ont particulièrement apprécié les tâches variées qui leur ont été confiées, ainsi que la bonne ambiance qu'il règne au sein des différents services. Ils ont apprécié la confiance que leur ont



Les apprentis fraîchement diplômés de la Municipalité, de gauche à droite: Liam Peter, Adine Kimani et Nahom Teweldemedhin

accordée leurs formateurs, en leur confiant des responsabilités.

Le Conseil municipal et l'ensemble des collaborateurs de la Municipalité

les félicitent chaleureusement et leur souhaitent plein succès tant dans leur parcours professionnel que dans leur vie future. Le Conseil municipal tient

également à remercier plus particulièrement les formateurs qui les ont accompagnés et soutenus durant leur formation. ■CHA

## Bienvenue Estelle Droux Blaser

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Estelle Droux Blaser qui a débuté son emploi le 1<sup>er</sup> juillet au sein de la bibliothèque régionale de Saint-Imier en tant que bibliothécaire, à 20%.

Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

■CHA



## Election libre le 22 septembre

Suite à la démission de Marco Pais Pereira du Conseil municipal au 30 juin 2024, Jessica Froidevaux, vient-ensuite, a renoncé à siéger au sein de l'Exécutif imérien. Le parti ARC a également renoncé à présenter un candidat dans les 15 jours impartis.

En vertu de l'article 46, alinéa 4 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil municipal a ordonné la tenue d'un scrutin public. Celui-ci se tiendra le 22 septembre. Les électrices et électeurs pourront voter pour n'importe quelle personne éligible pour le siège laissé vacant au sein du Conseil municipal imérien. Sera élue la personne qui récoltera le plus de voix. ■CHA

## Fête nationale sur la Place du Marché

Les communes de Saint-Imier et de Villeret célébreront ensemble la Fête nationale le mercredi 31 juillet prochain. Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu sur la Place du Marché dès 16 h 45.

Au programme des réjouissances, animation par Kids Bike League dès 16 h 45, restauration et animation musicale dès 17 h.

Au cours de la soirée, une prestation de théâtre de rue par Utopik Family prendra place. Le discours d'Hervé Shimuna, président du Conseil de ville de Saint-Imier, est attendu à 21 h 15.

Parfaitement visible depuis la Place du Marché, le grand feu d'artifice sera lui tiré aux alentours de 22 h 15. Pour d'évidentes raisons de sécurité, les particuliers sont instamment priés de

renoncer à imiter, au centre de la localité, l'artificier professionnel chargé d'illuminer cette fête.

La Place du Marché et une partie de la rue du Temple seront fermées le 31 juillet dès 8 h.

Les autorités remercient la population de strictement respecter les consignes qui seront en vigueur le moment venu et lui souhaitent une belle et agréable Fête nationale. ■CHA

## Départs à la retraite

Après quelque 15 ans au service de la commune de Saint-Imier, Catherine Zbinden et Ibrahim Zeka ont pris une retraite bien méritée. Le Conseil municipal tient à les remercier vivement pour leur engagement et leur excellent travail. Il leur souhaite une retraite active et heureuse.

Catherine Zbinden a œuvré au sein de la bibliothèque régionale de Saint-Imier pendant plus de 15 ans. Son engagement envers notre communauté a été exemplaire. Elle a contribué à faire de notre bibliothèque un lieu accueillant et enrichissant pour tous.

Ibrahim Zeka, employé de voirie durant plus de 15 ans, a veillé à la propreté et à l'entretien de nos rues et espaces publics. Son dévouement et son professionnalisme ont grandement contribué à la qualité de vie des habitants de Saint-Imier.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement Catherine Zbinden et Ibrahim Zeka pour leurs années de service dévoué et leur souhaite le meilleur pour cette nouvelle étape de leur vie.

■CHA



Réclame

L'Hôpital de Saint-Imier a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle médecin spécialiste :

**DRE CRISTIANA MARTINS**

Médecin adjointe au sein du pôle Femme-Mère-Enfant  
Spécialiste en pédiatrie

La spécialisation de la Dre Martins vient ainsi compléter notre offre de prestations au sein du Réseau de l'Arc.

Prise de rendez-vous

Tél. +41 32 942 21 00

E-mail : secretariat.pediatrie.hsi@reseaudelarc.net



**SAINT-IMIER**  
Hôpital

MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

Les Fontenayes 17 · CH-2610 Saint-Imier · www.reseaudelarc.net

VACANCES

### Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 9 août. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 15 juillet au 4 août. [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch), 032 944 17 56

SAINT-IMIER

# Visite guidée interactive Saint-Imier vue par ses habitants

La visite s'enrichit d'une nouvelle version pour le jeune public

Pensée spécifiquement pour les enfants et les familles, une nouvelle visite vient s'ajouter à la visite existante *Saint-Imier vue par ses habitants*.

La Commune de Saint-Imier, en collaboration avec la startup Pindex, l'association de médiation culturelle Fluorescence ainsi que les archives historiques de la région Mémoires d'Ici, est toujours déterminée à vous faire (re)découvrir la cité imérienne. Cette fois-ci, l'initiative s'adresse aux plus jeunes!

La visite *Julie et Lucien à la découverte de Saint-Imier entre passé et présent* reprend certaines étapes du parcours *Saint-Imier vue par ses habitants* déjà disponible depuis l'été 2021, mais elle les traite cette fois-ci de manière ludique et accessible aux enfants. Elle peut être ainsi suivie indépendamment ou en parallèle à la visite pour les adultes.

Pour adapter la visite au jeune public, les contenus des différentes étapes sont présentés sous un format audiovisuel. Accompagné(e)s par Julie et Lucien, deux enfants de 12 ans nés respectivement en 1930 et en 1960, les jeunes visiteurs et visiteuses pourront découvrir Saint-Imier et observer comment le temps a parfois modifié les choses entre les années 40, les années 70 et aujourd'hui.

## Un format ludique basé sur des contenus historiques

Bien que la balade soit conçue de manière ludique, les contenus iconographiques proviennent des archives de Mémoires d'Ici et font référence à des images historiques de Saint-Imier et de la région dans les années 40 et 70 (photos, coupures de journaux, magazines et extraits de transmissions télévisées).

Ces images, en lien avec les thématiques des différentes étapes, servent de base aux dialogues qui accompagnent les jeunes visiteurs et



visiteuses dans la découverte de l'évolution de la ville de Saint-Imier et de nos modes de vie au fil du temps.

Interprétés par Marinel Mittenberger et Anaïs Lhéreau, comédiens professionnels de la région, Julie et Lucien interpellent les jeunes visiteurs et visiteuses et les invitent à se questionner et à observer ce qui a changé (ou pas) entre ces époques et aujourd'hui.

Chaque étape offre une occasion de montrer les changements survenus non seulement au sein de la ville, mais également dans la société en général: le poste du Cinéma de la Paix devient par exemple un prétexte pour parler du passage du cinéma en noir et blanc à la diffusion de la télévision en couleur et du passage des vinyles aux cassettes jusqu'à la possibilité d'écouter de la musique sur un téléphone portable!

La balade commence à la gare de Saint-Imier et se déroule jusqu'au funiculaire qui mène au Mont-Soleil. Le parcours fait environ 1 kilomètre et la durée de la visite est estimée à environ 45 minutes. ■ JC

L'application Pindex est disponible gratuitement sur Android et sur iPhone.



DIATEL SAINT-IMIER

## Les gagnants récompensés

Le concours organisé pour l'Imériale a remporté un vif succès. Les heureux gagnants ont reçu leur prix des mains de M<sup>me</sup> Iles, présidente du conseil d'administration: 1<sup>er</sup> prix, Frédéric Chavanne, une tablette Samsung S9 5G; 2<sup>e</sup> prix, Benjamin Mathez, une tablette Samsung A9 5G; 3<sup>e</sup> prix, Heidi Gerber, 100 francs en monnaie CIDE; 4<sup>e</sup> prix, Ada Paulet, 50 francs en monnaie CIDE.

Les gagnants du 5<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix se sont vu remettre un parapluie. ■ AS



De gauche à droite 1<sup>er</sup> rang: M<sup>me</sup> Mathez, M<sup>me</sup> Gerber et M<sup>me</sup> Paulet; 2<sup>e</sup> rang M<sup>me</sup> Iles, M. Chavanne

SAINT-IMIER

## Une piscine flambant neuve

Nous sommes en 2024 et les travaux d'assainissement et de réaménagement de la piscine en plein air de Saint-Imier sont enfin achevés et tout le Vallon peut venir en profiter. Que l'été commence!

### Oups une fuite

Le 5 juillet 2021, début de la période estivale, les écoliers ont les vacances mais voilà qu'une mauvaise nouvelle en provenance du bas de la ville se profile. Une fuite de chlore a été découverte. Fort heureusement, aucun dégât n'a été déploré et seul un employé communal a été dérangé par cet incident. Préférant l'honnêteté et la transparence, la piscine a été fermée et une décision devait être prise au sein de la municipalité. C'est alors que tous les acteurs du bâtiment se sont réunis et ont présenté aux habitants de la ville un projet de rénovation de leur piscine pour un coût de 4 millions de francs. Un coup dur pour les finances de Saint-Imier, mais le vote des habitants a été largement favorable et les travaux ont commencé dès la fin de l'été. Il aura fallu finalement plus de 2 ans et un suivi minutieux de la météo pour mener ce grand projet à bien. Dans ces travaux ont été compris, en plus de la technique pour le chlore et le fond des bassins, la mise en place d'un toboggan, la mise à neuf de la

pataugeoire, de nouvelles cabines, des arbres pour de l'ombre, les douches avant l'entrée de la piscine et d'autres projets d'aménagement. Durant ces prochaines années, les 2 plateformes seront également refaites et quelques adaptations sont souvent à faire pour obtenir une piscine digne de ce nom. Une seule ombre au tableau est à déplorer, une adaptation des tarifs. Si pour les indigènes le tarif ne change pas, le prix des abonnements et de la location des cabines a dû être revu à la hausse. Pour le reste du Vallon, il faudra s'acquiescer du tarif externe qui ne présente qu'une différence de 2 francs pour les adultes. Ce geste a été mis en place pour remercier la population imérienne d'avoir accepté le lourd crédit et puisque la piscine municipale ne reçoit aucune autre aide financière, il est décrété normal que le tarif soit plus bas pour les résidents de la ville. Il est à noter que chaque année des coûts entre 300 et 400 000 francs sont à la charge de la municipalité, mais les Imériens restent attachés à leur piscine.

### Un peu d'histoire

Si aujourd'hui la piscine de Saint-Imier accueille tout le Vallon et que nombreux vallonniers ont appris à nager dans ces bassins, autrefois, en ce même lieu, se trouvaient des

bassins avec de l'eau de la Suze. En effet, un habitant de Saint-Imier qui a fêté ses 90 ans se rappelle très bien avoir nettoyé ces bassins d'eau froide. Le maire de Saint-Imier, Corentin Jeanneret sourit en racontant cette anecdote car avec les normes d'hygiène actuelles, il ne serait plus possible de revivre ceci. A présent, cette piscine a été conçue pour attirer les nageurs de toute la région et au-delà et non pas uniquement de la commune. Olivier Zimmermann, conseiller

municipal en charge des bâtiments et des infrastructures sportives essuie quelques retours négatifs, mais il se tient volontiers à disposition pour des idées d'amélioration pour que tout un chacun puisse éprouver du plaisir à venir profiter de cette installation sportive. Et si depuis le 25 mai, date officielle de l'ouverture de la saison des baignades, la météo se fait maussade, l'élu imérien espère rapidement avoir une météo plus clémente. L'été peut enfin commencer! ■ EF



La piscine municipale de Saint-Imier a officiellement ouvert après des travaux d'assainissement et de réaménagement

# Elimination des déchets occasionnels et spéciaux

Une bonne nouvelle pour les Communes de Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier et Villeret !

Le projet de déchèterie intercommunale du Haut Vallon (DIHVa) se poursuit, malgré le refus des citoyens de la Commune de Renan d'adhérer au projet.

Destinée à offrir un service de déchèterie aux habitants et aux entreprises pour éliminer et valoriser leurs déchets occasionnels et spéciaux (dangereux) via des filières appropriées, cette infrastructure permettra également d'améliorer le recyclage, de lutter contre les dépôts sauvages et d'éviter le nomadisme des déchets.

A la suite des votations et du préavis positif du Conseil de Ville de Saint-Imier, le Comité de pilotage du projet a entamé une réflexion avec Vadec.

## Qu'en est-il de la suite ?

Les communes se sont prononcées sur un engagement de crédit annuel et sur les grandes lignes du projet (heures d'ouverture, principes architecturaux extérieurs, accès aux professionnels, etc.). Seules des modifications mineures seraient possibles.

Les membres du Copil ont entendu la réticence d'une partie des habitants de Renan, mais sont persuadés qu'il s'agit d'un bon projet qui traduit un besoin d'intercommunalité dans le Vallon.

## Quelle est la position de Vadec ?

Vadec est très attachée à accompagner ses actionnaires dans le



développement de leurs solutions pour une gestion sûre et durable des déchets.

Persuadée de la pertinence de ce projet et que d'autres communes y adhéreront, Vadec a décidé d'assumer le risque entrepreneurial en compensant la contribution financière

qu'aurait apporté Renan. Soutenue par les communes impliquées, cette infrastructure pourra également répondre à de futures demandes de localités du Vallon désireuses de rejoindre le projet une fois celui-ci construit. Bénéficiaire de ce type d'installation pour offrir un service aux

habitants et aux entreprises est un véritable atout pour le Vallon.

## Quelle décision ?

Le comité de pilotage a donc décidé d'aller de l'avant et de poursuivre ce projet sans modification, afin qu'il soit soumis au vote du peuple imérien

qui aura le dernier mot en septembre prochain.

## Un grand merci

Le comité de pilotage remercie chaleureusement tous les habitants, les communes et les différents acteurs qui soutiennent le projet et ont ainsi permis un vote favorable dans la majorité des communes participantes.

## Pour rappel

Le projet prévoit un réaménagement complet du site actuel de la déchèterie de Saint-Imier afin de répondre aux nouveaux standards en vigueur.

L'ensemble de la parcelle serait utilisé et valorisé, avec une partie couverte pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions, atténuer les nuisances sonores et permettre l'installation de panneaux photovoltaïques. Les horaires d'ouverture seraient élargis avec un accès étendu à 6 jours par semaine.

Les déchets autorisés seraient les mêmes qu'aujourd'hui, mais elle accueillerait, en plus, les bio-déchets, tous les déchets spéciaux des ménages et les objets réutilisables que les visiteurs souhaiteraient donner dans la partie ressourcerie. Le service d'éco-point actuel persiste en complément à ce projet de déchèterie.

■ CM

## SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE DE SONVILIER ET ENVIRONS

# Un pique-nique après les vacances

Vendredi 23 août dès 18 h 30

Nous avons le plaisir de vous inviter ainsi que votre famille et vos amis à notre pique-nique annuel.

Il s'agit d'une soirée grillade qui aura lieu au stand de tir de Sonvilier.

Chacun apportera son repas. Des boissons seront en vente sur place à des prix défiant toute concurrence. Venez nombreux, l'ambiance y est toujours fort sympathique.

## Informations diverses

Nous profitons de cette occasion pour vous informer que l'installation de jus de pommes sera à disposition des intéressés cet automne. Le moment venu, merci de prendre contact avec Bernard Christen au 032 941 48 52 ou 079 703 29 57.

Le 21 septembre prochain, notre course bisannuelle partira en Ajoie

avec un car. Destination Courtemelon et Porrentruy.

Les visites de la Fondation Rurale Interjurassienne puis visite du musée Ô Vergers d'Ajoie sont prévues.

Départ à 8 h 30 devant la salle de Paroisse de Sonvilier.

Prix de la course par personne: 50 francs comprenant transport, repas sans boisson et entrée musée. Enfant(s) gratuit(s).

Tous nos membres ainsi que les personnes ne faisant pas partie de notre société sont les bienvenus.

Inscription(s) chez Bernard Dubail, tél 032 941 37 93 jusqu'au 4 septembre.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de nos manifestations, votre comité vous souhaite de très belles vacances et un bel été.

■ JPI

## LA FERRIÈRE AVIS COMMUNAUX

# Fête nationale



Les sociétés locales et la commune vous donnent rendez-vous le mercredi 31 juillet dès 19 h à la halle polyvalente pour marquer ensemble la Fête nationale en toute dignité.

Sur place, grillades et pâtisseries raviront les estomacs et dès 20 h, la fanfare arrivera en cortège sur l'emplacement aménagé. Une partie officielle est prévue avec une allocution des autorités municipales, ainsi que le message de la Paroisse transmis par Nadine Marschner, pasteur.

Si les conditions le permettent, le grand feu sera allumé et il sera possible de faire éclater quelques feux d'artifice en respectant toutes les mesures de précaution. Cette année, la Commune a prévu d'offrir un spectacle lumineux à la nuit tombée.

Venez nombreux vous divertir et partager un moment de bonne humeur! ■ JP

# Soutenir l'agriculture de montagne

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune. Aujourd'hui: soutenir l'agriculture de montagne. Caritas-Montagnards permet de trouver des bénévoles qui soutiennent activement les familles paysannes de montagne dans le besoin ou dans des situations difficiles dans leurs travaux quotidiens. Leur engagement permet aux familles

de souffler et de reprendre confiance. Les bénévoles apportent leur aide là où elle est nécessaire: à l'étable, en faisant les foin, au pâturage, dans le cadre d'un projet de construction ou dans le ménage. Il n'est pas rare que des relations amicales se créent pour la vie. Des exploitations de notre région ont aussi besoin de soutien! Plus d'informations ici: <https://www.bergeinsatz.ch/fr/>. ■ CM

## RENAN AVIS COMMUNAUX

# Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal pendant la fermeture estivale, soit du lundi 22 juillet au vendredi 9 août, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau municipal. Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le maire, Pierre-André Theubet au 079 637 39 46 afin de fixer un rendez-vous ■ CM

## VACANCES

# Fermeture estivale

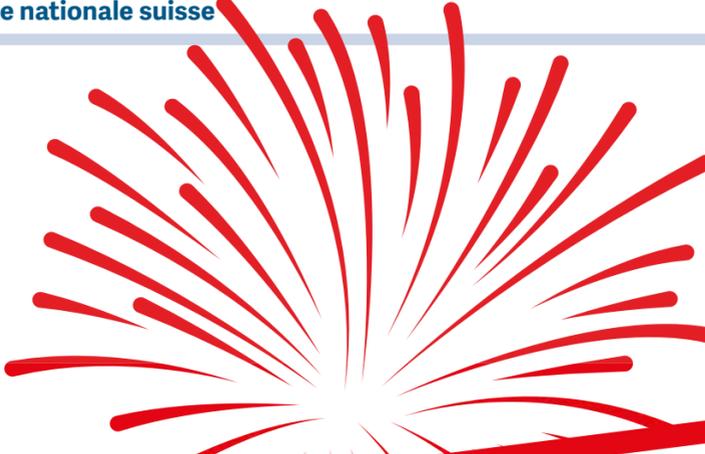
La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 9 août.

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 15 juillet au 4 août.

Bel été à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch  
032 944 17 56





# SUR NOS MONTS...



Qu'ils la marquent le 1<sup>er</sup> Août exactement ou la veille au soir, les communes de la région et divers partenaires touristiques proposent des manifestations conviviales et chaleureuses pour réunir la population à l'occasion de la Fête nationale.

**1<sup>er</sup> août  
2024**

**Cortébert - Aux Queux**

**Dès 18h**

Grillades, boissons, bar, musique  
et un magnifique feu d'artifice

*Les Amis du tir de Cortébert*



PAROISSE DE VILLERET

## Culte Fête nationale

**Dimanche 4 août, 10h  
à l'Eglise de Villeret**

Musique :  
avec la participation  
de joueurs de cor des Alpes

Culte avec sainte-cène  
suivi d'un apéritif offert

Mélodies populaires

**JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT** DÈS 11 H 30

## Fête nationale

### CENTRE COMMUNAL

Alpin Vagabunden  
DJ Zigou  
Jass  
Jeux  
Grillades  
Filets de perche  
Animations musicales  
Soupe aux pois offerte  
Cervelas pour les enfants  
etc.

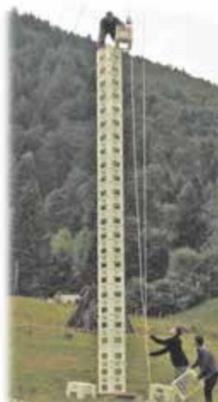
Organisée par la **FSG Péry**  
et le **JodlerKlub Gemsflue**

**Société de tir  
Sonvilier**



Municipalité de  
**SONVILIER**

Pour sa 5e édition, la Société de tir de Sonvilier, avec le soutien de la Commune, vous invite à célébrer la Fête Nationale au stand de tir à Sonvilier le 31 juillet 2024, dès 18h



- ✓ Possibilité de se restaurer sur place
- ✓ Place réservée pour vos feux d'artifices
- ✓ Divers jeux pour petits et grands, comme la célèbre montée des caisses de boisson
- ✓ Bar avec son traditionnel aquarium et musique





**Fête nationale**

 **31 juillet**   
dès 18h

**Terrain de foot  
Sonceboz-Sombeval**  
(Halle de gymnastique en cas de mauvais temps)



**Feux d'artifice**  
Restauration, animations et discours du maire

*Organisé par le Ski-Club de Sonceboz-Sombeval*

**LE GALILEO**  
RESTAURANT-BAR  
CIP TRAMELAN

célèbre la  
**veille de la  
fête nationale**

mercredi 31 juillet 2024 à partir de 18h30  
032 486 06 06 / legalileo.ch / 2720 Tramelan



**MERCREDI 31 JUILLET**  
DÈS 19 H **LA FERRIÈRE**

Restauration à la halle polyvalente  
Allocution officielle  
Fanfare et grand feu

*Cordiale bienvenue à tous ! Les Sociétés locales*

**TRAMELAN**

SALLE DE LA MARELLE

**FÊTE DU 1ER AOÛT**

18H00 OUVERTURE  
ANIMATION MUSICALE AVEC **PARIS - LA TCHAUX**

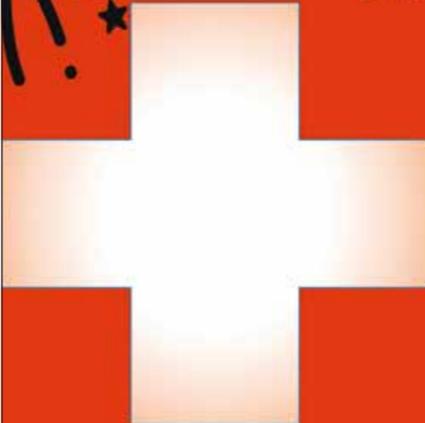
18H30 RESTAURATION  
**JAMBON À L'OS ET SALADE DE PDT**

20H00  
**PARTIE OFFICIELLE**

21H45  
**CORTÈGE AUX FLAMBEAUX**

22H15  
**FEUX D'ARTIFICE**

ORGANISATION  
HALTÉRO-CLUB TRAMELAN  
PAPETERIE F.M. TSCHAN





Fête nationale  
au stand de tir  
de Corgémont

**Jeudi 1<sup>er</sup> août 2024**

**25<sup>ème</sup> Jass aux cartes**

Inscription : Dès 14h00  
Début du Jass : 14h30  
Prix : CHF 25.-/pers.


**GRAND FEU D'ARTIFICE**

Dès 18h00, proclamation des résultats, apéro offert.  
Grillades et frites. Saucisse et lampion offerts aux enfants  
accompagnés de leurs parents. Cantine couverte.  
Dès 22h00, grand feu d'artifice offert par la commune.

Se recommandent : Société de tir Corgémont  
Municipalité de Corgémont





**Rägiswald**  
Bois-Raiguel

# Brunch

**Jeudi 1<sup>er</sup> août  
de 10h à 14h avec 3 buffets**

*Sur réservation*

**Se recommande:  
Famille Bühler – 032 489 19 53**

**1<sup>er</sup> Août 2024**  
avec la **TSCHUNI CLIQUE**

**AMBIANCE MUSICALE et BAR**

**À la Cantine d'Orvin**

16h Début des festivités  
18h Apéro et saucisses offerts par la commune  
20h Partie officielle  
22h Grand feu du 1<sup>er</sup> Août

## Mercredi 31 juillet

- Apéro dès 18h
- Stand de tir de Courtelary
- Grillades
- Diverses boissons
- Ambiance musicale
- Feux d'artifice



**Fête nationale**  
**Mercredi 31 juillet 2024**

**Place du Marché St-Imier**

Dès 16h45 Animation Kids Bike League  
Dès 17h Restauration et animation musicale  
21h15 Discours officiel  
22h15 Feux d'artifice du 1<sup>er</sup> août

Prestation de théâtre de rue par Utopik Family dans le cours de la soirée

Organisation: école suisse des sports de neige St-Imier

Partenariat: SAINT-IMIER, CLIN D'OEIL COMMUNICATION VISUELLE, Villaret



**CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
BERNE-FRANCOPHONE**

## Félicitations aux heureux lauréats

La rédaction de La Feuille d'Avis du District de Courtelary félicite les heureux lauréats du ceff Industrie de son bassin de population et leur souhaite le meilleur pour leur avenir tant professionnel que personnel.

**Automaticien-ne CFC:** Antoine Danz, La Heutte; Mickael Marti, Sonceboz-Sombeval (meilleur résultat au CFC du dpt robotique-automatisation, meilleur résultat au TPI du CFC d'automaticien et meilleur résultat au CFC en système plein temps); Robin Ryser, Tramelan; Arsène Sandmeier, Vauffelin; Killian Schüll, Tramelan; Estevan Anton Senn, La Ferrière (Precitrame Machines SA, Tramelan).

**Dessinateur-trice constructeur-trice industriel-le CFC:** Victoria Göpel, Saint-Imier; Inès Santo, Sonvilier (Posalux SA, Bienne).

**Dessinateur-trice en construction microtechnique CFC:** Thimoté Juillerat, Saint-Imier (meilleur résultat au CFC dans les métiers de la microtechnique); Théo Marocco, Tramelan (Ebauches Micromécanique Precitrame SA, Tramelan).

**Electronicien-ne CFC:** Yanis Bensalma, Péry; Basil Beutler, Saint-Imier (Micro Crystal AG, Grenchen SO); Cédric Mathez, Cormoret (VOH SA, Courtelary).

**Informaticien-ne CFC:** Rémy Boillat, Saint-Imier (meilleur résultat CFC d'informaticien en filière maturité professionnelle TAS intégrée) (The Swatch Group Services SA, Bienne); Dylan Bürki, Tramelan (Omega SA, Bienne); Louis Di Caprio, Péry (LNS Sàrl, Orvin); Tristan Domont, Cormoret; Eliot Gagnebin, Tramelan; Sacha Grüring, Saint-Imier (meilleur résultat au CFC d'informaticien en filière maturité professionnelle TAS intégrée multilingue); Kevin Odiet, Villeret; Marie-Victoire Ouattara, Saint-Imier; Anthony Stucki, Sonceboz-Sombeval (meilleur résultat au CFC du dpt informatique en filière classique ex aequo).

**Mécanicien de production CFC:** Eyoel Andemichael, Saint-Imier (Straumann Villeret SA, Villeret); Chris Hostettler, Sonceboz-Sombeval (Straumann Villeret SA, Villeret); Mahamud Mahamed Osman, Saint-Imier (Dubois & Depraz SA, Arch); Darbaz Mustafa, Frinwillier (Manufacture des Montres Rolex SA, Bienne).

**Opérateur-trice en informatique CFC:** Florian Dos Santos Ferreira, Sonvilier; Micaël Petter, Les Reussilles.

**Polymécanicien-ne CFC:** Juvenal Engombele, Saint-Imier.

**Praticien-ne en mécanique AFP:** Fabien Kmiec, Mont-Soleil; Nuno Miguel Melo Oliveira, Frinwillier; Gwendal Valentino, Saint-Imier (meilleur résultat au CFC ou AFP du dpt mécanique).

**Maturité professionnelle TAS post CFC:** Carolina Sofia Fajardo Ferreira, Tramelan; Michelle Houlmann, Tramelan; Julien Rutscho, Courtelary; Louis Wullemmin, Les Reussilles.

**Maturité professionnelle TAS intégrée en 4 ans:** Rémy Boillat, Saint-Imier; Mickael Marti, Sonceboz-Sombeval; Robin Ryser, Tramelan; Arsène Sandmeier, Vauffelin; Inès Santo, Sonvilier.

**Maturité professionnelle TAS intégrée en 3 ans:** Tristan Domont, Cormoret; Jérémie Tellenbach, Courtelary.

**Maturité professionnelle TAS intégrée en 3 ans multilingue (français-anglais):** Eliot Gagnebin, Tramelan; Victoria Göpel, Saint-Imier; Sacha Grüring, Saint-Imier; Thimoté Juillerat, Saint-Imier; Kevin Odiet, Villeret; Marie-Victoire Ouattara, Saint-Imier; Killian Schüll, Tramelan (meilleure moyenne obtenue lors de l'examen final de maturité professionnelle TAS intégrée multilingue français-anglais). ■ NL

**ACTION JEUNESSE RÉGIONALE**

# Activités mobiles estivales

Les vacances scolaires ont débuté! L'été est là... L'Action Jeunesse Régionale (AJR) et le service des sports de la commune de Tramelan se mobilisent pour la 8<sup>e</sup> édition des activités mobiles estivales! L'objectif: faire briller le soleil encore plus fort sur notre région durant les vacances d'été.



jeunes et moins jeune, des matchs de ping-pong, de beach-volley et de football mais aussi divers jeux de raquettes. Le tout dans une ambiance détendue avec de la musique, des fruits et de l'eau pour un ravitaillement offert à toutes et tous.

### Jeux-concours et défis de l'été!

Du terrain de beach-volley en passant par l'espace football, ces lieux seront aménagés pour proposer un parcours du serveur, un concours de tir à l'arc ou encore de l'équilibre sur une slackline.

Ensemble, ils s'unissent pour proposer gratuitement 3 mercredis après-midi d'activités et d'animations ludiques et sportives dans l'enceinte de la piscine communale du Château de Tramelan. Destinées aux jeunes de

6 à 20 ans de toute la région, les activités mobiles estivales de l'AJR prendront leur quartier les 7 et 14 août de 14 à 17 h (une première session a eu lieu le 10 juillet). Sur place, l'équipe d'animation socioculturelle proposera, aux

### Tout est gratuit, même l'entrée à la piscine!

Tout le matériel de sport sera mis à disposition gratuitement par l'AJR. De même, pour les détenteurs de la carte du centre de jeunesse sur présentation de cette dernière, l'entrée à la piscine sera gratuite les jours d'activités.

Tu as entre 6 à 20 ans? Tu n'as pas encore la carte de membre de l'Action Jeunesse Régionale ni l'abonnement à la piscine? Pas de panique! L'entrée est gratuite pour tous les jeunes âgés de 6 à 20 ans sur présentation d'un bon. Pour l'obtenir, c'est facile, rends-toi sur le site internet: [www.a-j-r.ch](http://www.a-j-r.ch), télécharge et imprime le coupon d'entrée ou scanne le code QR ci-dessous.

Ces bons sont également disponibles dans les locaux de l'AJR à Malleray et à Tramelan durant les heures d'ouverture ainsi que lors des animations mobiles du mercredi après-midi.

Ces activités estivales offrent aux jeunes de la région un lieu et un moment de rencontre, de détente, de divertissement, d'écoute et de conseils.

■ PAB

### Ambiance et fun pour des après-midis d'activités mobiles estivales les 7 et 14 août

Infos pratiques:

De 14 h à 17 h. De 6 à 20 ans.

Piscine communale du Château, Tramelan

Encadrement: des animateurs seront toujours présents pendant les heures d'accueil.

Gratuit



**ÉCOLE PRIMAIRE DE JEAN-GUI À LA TANNE**

## D'un pays à l'autre, le spectacle des élèves



Jeudi passé, les spectateurs se sont déplacés en très grand nombre pour assister au magnifique spectacle de fin d'année préparé par les élèves de la unique classe de l'école de Jean-Gui à La Tanne. Ces derniers les ont emmenés D'un pays à l'autre, durant plus d'une heure...

Loulou s'ennuie, seul, dans sa chambre. Il décide donc de partir

découvrir le vaste monde en passant par une bonne quinzaine de pays différents: la Belgique, l'Irlande, la Grèce, le Maroc et le Japon pour n'en citer que quelques-uns. Ce personnage est emporté par les habitants de chaque pays et découvre les danses, les chants, les rituels, les habitudes propres à chaque pays... voire même certains clichés, qui ont beaucoup

amusé l'auditoire. Les élèves ont présenté de petites pièces de théâtre liées à chaque pays.

L'assistance a également pu découvrir les talents de musiciens de deux des élèves: Philemon a joué un morceau de Schwytzoise quant à Alicia un morceau bulgare de flûte.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que nos artistes en herbe ont laissé la place au président de la Commission scolaire, Raymond Fuhrer, puis à la directrice de l'école, Nathalie Bühlmann. Ces derniers ont chaleureusement remercié tous les partenaires de l'école pour leur engagement et la confiance témoignée tout au long de l'année scolaire.

Les élèves ont ensuite fait découvrir au public l'exposition des magnifiques travaux réalisés en activités créatrices durant l'année scolaire écoulée.

Comme de coutume, tout le monde s'est réuni à midi pour partager, sous un ciel finalement clément, un repas convivial, organisé par les enseignantes. Il est à noter la très grande affluence puisque pas loin de cent personnes se sont restaurées sur place.

■ LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Pour plus d'informations au sujet de notre école: [www.eplatanne.ch](http://www.eplatanne.ch)

**YODLEUR-CLUB TRAMELAN**

## 44<sup>e</sup> kermesse

Notre traditionnelle kermesse se déroulera le dimanche 11 août, dès 11 heures, à la Loge de la Chaux aux Reussilles.

Pour marquer cette 44<sup>e</sup> édition, le Yodleur-Club de Tramelan a invité un orchestre de schwytzoises de la région, l'ensemble *Les Suiss'Mélie*. Les chants de notre Club, avec la collaboration du Jodlerklub Gemsflue Péry-La Heutte, animeront aussi ponctuellement cette journée. Tombola, possibilité de se restaurer et désaltérer sur place, sans oublier l'indispensable soupe au pois. Le Yodleur-Club de Tramelan se réjouit de passer cette journée en votre compagnie. ■ CM

**PAROISSE RÉFORMÉE**

## Cultes de l'été

La période estivale est à nos portes, d'ores et déjà nous vous souhaitons un temps béni de ressourcement, de découvertes et de partages.

Durant l'été, les cultes à venir sont les suivants: 21 juillet, 10 h à Tramelan, taxi: 079 502 79 63; 28 juillet, 10 h à Tramelan, taxi: 032 487 46 75; 4 août, 10 h à Sornetan, taxi: 032 487 67 84; 11 août, 10 h à Tramelan, taxi: 079 825 56 14; 18 août, 10 h à Tramelan, taxi: 076 211 81 26; 25 août, 10 h à Chandon, culte Par8 d'ouverture des catéchismes et d'au revoir du pasteur Reto Gmünder. Service de taxi depuis Tramelan: 077 520 48 93 (appel le dimanche matin entre 8 h et 9 h).

Prière à la manière de Taizé: mardi 27 août, 20 h, église catholique Tramelan. Taxi: 078 908 98 28. Merci d'en prendre bonne note. ■ LVA

**L'avez-vous lue?**

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

# Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire tenue le 24 juin 2024 à 19 h à l'auditorium du CIP

Président : Sébastien Wyss, PLR.

Secrétaire du procès-verbal: Lorrie Houlmann, vice-chancelière.

Invités:

Thierry Niederhauser, conducteur de travaux, KD Architecture SA; Yann Rindlisbacher, ingénieur, directeur de succursale, ATB SA; Philippe Wastian, responsable administratif Energies et Réseaux; Raphaël Chappuis, administrateur des finances.

## 1. Appel

L'appel auquel procède Qendresa Koqinaj Coçaj, secrétaire, fait constater la présence de 33 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 17.

Sont excusés:

Amaury Habegger, PLR  
Vincent Glauser, CM  
Werner Liechti, Groupe Débat  
Karine Voumard, CM

## 2. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne connaissance de l'ordre du jour.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024
4. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2024
5. Réponses aux interpellations

## I. DÉCISIONS

6. Bureau du Conseil général, remplacement de Saralina Thiévent, Groupe Débat, 1<sup>re</sup> vice-présidente
7. Commission des Finances, remplacement de Saralina Thiévent, Groupe Débat
8. Commission des Finances, remplacement de Gabriel Yoder, PS
9. Commission du Développement territorial, remplacement de Qendresa Koqinaj Coçaj, PS
10. Commission Energies et Réseaux, remplacement de Qendresa Koqinaj Coçaj, PS
11. Promenade 3, réfection de la dalle au nord, demande d'un crédit d'engagement TTC de 178 300 francs
12. Zone 30 km/h, concept de circulation sur l'ensemble du village, demande d'un crédit d'engagement TTC de 371 200 francs
13. Motion de Thierry Gagnebin, PS et Sébastien Wyss, PLR, intitulée *Motion urgente* (P3D)
14. Motion de Deborah Kläy, UDC, intitulée *Quel avenir pour le patrimoine bâti de la municipalité*
15. Comptes 2023, adoption
16. Rapport d'activités 2023 du Conseil municipal

## II. PROJETS EN COURS DU CONSEIL MUNICIPAL

17. PDComE
18. Informations du Conseil municipal

## III. DIVERS

19. Résolutions
20. Motions – postulats
21. Interpellations
22. Petites questions
23. Correspondance au Conseil général
24. Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour à l'unanimité.

## 3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024 est accepté à

l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

## 4. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2024

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2024 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

## 5. Réponses aux interpellations

Vital Gerber, Groupe Débat (« Délégué(es) »: c'est-à-dire)

Réponse de Hervé Gullotti, maire: « Le Conseil municipal remercie le dépositaire de l'interpellation pour sa demande qui lui donne l'occasion de fournir quelques éclaircissements sur la démarche proposée par la commission Développement de la Cité. Il se félicite de pouvoir compléter et affiner l'information officielle qui a été faite au moment de la nomination par l'Exécutif de M. Richard Vaucher en tant que délégué, bien que la démarche ait été faite en parfaite transparence.

Le Conseil municipal est conscient que la démarche n'est pas habituelle dans le processus courant du fonctionnement d'une commune. La Ville de Moutier a ouvert la voie en 2010 en nommant un *délégué à la promotion économique* dans le but de promouvoir la place commerciale et industrielle prévôtoise. L'intention du Conseil municipal de Tramelan est plus modeste et a été décidée de manière circonstancielle, en lien avec la personne qui s'est mise à disposition spontanément.

L'initiative de désigner par la Municipalité un *délégué à l'économie* a été réfléchi par la commission Développement de la Cité et a été saluée par le Conseil municipal à plusieurs égards.

D'une part, le délégué est membre de la commission. Cela facilite la transmission d'informations à la commission, chargée de soutenir l'Exécutif dans les questions liées à l'économie au sens large mais aussi au développement de la localité dans une acceptation toute aussi large de la définition.

D'autre part, la Municipalité profite de l'expérience et du réseau de Richard Vaucher, dont le parcours professionnel et associatif a une résonance avec le développement de la région de Grand Chasseral.

Dans le détail, le mandat de Richard Vaucher est défini comme suit: Monsieur Vaucher, libéré de ses occupations professionnelles et associatives principales, il s'est mis à disposition de la Municipalité de son propre chef dans le but d'offrir une partie de sa nouvelle disponibilité au service de la communauté. Il est actif pour Tramelan de manière bénévole, sans engagement communal fixe ni contrat de travail. Monsieur Vaucher offre de son temps et de son expérience selon son bon vouloir, sans contrepartie pécuniaire et sans en tirer un quelconque avantage. M. Vaucher n'est affilié à aucun parti politique et n'a pas d'intérêt financier dans une quelconque entreprise établie à Tramelan. Dénuée de pouvoir décisionnel, son action se veut constructive et orientée vers un développement harmonieux de la cité, dans l'esprit des options et des objectifs définis par le CM et la commission Développement de la cité.

Richard Vaucher est principalement actif sur demande de la Mairie, du Conseil municipal ou du conseil d'administration de Tramelan Economie Industrie SA. Il conseille et fait le lien avec le Conseil municipal selon les besoins de ce dernier. Il participe de manière consultative à des démarches entreprises par le Conseil municipal et son objectif est avant tout d'apporter un consensus sur des projets communaux d'envergure et de créer des liens entre les différentes parties prenantes.

Un descriptif de poste pour ce rôle est prévu dans le cahier des charges de la commission, qui n'a toutefois pas été élaboré. La commission qui s'est donnée elle-même cette tâche ne conçoit pas pour le moment la nécessité de le rédiger dans la mesure où l'action de Richard Vaucher est ponctuelle.

Le Conseil municipal n'exclut pas la nomination d'autres *délégués*. Il s'agit d'une question d'opportunités et de besoin de l'Exécutif. Les conditions-cadre d'engagement sont également à observer, de sorte de ne pas tomber dans l'écueil du lobbyisme que craint l'interpellateur. La question se posera certainement prochainement au Conseil municipal qui a été adopté en séance du 30 avril 2024 le projet d'établissement d'un Plan directeur de l'énergie qui engage dans différentes mesures à prendre d'ici 2035 et qui propose d'une part la constitution d'un groupe de travail *énergie* et d'autre part la nomination d'un *délégué à l'énergie*.

L'interpellateur se déclare *partiellement satisfait* de la réponse.

Jacques-Eric Favre, PS (pose de 2 miroirs aux carrefours Migros Grand-rue et 943 Grand-rue)

Réponse de Hervé Gullotti, maire: « La Police administrative s'est rendue sur place avec l'OPC pour étudier la faisabilité. L'OPC confirme que la pose de miroirs peut être justifiée pour la sécurité au débouché de la rue du Collège sur la Grand-Rue et également de la rue de la Printanière sur la Grand-Rue.

Suite à cette approbation de l'OPC, la Police administrative va demander un devis pour la pose de ces miroirs et les budgéter pour l'année 2025. Sauf contrainte inattendue, la demande est donc en bonne voie pour recevoir une réponse favorable.»

L'interpellateur se déclare *satisfait* de la réponse.

## I. DÉCISIONS

6. Bureau du Conseil général, remplacement de Saralina Thiévent, Groupe Débat, 1<sup>re</sup> vice-présidente

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Groupe Débat, le Conseil général nomme à l'unanimité Valérie Piccand, Groupe Débat, en qualité de 1<sup>re</sup> vice-présidente du bureau du Conseil général avec effet immédiat, en remplacement de Saralina Thiévent, Groupe Débat, démissionnaire au 30 avril 2024.

Le président souhaite beaucoup de plaisir à Madame Piccand au sein du bureau.

7. Commission des Finances, remplacement de Saralina Thiévent, Groupe Débat

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Groupe Débat, le Conseil général nomme à l'unanimité Valérie Piccand, Groupe Débat, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Saralina Thiévent, démissionnaire au 30 avril 2024.

Le président souhaite beaucoup de plaisir à Madame Piccand au sein de cette commission.

8. Commission des Finances, remplacement de Gabriel Yoder, PS

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Parti Socialiste, le Conseil général nomme à l'unanimité Qendresa Koqinaj Coçaj, PS, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Gabriel Yoder, PS, démissionnaire au 15 mars 2024.

Le président souhaite beaucoup de plaisir à Madame Koqinaj Coçaj au sein de cette commission.

Remarque: Quentin Landry, UDC, rejoint la séance à 19 h 15.

Remarque: le Président indique que la majorité absolue est désormais fixée à 18.

9. Commission du Développement territorial, remplacement de Qendresa Koqinaj Coçaj, PS

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le groupe Parti socialiste le Conseil général nomme à l'unanimité Liridona Zenelaj Bujari, PS, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Qendresa Koqinaj Coçaj, PS, démissionnaire au 20 juin 2024.

Le président souhaite beaucoup de plaisir à Madame Liridona Zenelaj Bujari au sein de cette commission.

10. Commission Energies et Réseaux, remplacement de Qendresa Koqinaj Coçaj, PS

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le groupe Parti socialiste le Conseil général nomme à l'unanimité Jacques-Eric Favre, PS, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Qendresa Koqinaj Coçaj, PS, démissionnaire au 20 juin 2024.

Le président remercie Monsieur Favre pour sa disponibilité.

11. Promenade 3, réfection de la dalle au nord, demande d'un crédit d'engagement TTC de 178 300 francs

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, précise que toutes les informations se trouvent dans le message, mais que Thierry Niederhauser du bureau d'architecture Kipfer est à disposition pour toutes questions techniques.

Le président donne directement la parole aux rapporteurs de groupe qui préavisent tous favorablement l'objet.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote l'objet en rappelant l'énoncé de la décision.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de 178 300 francs TTC pour la réfection de la dalle au nord du bâtiment de la Promenade 3.

12. Zone 30 km/h, concept de circulation sur l'ensemble du village, demande d'un crédit d'engagement TTC de 371 200 francs

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Christophe Gagnebin, CM, explique que ce rapport est le fruit d'une motion qui a été transmise du Conseil général au Conseil municipal. Ce dernier a par la suite chargé la commission du développement territorial de son élaboration. Il rappelle que cela s'inscrit aussi dans la lignée du rapport CITEC qui entendait améliorer la sécurité des enfants sur les cheminements piétonniers à destination des écoles. Ce projet a également pour but de donner réponses à différentes demandes et pétitions qui sont parvenues au Conseil municipal de plusieurs quartiers, notamment des Dolaises et de la rue du 26-mars. L'objectif du 30 km/h est quadruple: d'une part, il s'agit de renforcer la sécurité sur les routes communales qui ont été pour beaucoup d'entre elles construites et élaborées à une époque où le trafic motorisé était réduit voire même pour certaines d'entre elles, inexistant. Il s'agit aussi d'améliorer la convivialité et la qualité de vie dans nos différents quartiers, de contribuer à la protection de l'environnement et aussi de promouvoir la mobilité douce. Le principe général de cette introduction du 30 km/h est de veiller à ce que le respect des limitations de vitesse se fasse assez naturellement pour qu'il n'y ait pas de contraintes excessives, et d'autre part, le principe de clarté. L'automobiliste doit savoir à quelle vitesse il a le droit de rouler. Cela implique que l'on ne multiplie pas les changements de limitation. C'est la raison pour laquelle la commission est arrivée à la conclusion que la meilleure solution était l'introduction d'une zone 30 km/h généralisée sur les routes communales, exception faite pour la route cantonale qui elle ne dépend pas des organismes communaux. La question s'est posée de quelques exceptions, il est apparu que notamment sur l'axe rue du Nord et rue du 26-Mars/ rue de la Paix, le nombre de véhicules en stationnement présentait des dangers (portière qui s'ouvre ou piétons qui débouchent entre les voitures). La Combe-Aubert dispose aussi d'un carrefour délicat et d'un cheminement piétonnier où beaucoup d'enfants doivent traverser la rue. Enfin, une demande du Home Oasis qui est situé à proximité et qui doit manoeuvrer avec un bus pour s'engager sur la rue avec une très mauvaise visibilité. Les coûts concernent les dépenses minimales, c'est-à-dire

les signalisations, marquage des rues, mobiliers urbains. D'autres mesures pourraient être prises dans le cadre de travaux de réaménagement ou de réfection de certaines de nos rues comme on l'a fait au cours de ces dernières années que ce soit à la rue du 26-Mars, à la rue de la Printanière ou encore à la rue des Prés. La commission a fait appel au bureau ATB. Elle s'est inspirée du rapport qui avait été établi à l'époque même si les exigences du droit supérieur en matière de zone 30 km/h sont moins grandes aujourd'hui qu'à l'époque. La commission des Finances et le Conseil municipal ont préavisé cet objet favorablement. Il y aura par la suite un délai référendaire et une mise à l'enquête publique qui permettra le dépôt d'oppositions. Pour bien clarifier les choses, il rappelle que le Conseil général se prononce ce soir sur le principe de l'introduction de la zone 30 km/h généralisée ainsi que sur son crédit. Il précise que le Conseil général ne se prononce pas sur les mesures d'aménagements de détails ou d'autres mesures préconisées dans le rapport qui concernent le secteur Chemin des Sources, rue du Plan, du Stand, le quartier du Ténor, le Collège Ouest, la rue de la Place ou d'autres emplacements sur lesquelles des dispositions complémentaires pourraient être prises. Ces mesures-là feront l'objet de décisions ultérieures et seront également soumises à une mise à enquête publique.

Monsieur Gagnebin cède la parole à Yann Rindlisbacher, ingénieur, directeur de succursale, ATB SA, qui présente le projet.

*Remarque:* Elvis Lehmann, PLR, rejoint la séance du Conseil général à 19 h 35.

*Remarque:* Pierre Sommer, CM, rejoint la séance du Conseil général à 19 h 35.

Le président remercie pour la présentation dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

Le président laisse la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, le PS, le Groupe Débat et le PLR préavisent favorablement l'objet. L'UDC en revanche préavisé négativement l'objet.

Audrey Châtelain, PS, demande si la variante choisie par le Conseil municipal est bien celle munie de quatre zones, trois rues, et les Reussilles et non la variante, huit zones ou la rue de la Printanière et la Combe-Aubert restaient en zone 50 km/h.

Yann Rindlisbacher répond qu'il s'agit bien de la variante énoncée.

Pour Quentin Landry, UDC, sa fraction UDC estime qu'un changement aussi important et qui impacte fortement la mobilité du village devrait passer en votation populaire. Les dépenses sont scindées en plusieurs étapes alors que le montant réuni dépasserait les CHF 500 000 francs de la compétence du Conseil général. Il ajoute que d'un point de vue personnel, on a toujours tendance à ajouter des restrictions dans plusieurs domaines alors qu'on a tous une responsabilité individuelle. Il y a des choses bien dans ce projet, mais il serait préférable d'investir cet argent sous la route et non au-dessus, selon lui.

Quentin Landry, UDC, propose un amendement.

Monsieur Rindlisbacher précise que les coûts supplémentaires, hors crédit, ne sont pas du tout nécessaires pour que le projet fonctionne. Il soulève qu'en faisant quelque chose de très modeste dans un premier temps, le projet s'améliorera au fur et à mesure des années. La commune a utilisé le dossier de 2011 pour mettre en pratique certains éléments passés dans des crédits de rues. Il relève que si l'on veut

joindre l'esthétique, la sécurité et l'efficacité c'est autour du million et non 300 000 francs qu'il faut tabler. Il parle uniquement de l'aspect technique.

Audrey Châtelain, PS, relève que cela fait 15 ans qu'il y a eu le rapport concernant la sécurisation des routes dans le village. Un projet est maintenant présenté avec la possibilité de sécuriser les enfants qui emprunteront ces routes où les véhicules circuleront à des vitesses qui seront adaptées. Elle estime qu'au vu des coûts et des aménagements pour les piétons et écoliers, il y a tout avantage pour le Conseil général d'aller de l'avant dans ce projet. Il est temps que la commune puisse offrir ça aux écoliers ainsi qu'à la population.

Christophe Gagnebin, CM, indique que le choix de soumettre cet objet au référendum obligatoire est une décision qui regarde la fraction UDC. La question est de savoir si cette décision est vraiment plus importante qu'une autre. Il rappelle qu'il existe le référendum facultatif pour cet objet. Monsieur Gagnebin s'oppose à l'idée d'ajouter 200 000 francs supplémentaires. Le projet tient en compte la situation financière communale et se contente de prendre des mesures qui doivent être prises pour que le projet puisse fonctionner. Il estime que cela serait faux de faire voter d'emblée 200 000 francs de plus, car ce qui est intéressant, c'est de d'abord tirer les expériences sur les mesures prises dans un premier temps et de corriger le tir en fonction de ce qui est respecté ou non. Il faut aussi tenir compte de la législation. Peut-être que des choses deviendront nécessaires et d'autres ne le seront plus puisque ces travaux seront accomplis dans un horizon de 5 voire 10 ans, au fur et à mesure aussi de la réfection de certaines rues. Il pense qu'il est beaucoup plus sage d'intégrer ces mesures-là aux futurs crédits routiers sur lesquels le Conseil général et le peuple devront toujours se prononcer.

Quentin Landry, UDC, se met à la place du citoyen qui aurait voté non il y a 10 ans. Le projet est relancé sans l'avis du peuple.

Monsieur Gagnebin répond que l'objet n'est jamais passé en votation populaire.

Manila Monti Charmillot, Groupe Débat, relève que les retours de la population ont été reçus par différents moyens, notamment, via le rapport Citec qui a été envoyé à tous les parents d'enfants des différentes écoles. Il y a eu de nombreuses interpellations, motions ou autres quant à la mobilité et à la problématique liée à la Grand-Rue. Elle indique que la commission du développement territorial a essayé d'amener une approche pragmatique qui répond rapidement aux interrogations et aux soucis des citoyens. Elle recommande, par conséquent, au Conseil général d'accepter l'objet et insiste sur le fait que le projet a beaucoup été réfléchi au sein de la commission et n'a pas été élaboré à la légère.

Vital Gerber, Groupe Débat, annonce que sa fraction se réjouit de voir ce projet arriver à bout touchant et qu'il puisse entrer dans sa phase de concrétisation. Effectivement, les questions de sécurité sont des interrogations récurrentes qui viennent aussi de la part du Conseil des parents de manière très régulière. Il relève que ce n'est vraiment pas un montant élevé par rapport à ce que l'on gagne en matière de sécurité des écoliers, notamment. Il relève encore une fois que dans ce crédit, un montant de 100 000 francs est indépendant de la limitation de vitesse 30 km/h, qu'il s'agit simplement de mesures de sécurisation. Il est tout à fait justifié que le Conseil général accepte ce crédit ce soir. Le Conseil général se prononce de manière globale sur le projet ce soir, mais il est aussi

bon d'entendre la préoccupation des citoyens afin qu'ils ne fassent pas résistance sur des points précis et comme évoqué précédemment, le quartier du Ténor a émis des demandes pour être entendu depuis 2022. De ce fait, quelles sont les intentions du Conseil municipal pour prendre en compte les préoccupations citoyennes?

Monsieur Gagnebin répond que les préoccupations citoyennes sont contradictoires. Pour l'instant, ce qui a été pris comme décision pendant la durée des travaux sur la Grand-Rue cet été, c'est de mettre en bordiers autorisés les rues du Stand/du Plan et chemin des Sources pour éviter un report du trafic transit. Cette mesure devait être élaborée rapidement car elle est limitée à six mois. Cette décision a été prise d'entente avec les services compétents de la Police cantonale et de l'Office des Ponts et Chaussées du Canton de Berne. Par la suite, le problème de cet axe demeure. C'est effectivement une rue qui n'est pas adaptée pour accueillir un trafic important, que ce soit en raison de deux virages serrés et du fait que les issues des immeubles débouchent immédiatement sur la route elle-même. Cette rue a été construite à l'époque où il n'y avait pas de trafic motorisé. La solution serait peut-être de trouver une voie qui permette de maintenir le passage des habitants du Ténor, tout en freinant néanmoins le trafic de transit en provenance des Lovières ou alors le trafic de transit qui servirait à contourner des embouteillages qu'il y aurait sur la Grand-Rue. La commune analysera ce qui pourrait être possible, mais Monsieur Gagnebin souligne que cet exercice n'est pas facile. Une décision peut-être pas consensuelle devra être prise par la suite. Il ajoute qu'un nouveau problème vient s'ajouter à l'exercice avec la réfection du passage à niveau du Jeanbrenin, jugé non conforme par l'Office fédéral des Transports.

Vital Gerber, Groupe Débat, demande s'il est possible d'ajouter bordiers et vélos autorisés sur les panneaux car il serait dommage de pénaliser le trafic cycliste dans le cadre de ces restrictions.

M. Gagnebin rappelle que c'est bien le trafic motorisé qui est interdit. Ce qui veut dire qu'avec un vélo c'est autorisé.

Quentin Landry, UDC, dépose l'amendement suivant: soumettre l'objet en votation populaire: 6 voix favorables, 29 voix défavorables et 2 abstentions. L'amendement est donc rejeté.

Le Président passe ensuite au vote le crédit d'engagement de 371 200 francs TTC pour établir un concept de circulation sur l'ensemble du village en zone 30 km/h qui est accepté par 28 voix favorables, 2 voix défavorables et 5 abstentions.

### 13. Motion de Thierry Gagnebin, PS et Sébastien Wyss, PLR, intitulée *Motion urgente (P3D)*

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Hervé Gullotti, maire, prend la parole: « Le Conseil municipal est conscient que la décision vous appartient. Les débats ont eu lieu dans ce cénacle à deux reprises maintenant. Il attend votre décision par rapport au sort que vous ferez à cette motion. Il aimerait rappeler néanmoins que cette motion engage l'avenir de la cité. Le Conseil municipal regretterait qu'il y ait de la part du Conseil général une forme de soutien à l'inertie par rapport à ce qui est proposé dans la motion. Le Conseil général rappelle que tout est ouvert encore une fois et qu'il y a des enjeux locaux, régionaux, cantonaux dans ce texte. « Il est extrêmement important pour vous aussi de savoir ce que vous voulez de votre avenir à Tramelan »,

lance-t-il. Bien sûr que le Conseil municipal se pliera à la décision, mais il vous invite à soutenir cette motion ».

Le président cède la parole à Thierry Gagnebin, PS.

Les motionnaires souhaitent maintenir cette motion et se réjouissent que le Conseil municipal la soutienne également. L'industrie horlogère, la micromécanique est au cœur de notre village, fait partie de son ADN et a influencé grandement le développement et le caractère de Tramelan. En acceptant cette motion, nous nous engageons à une réflexion approfondie et à une stratégie respectueuse et appropriée pour notre communauté. Renoncer à un développement, voire appeler à la décroissance est un très mauvais signe pour les employeurs déjà implantés et pour ceux qui pourraient s'installer ici. Bien que le développement économique connaisse des hauts et des bas, il faut souligner que les friches industrielles sont rares, voire inexistantes, dans notre commune. Cela témoigne de notre engagement de longue date envers un développement économique rationnel. D'ailleurs l'industrie joue aussi un rôle en rénovant l'existant à l'exemple de la Sulzer, Ergas, des anciennes usines. Elle a créé des emplois qui ont permis de fidéliser et de réaugmenter la population qui était en chute libre jusqu'au début des années 2000. Ce n'est pas que des frontaliers qui travaillent dans la commune! La population a augmenté de 400 habitants en 20 ans. Pour la petite anecdote, les frontaliers ont rapporté 350 000 francs d'impôts en 2023, ce qui n'est pas négligeable. Ce revirement de notre économie depuis les années 2000 a permis de remettre les finances communales à flot. Avant que Tramelan ne bénéficie d'un nouvel essor, les finances communales présentaient même un découvert au bilan, autant dire à mon avis que le développement de la zone des Lovières en particulier de la ZPo4 *Fin Les Lovières* mais aussi l'extension du ceff Commerce et du haut des Lovières ne sont pas étrangers à cette évolution positive. L'amélioration des transports publics, la pérennisation de ceux-ci qui doivent amener à une augmentation du nombre d'usagers de ces transports publics passent par de tels projets et même si tout ne se fait pas par le train, nous préférons voir demain un bus électrique tourner à droite ou à gauche en allant sur le Pont de la Formation, ce qui symboliserait ainsi un projet d'avenir prometteur plutôt que de voir le trafic individuel s'intensifier encore tout en ne faisant que traverser notre village pour se rendre dans la zone industrielle d'une autre commune, ceci sans retombée favorable pour la commune de Tramelan. Pour toutes ces raisons, nous invitons le Conseil général à accepter cette motion.

Le Président remercie Thierry Gagnebin, PS, pour ce complément d'information.

La fraction Groupe Débat, par la voix de Manila Monti-Charmillot, laisse la liberté de vote.

Les fractions PS et PLR préavisent favorablement le projet. Le Parti UDC préavisé quant à lui négativement la motion.

Le président ouvre la discussion.

Vital Gerber, Groupe débat, rapporte que le Parti a eu de la peine à savoir quoi décider avec cette motion. Il avoue ne pas très bien comprendre sur quoi le Conseil général est censé voter ce soir et a donc une série de questions. La première question concerne le titre *motion urgente*. Comme vous le savez, la législation communale ne prévoit aucune intervention parlementaire urgente, formellement, l'urgence ne peut pas être demandée. Ici, il s'agit apparemment du titre mais la motion désigne en même temps le mode d'intervention, il y a donc une certaine

ambiguïté. Cette motion a été déposée alors que le Conseil général avait décidé d'agender une séance extraordinaire qui a été déposée avant. Entre temps, cette séance extraordinaire a eu lieu, qu'est-ce que ça veut dire *urgent* ?

Thierry Gagnebin, PS, répond que l'urgence vient de la réaction qu'il y a eu très rapidement après la présentation qu'avait faite le bureau ATB au Conseil général. C'est lié à une réaction très émotionnelle, et il leur est apparu urgent dans le même cadre que le débat sollicité lors d'une séance extraordinaire que cet objet puisse être traité rapidement. L'idée d'urgence était de ne pas laisser tarder cet objet afin de ne pas permettre à l'aspect émotionnel de s'étendre et que de mauvaises informations circulent dans le village.

Vital Gerber, Groupe Débat, rebondit sur les fausses informations, et relève que dans la motion, on parle de *spéculation qui ne serait que le fruit de l'imagination*. Vital Gerber n'arrivait pas à bien comprendre car le lien est fait avec la CRTU (conception régionale des transports et de l'urbanisation). Dans cette CRTU il y a des plans qui existent. Qu'est-ce qui est du fruit de l'imagination? Est-ce les plans de la CRTU qui sont les fruits de l'imagination ou les citoyens qui ont pris la peine de les consulter et qui sont incapables de les comprendre et qui donc n'expriment que le fruit de leur imagination?

Selon Thierry Gagnebin, PS, pour eux, motionnaires, l'idée est d'aller au bout d'un projet pour pouvoir se positionner sur quelque chose d'abouti. Ce qui a été présenté était un avant-projet qui doit être développé et qui nécessite encore un certain nombre d'études complémentaires, de phases de consultation et autres. Tout stopper à ce stade ne permet pas d'avoir une vision suffisamment aboutie pour pouvoir se positionner. La CRTU émettait des hypothèses et autres, ce n'est pas quelque chose d'inscrit dans le marbre. Ce sont des choses qui doivent encore être adaptées, finalisées et améliorées.

Le Président demande à Vital Gerber, Groupe Débat, s'il a encore beaucoup de questions. Il presse ce dernier car il ne souhaite pas y consacrer toute la soirée.

Monsieur Gerber remercie le président pour sa neutralité.

Vital Gerber note qu'avant-projet est l'équivalent à *fruits de l'imagination*. Il se dit mal à l'aise car il a l'impression qu'en lisant cette motion, on pourrait lire un texte du Conseil municipal. Il est aussi mal à l'aise d'entendre les arguments qui sont présentés. On parle comme s'il s'agissait de voter si on est pour ou contre ce projet, ce n'est pas ce que Monsieur Gerber lit dans les décisions pour lesquelles le Conseil général est censé se prononcer. Ceci l'interroge, est-ce le rôle du Conseil général de faire du copier-coller de ce que veut le municipal pour en faire une motion et pour ensuite voter, l'autorisation du Conseil municipal à faire ce qu'il voulait faire.

Pour entrer plus en détail, sur les 4 points sur lesquels le Conseil général doit se prononcer: le point 2 dit: *respecter les procédures urbanistiques en vigueur*, on fait une motion pour respecter les procédures mais si l'on n'accepte pas la motion, les procédures ne sont pas respectées? Ou alors c'est une motion inutile? La 3<sup>e</sup> question est un problème relatif au point 4: cela va au-delà des procédures puisque le P3d est du ressort du Conseil municipal mais si on demande d'aller au-delà des procédures, est-ce que l'on doit voter pour les procédures ou pour aller au-delà des procédures. Dernière question, pour tout regrouper en une seule intervention, tout ce qui est demandé depuis le début, c'est justement qu'il puisse y avoir le débat, et maintenant,

mais pas quand on aura investi des dizaines de milliers de francs pour essayer de faire un emballage à cette pillule, ça ne passe pas forcément. Cela le gêne que l'on demande l'urgence pour voter ce soir dans une procédure où la population n'est appelée à se prononcer que tout à la fin quand tout sera ficelé, alors qu'au fonds, on voit bien que c'est maintenant que le débat devrait avoir lieu. Le Conseil général a aussi eu la présentation de la Chambre d'économie publique lors de la séance extraordinaire. Le Conseil général a aussi vu ce qui a changé au moment où ce Pôle de développement économique a été décidé et c'est là-dessus que le débat devrait avoir lieu. Est-ce que l'on veut une extension du pôle de développement économique? On a entendu de la part de la Chambre d'économie publique, qu'il y avait, il cite *des changements de la structure industrielle régionale avec l'émergence de grande quantité*, donc ce qui est en projet c'est des projets de 10 000 m<sup>2</sup> et ce qu'on nous cite en exemple c'est les champs-de-Boujean, ce n'est pas le fruit de son imagination, il renvoie à la présentation de la Chambre d'économie publique. Au fond, le débat, ça devrait être celui-là. Est-ce qu'on veut transformer Tramelan en Champs de Boujean?

Hervé Gullotti, maire, se permet de prendre la parole car le Conseil municipal a été pris à partie dans l'intervention de Monsieur Gerber. Il explique que tout d'abord le Conseil municipal ne dicte pas les interventions qui sont déposées ici au Conseil général. Il rappelle qu'il y a des discussions et des échanges de points de vue en séance de fraction. Il n'est pas impossible que certains membres du Conseil général nourrissent leurs interventions et leurs remarques que les conseillers municipaux sont autorisés à faire en séance de fraction. Nous n'avons pas dépensé des milliers de francs pour ce projet qui est présenté ce soir. Il a déjà été dit et il le rappelle, nous avons libéré un crédit de 20 000 francs pour que le bureau puisse accomplir cette étude pour autant que la motion passe la rampe ce soir. Finalement, il demande aux membres du Conseil général de dépassionner ce débat. Effectivement, il n'y a pas eu beaucoup de débats et c'est regrettable. Ce que l'on entend ne provient que d'une direction et il le regrette. Si le Conseil général accepte cette motion, cela donnera une direction à suivre au Conseil municipal. Il réitère sa demande de dépassionner ce débat car ce n'est pas comme ça que nous allons construire un projet auquel les citoyennes et citoyens de la commune pourront s'identifier.

Le Président remercie Hervé Gullotti, maire, pour ces précisions.

Valérie Piccand, Groupe Débat, souhaite préciser deux choses. La première c'est que l'on peut être opposé à cette motion ou même au projet de PDE sans être pour autant décroissant voire passiste, c'est important de le citer car ça a été plusieurs fois faussement dit. D'autre part, ce qui est important c'est que si l'on souhaite sacrifier 8 hectares de terres agricoles il faut que ce soit un projet qui soit voulu par la population et c'est pour ça qu'elle souhaiterait que la population soit intégrée, plus intégrée dès le début pour savoir quel développement elle veut pour la commune. Cela veut dire soit avec un PDE et des entreprises externes que l'on ne pourra pas forcément choisir ou est-ce que ce sera une autre forme de développement qui soit économique ou autres. C'est pour ça qu'elle aimerait bien que la population soit appelée à se prononcer par un vote ou une consultation maintenant et pas quand le projet est terminé et ficelé et que l'on a fait en sorte que ce P3D soit acceptable. C'est pour ça qu'elle ne soutiendra pas cette motion, non pas parce qu'elle est contre le débat ou contre le développement, c'est parce qu'elle le veut d'une autre manière.

Sylvain Riard, PS, a de la peine à comprendre l'idée d'aller à l'encontre d'un projet comme ça pour le moment. C'est vrai qu'il y a beaucoup de questions, il y a des choses qui peuvent être de l'imaginaire ou pas. Des solutions ont été proposées, elles ne sont peut-être pas optimales actuellement. Il y a déjà des problèmes de trafic dans le village, dont le Pont de la Formation. L'avantage avec une étude comme celle-ci, c'est qu'on va pouvoir amener un projet avec une réflexion qui va au-delà de juste 8 hectares sacrifiés. Aujourd'hui si on va vis-à-vis de la population en demandant est-ce que vous êtes d'accord de sacrifier 8 hectares pour l'industrie, ce n'est pas la même chose que si on arrive avec quelque chose qui tient la route ou on a réfléchi dans l'ensemble tant au niveau de la circulation et des problèmes que l'on rencontre déjà au village afin d'arriver avec des solutions. L'avantage de pouvoir proposer, de pouvoir réfléchir et de mettre en place une étude c'est que ça permet aussi de réfléchir à des problèmes qu'on a déjà maintenant et qui vont encore s'accroître avec ce qui a été construit dernièrement.

Le Président remercie Sylvain Riard, PS.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe l'objet au vote.

Au vote, le Conseil général accepte par 18 voix favorables, 12 voix défavorables et 5 abstentions la réponse à la motion *Motion urgente (P3D)*.

#### 14. Motion de Deborah Kläy, UDC, intitulée *Quel avenir pour le patrimoine bâti de la municipalité*

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, prend la parole: « Le service des Infrastructures remercie le Parti UDC pour la motion déposée. Elle va permettre de revoir la rentabilité de nos bâtiments communaux, de revoir l'ensemble des investissements qui ont été fait, de revoir la valeur immobilière, la valeur AIB mais ceci prendra un temps considérable pour son élaboration. C'est pourquoi le service des Infrastructures a proposé au Conseil municipal de transformer cette motion en postulat et d'ensuite travailler avec les différentes commissions comme cela a été demandé. Enfin il propose de créer un groupe de travail une fois que le service a pu établir l'ensemble des bâtiments de ce patrimoine de 110 millions et de travailler sur l'étude de rentabilité afin de pouvoir proposer quelque chose. Je vous recommande de respecter le choix du Conseil municipal de transformer cette motion en postulat ».

Le Président cède la parole à Deborah Kläy, UDC, motionnaire.

Déborah Kläy, UDC, déclare que le Service des Infrastructures a été mis au courant de cette motion. Malheureusement, la commission des Infrastructures, elle, n'a pas été nantie. Le thème n'a pas été présenté ni débattu au sein de ladite commission. Ceci est regrettable. Les motionnaires décident par conséquent de maintenir la motion et de ne pas la transformer en postulat.

La parole n'étant plus demandée, le président passe la parole aux rapporteurs de groupe.

L'UDC et le PLR préavisent favorablement le maintien de la motion.

Les fractions Groupe Débat et PS préavisent négativement le maintien de la motion, la jugeant trop contraignante pour le Parti socialiste.

Le Président ouvre la discussion.

Déborah Kläy, UDC, déclare qu'ils comprennent que c'est un dossier très conséquent et qu'il implique beaucoup de personnes mais il s'agit d'un sujet important qui doit être pris à bras le corps. Ils souhaitent maintenir la motion pour qu'elle puisse finalement aboutir à quelque chose de constructif.

Valérie Piccand, Groupe Débat, indique que sa fraction tout comme le Parti socialiste ont eu beaucoup de discussions à ce sujet et auraient aimé que la motion soit transformée en postulat pour les raisons évoquées par Monsieur Ducommun. Elle estime dommage que cette motion finisse par être refusée alors qu'elle part d'une bonne idée. Elle invite le Conseil général à transformer la motion en postulat.

Déborah Kläy, UDC, propose une interruption de séance à 20 h 25. La motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.

La séance reprend à 20 h 32.

Le Président demande la prise de position des motionnaires.

Déborah Kläy, UDC, prend la parole et explique que le premier sentiment qu'ils ont eu après avoir reçu la réponse du Conseil municipal, c'est que cette motion ne semblait pas importante à leurs yeux car elle n'avait même pas été présentée au sein des commissions. Après discussion avec Monsieur André Ducommun, CM, et le Parti UDC, il a été constaté que ce projet tient à cœur au Service, et ce malgré sa charge. Par conséquent, ils acceptent la transformation de la motion en postulat.

Le Président passe au vote l'objet.

Au vote, à l'unanimité des membres du Conseil général, la motion est acceptée et changée en postulat.

#### 15. Comptes 2023, adoption

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole à M. le maire.

Hervé Gullotti, maire, prend la parole: « Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ce sont des comptes 2023 très positifs que nous vous soumettons ce soir, avec un bénéfice au compte général de 106 646 fr. 54 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 500 500 francs.

Vous avez pu le lire dans le rapport explicatif au compte global, l'impôt sur le revenu des personnes physiques a dépassé son objectif de 3,25% à 9 263 300 francs. Le bonus sur l'estimation quote-part 2022 du décompte des Œuvres sociales présente également un excédent de revenus de 383 800 francs.

Les comptes 2023 présentent en outre une réserve de politique financière de 3 455 476 fr. 30 et une fortune nette de 3 358 416 fr. 78, avec 38 585 435 fr. 27 de capitaux propres sur un passif qui s'élève à 50 161 675 fr. 33.

Les financements spéciaux en page 191 se portent également bien, ce qui permet de dire sans rougir que les finances communales ont les reins solides. Nous n'avons pas dû prélever sur ces fonds pour la 6<sup>e</sup> année consécutive.

Ceci ne doit pas cacher le fait que nous attendons des années 2026 et 2027 plus compliquées lorsque la réserve de réévaluation liée au passage du MCH1 au MCH2 sera entièrement dissoute (2025). Depuis 2021, elle permet aux comptes communaux de bénéficier d'une alimentation annuelle de 1 461 809 fr. 79.

La commune est en outre confrontée à des investissements importants à venir sur le réseau électrique, la construction du hangar des pompiers et la réfection de la Route cantonale

dans le secteur de La Paule. Dans son plan d'investissements 2024 - 2029, la commune prévoit 5 440 000 francs en 2025, 3 968 000 francs en 2026, etc., soit un total de 61 288 000 francs pour les prochaines années, dépenses pour lesquelles il faudra prévoir des amortissements totaux qui vont grever les budgets successifs: 374 000 francs en 2025; 506 000 francs en 2026, etc. Mais on le sait: la commune ne dépense jamais autant annuellement qu'elle le prévoit. En 2024 par exemple, les autorités ont déjà accepté des crédits d'investissement pour 4 334 000 francs. Elle n'en a payé que 1 723 828 fr. 06 qui contient aussi des dépenses de crédits antérieurs à 2024.

A noter encore que la part communale au décompte de l'aide sociale et la part communale au salaire des enseignants du secondaire I ne cesse d'augmenter. Pour cette dernière par exemple, elle est passée de 1 467 900 francs en 2013 à 2 557 700 francs en 2023, soit une hausse de 1 110 000 francs en dix ans. Une machine financière qui s'emballerait et contre laquelle les communes ne font que subir. Un clin d'œil à nos députés qui pourraient intervenir à Berne.

Tout ceci n'est que projections qui ne signifient pas que tous ces investissements se feront. Il ne faut pas peindre le diable sur la muraille. Le Conseil municipal a lissé son programme d'investissement au maximum de façon à répartir les dépenses d'investissement au plus urgent sur les cinq prochaines années. En outre, fin 2027, la commune aura achevé l'amortissement du patrimoine administratif existant qui charge annuellement le budget de 659 086 fr. 70.

En conclusion, le Conseil municipal invite le Conseil général à réfléchir sur une stratégie financière à long terme, à laquelle il s'associe volontiers. Le Législatif a d'ores et déjà débuté avec la motion de votre collègue Deborah Kläy sur l'avenir des bâtiments communaux. Concernant le financement de l'exploitation des infrastructures communales, sachez qu'une motion interpartis a été déposée au Grand Conseil qui demande au canton une conception des installations sportives communales d'importance régionale (au même titre que ce que connaît la culture) ainsi que la création des conditions d'octroi de subventions étatiques à la planification, à la construction, à la transformation et à la rénovation des dites par le canton, ce qui n'existe pas pour le moment. Avec sa piscine et sa patinoire, Tramelan pourrait ainsi bénéficier à l'avenir, si le texte passe la rampe, de soutiens financiers pour leur exploitation.

Je vous remercie de votre attention ».

Le président laisse les rapporteurs de groupe s'exprimer.

Les rapporteurs de groupe préavisent tous favorablement l'adoption des comptes communaux 2023.

Le président ouvre la discussion. Il propose de passer le document chapitre par chapitre.

#### Point 25, 2 Formation

Manila Monti Charmillot, Groupe, Débat, demande ce qui est compris dans le budget Quarta? Qu'est-ce qui n'a pas été utilisé?

M. Raphaël Chappuis, administrateur des finances, répond qu'il s'agit des élèves qui suivent leur 11<sup>e</sup> année à Bienne.

Madame Monti Charmillot précise quelle souhaite savoir si le budget est basé sur une estimation du nombre d'élèves.

Monsieur Chappuis ne reçoit pas d'informations, il budgète cinq personnes à 8000 francs.

Manila Monti Charmillot constate une forte augmentation des frais des salaires des enseignants. Est-ce que ceci peut être aussi dû à davantage de demandes en matière de logopédies ou de ce genre d'exemples dans le système scolaire?

M. Chappuis répond par la négative. La logopédie ou autres ne sont pas inscrits dans le même compte. Les mesures OMPP sont dans le coût des enseignants, ce qui augmente le compte.

M. Chappuis informe que la charge totale des coûts des enseignants est dans un pot commun du canton et vient réparti en nombre d'UTP (unité de travail à temps plein). C'est ainsi qu'on arrive et aussi en fonction des données des classes à Tramelan à des coûts qui en 10 ans ont pris l'ascenseur, pour le même nombre d'élèves. Il relève qu'en 2013, la commune comptait 515 écoliers qui fréquentaient l'école obligatoire. Il y en a un tout petit peu moins actuellement mais la commune paye un million de plus. Cela représente 3 dixièmes de quotité d'impôt. La commune ne peut malheureusement rien faire.

La discussion n'étant pas demandée, le président passe au vote.

Au vote, le Conseil général décide à l'unanimité d'approuver les comptes de l'exercice 2023, avec remerciements à son auteur Raphaël Chappuis.

#### 16. Rapport d'activités 2023 du Conseil municipal

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président passe la parole au vice-président de la Commission de gestion (CoGest).

Georges Juillard, UDC, prend la parole: « Au nom de la CoGest, nous préavisons favorablement le rapport d'activités 2023 ».

Le président laisse la parole aux rapporteurs de groupe.

Les rapporteurs de groupe préavisent tous favorablement l'objet.

Le président ouvre la discussion et passe en revue les chapitres du rapport.

Audrey Chatelain, PS, regrette qu'il n'y ait pas de rapport provenant du bureau de coordination (anciennement bureau de mairie) qui réunit tous les chefs de service. Il avait été mentionné que cela serait fait. Est-ce qu'il en a été décidé autrement? Pour quelle raison celui-ci n'y figure pas?

Hervé Gullotti, maire, répond qu'effectivement le bureau de coordination a remplacé le bureau de mairie. Il n'a pas les mêmes fonctions que le bureau de mairie qui était à l'époque l'Office du personnel. Avec l'introduction d'un RH, son rôle est différent. Le Conseil municipal est tout à fait ouvert à l'idée d'introduire le bureau de coordination dans le rapport annuel bien que ce ne soit pas un véritable organe communal en tant que tel, c'est un endroit où maintenant les chefs de service ont la possibilité d'échanger sur de nombreux dossiers qui concernent des questions transversales ou du fonctionnement même de l'administration.

*Pages 58, Domaines publics:* Quentin Landry, UDC, relève qu'il est mentionné que les places de pique-nique font l'objet d'un mandat annuel forfaitaire auprès de deux entreprises locales pour l'entretien. Il a cherché à savoir à combien se monte le montant forfaitaire et quelle était le cahier des charges des entreprises. Il a obtenu réponse auprès du Conseil municipal avec un montant de quelques milliers de francs mais qu'il n'y avait pas de cahier des charges. M. Landry se fait la réflexion, est-ce bon de procéder par un

montant forfaitaire? Il se dit que cela serait peut-être une piste pour financer l'élaboration de toilettes sèches proposées en motion par M. Favre.

**Commission des Finances:** Valérie Piccand, Groupe Débat, fait part de son étonnement de ne pas voir la commission des Finances figurée dans le rapport. C'est une commission du Conseil général au même titre que la commission de gestion, qui elle, figure dans le rapport. Elle suggère de l'intégrer dans le rapport à l'avenir, ne serait-ce que pour mentionner les membres, le nombre de séances et quelques informations supplémentaires.

**Page 23, Chancellerie – Contrôle des habitants:** Christophe Vienat, PLR, demande s'il n'y a pas possibilité pour une meilleure vue d'ensemble et compréhension des confessions, de fractionner la confession *autres* qui contient le plus grand nombre de personnes. Il suggère aussi de peut-être mettre les catholiques chrétiens dans *autres*.

Hervé Gullotti, maire, explique que le Contrôle des habitants utilise le système cantonal qui ne reconnaît que trois églises officielles dans le canton de Berne. Elles sont mentionnées dans les statistiques nationales mais pour le reste il n'y a pas de statistiques qui existent.

**Page 30, Ressources humaines:** Vital Gerber, Groupe Débat, se réjouit de trouver un paragraphe consacré à la question de l'égalité car la commune avait signé la charte pour l'égalité salariale il y a de cela quelques années. Il y avait été demandé que cela figure dans le rapport, ce qui est le cas cette année. Il se réjouit également que la Chancellerie prévienne de participer au monitoring proposé par la Confédération concernant les écarts salariaux. Il remercie la Chancellerie municipale pour cet élément.

**Pas 37 et 38, Energies et Réseaux:** Christophe Vienat, PLR, constate que la commune a dû faire des achats auprès du SEF (Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable) en période sèche en 2023. A la fin du paragraphe, il est écrit que c'est pour cette raison que le service a démarré une réflexion pour trouver des alternatives. Quels types de réflexions et d'alternatives ont été évaluées pour améliorer la situation à l'avenir?

Mathieu Chaignat, CM, indique qu'il y a eu un postulat quant à l'élaboration d'un plan de gestion avec des mesures concrètes visant à réduire la consommation d'eau potable par tous les usagers, ainsi qu'un plan d'urgence en cas de pénurie d'eau, qui a donné lieu à des pistes de réflexion. Des nouvelles seront données prochainement au Conseil général. Le plan général d'alimentation en eau sera revu avec l'idée de voir s'il y a possibilité de conserver la source du Moulin-Brûlé. Le plan général d'alimentation en eau ne prévoit plus qu'une alimentation par le Syndicat des Eaux des Franches-Montagnes. Ce sont les grandes pistes de réflexion pour l'instant.

**Page 52, Domaines publics – travaux publics:** Déborah Kläy, UDC, remarque que beaucoup de tâches régulières sont de plus en plus sous-traitées. Deux employés arrivent à la retraite prochainement, est-ce qu'il y a une réflexion qui est faite sur un éventuel non-remplacement des deux employés? Ou d'en remplacer qu'un et en contrepartie sous-traiter comme ils le font? N'y a-t-il pas une balance qui est en train de se déformer?

Pierre Sommer, CM, indique que l'employé qui arrive en retraite au mois d'août/septembre sera remplacé. Une réflexion est en cours pour le deuxième employé.

La parole n'étant plus demandée, le président propose de voter le rapport en bloc.

Au vote, le Conseil général décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activités 2023 du Conseil municipal.

## II. PROJETS EN COURS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 17. PDCoME

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Mathieu Chaignat, CM, prend la parole: «Suite à une décision du CM survenue le 29 juin 2021 (il y a trois ans), la commune de Tramelan ainsi que celles de Tavannes, Valbirse et Saint-Imier, a décidé de se faire accompagner par Jb.B dans l'élaboration d'un plan directeur communal énergique.

Le but de ce plan directeur est de mettre en évidence l'état actuel des émissions nettes au niveau local, de déterminer l'écart qui nous sépare des objectifs de la stratégie 2050 de la Confédération à l'échelle communale et de déterminer les mesures à mettre en œuvre chez nous pour tenter de les atteindre.

De par son caractère contraignant pour les autorités, le rapport complet et les mesures proposées ont été publiés sur notre site internet et font l'objet d'une procédure d'information et de participation de la population.

Une publication concernant cette procédure est passée dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* N° 21 du 31 mai. Les objections ou propositions écrites et motivées peuvent être envoyées à la commune jusqu'au 12 juillet.

Le rapport basé sur des données datant pour la plupart de 2020, permet au lecteur d'obtenir des informations intéressantes sur différents aspects énergétiques au niveau national, cantonal, mais surtout au niveau communal. Des cartes et des graphiques illustrent de manière compréhensible où et comment les différents agents énergétiques sont consommés sur notre commune. Des valeurs d'émission de CO<sub>2</sub> ou de consommation d'énergie locale sont comparées à des valeurs régionales, cantonales ou fédérales. Le potentiel de nouvelles ressources et d'économies d'énergie ont également fait l'objet d'études et mis en évidence dans le rapport. Ensuite, cinq objectifs principaux ont été définis:

- Objectif 1: réduire les besoins de chaleur
- Objectif 2: augmenter la couverture des besoins de chaleur par des énergies renouvelables
- Objectif 3: couvrir/maintenir proche de 100% les besoins d'électricité par des énergies renouvelables (déjà atteint aujourd'hui!)
- Objectif 4: augmenter l'efficacité de la mobilité
- Objectif 5: optimiser les infrastructures et bâtiments communaux

Pour augmenter les chances d'atteindre ces objectifs, une trentaine de mesures ont été formulées et présentées dans un des documents en publication. La mise en œuvre de ces mesures sera prise en compte dans l'agenda 2040 de la commune.

Le conseil municipal et les services techniques avec l'appui de Jb.B. vous renseignent volontiers en cas de questions relatives au PDCoME.

Philippe Wastian, responsable administratif du service des Energies et Réseaux, projette des slides dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

### 18. Informations

Le président donne la parole au Conseil municipal.

Pierre Sommer, CM, informe que suite à la motion de Gabriel Yoder, PS, une visite de la forêt communale a été organisée. Monsieur Sommer fait part de sa déception envers les membres du Conseil général en raison de leur faible participation à l'évènement, mais remercie ceux qui ont pris part à la visite.

### III. DIVERS

#### 19. Résolutions

Le président constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

#### 20. Motions – postulats

Le président constate qu'aucune motion ni postulat n'a été déposé.

✉

#### 21. Interpellations

Le président laisse la parole aux interpellations. Il rappelle que ces interventions se font par écrit.

✉

Valérie Piccand, Groupe Débat, et Georges Juillard, UDC, présentent l'interpellation intitulée *Etude pour la création d'un service «Que va faire concrètement le Conseil municipal pour favoriser les PME et l'artisanat local?»* dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante. Madame Piccand prend la parole: «Nous avons été étonnés de constater que rien n'est prévu spécifiquement dans le programme de législature 2023-2026 pour tenter de répondre aux besoins des PME locales ou régionales. Le soutien aux artisans locaux et aux PME ne semble donc pas être une priorité pour le CM, contrairement à ce qui avait été affirmé en séance du 19 février 2023 quand Monsieur le maire avait déclaré que le CM était conscient du problème et que celui-ci serait pris à bras le corps. Pourtant, un des objectifs de l'Agenda 2040 est de favoriser l'économie locale et circulaire. Un tissu économique local et varié est d'une importance capitale pour répondre aux besoins de la cité et de ses habitants. Conserver les savoir-faire et la main-d'œuvre locale est le meilleur moyen de limiter les besoins en mobilité mais également de garder le maximum de plus-value, tant économique que sociale, pour le village. Tramelan doit conserver des emplois dans un nombre varié de domaines, garantie que tout est sous la main et que chacun trouve un emploi dans un domaine qui lui correspond. Les entreprises locales auront également un rôle important à jouer dans les défis futurs que ce soit en matière de transition énergétique, de services ou de domaines liés à la production alimentaire.

Nous sommes conscients de la difficulté à discuter avec des interlocuteurs qui ne sont pas organisés en faitières, n'ont pas de représentant officiel et dont les intérêts et besoins sont les plus divers et parfois contradictoires. Nous proposerions cependant que le CM réunisse les différents acteurs pour cerner plus exactement leurs demandes et que le CM les soutienne activement dans la recherche de solutions adaptées à leurs besoins et à ceux de la cité.

Cette problématique n'est pas nouvelle et a déjà été soulevée de nombreuses reprises. Cependant, la récente nomination d'un délégué à l'économie est une opportunité pour le CM de prendre en main ce difficile défi. Nous demandons donc au CM de bien vouloir nous répondre sur les points suivants:

1. Quelles sont les actions prévues par le CM pour soutenir les artisans et PME locales?
2. Avec quel calendrier?
3. Avec quels moyens (humains et financiers)?

✉

Interpellation de Christophe Vienat, PLR, intitulée *Pénurie de médecins généralistes – Quel lobbying peut-on faire?*: «Selon une étude RTS basée sur le registre des professions médicales de la Confédération datant de décembre 2023\*, il s'avère que dans l'arrondissement du Jura bernois, il y a 13.2 généralistes pour 10 000 habitants qui ont une moyenne d'âge de 56 ans. Pour le district des Franches-Montagnes, ces chiffres chutent même 4.8/10 000 hab. quant à l'arrondissement de Bienne, ces chiffres se situent à 13.8/10 000 hab.

La pénurie de médecins généralistes est un problème connu et reconnu, et ceci sur l'ensemble de notre territoire national, voire au-delà de nos frontières.

L'arc jurassien arrive cependant difficilement à attirer ces praticiens, au grand dam de régions peut-être plus dynamiques, telles que l'espace Mittelland pour notre canton, ou encore la Riviera lémanique.

Suite à des constatations personnelles, ainsi que certaines interpellations de citoyens, la question est posée de savoir si notre municipalité n'aurait pas son épingle à tirer du jeu, en faisant certains travaux de lobbying auprès d'universitaires – futurs docteurs, pour les draguer au sein de notre commune?

Après de plus amples recherches et constatations, il est aussi souvent constaté auprès de médecins dans des communes voisines, que ceux-ci privilégient des soins auprès de leur population locale au détriment de nouveaux arrivants hors commune.

Par cette interpellation, le PLR-T n'entend pas résoudre un problème endémique national, mais bien d'améliorer la situation locale, afin d'assurer à notre population d'avoir un médecin de premier recours dans sa propre commune.

#### 22. Petites questions

Le président cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

Pascal Mercier, PS, souhaite savoir quelle est l'évolution de l'étang de la Marnière?

Christophe Gagnebin, CM, annonce que les nouvelles ne sont pas mauvaises. La fuite a été identifiée et a pu être réparée. Le Conseil municipal espère pouvoir renoncer aux travaux d'envergure annoncés lors de précédentes séances. L'information n'a pas encore été faite en raison de l'évolution météorologique, afin de voir si effectivement le niveau de l'étang se maintient. Actuellement, l'étang a retrouvé son état normal et est plein à ras bord. Il invite le Conseil général à aller constater les travaux de réaménagement des berges qui avaient été consentis par la société de Pêche de la Marnière.

Myriam Tellenbach, PLR, aimerait savoir pourquoi il n'y a plus de candélabre à la rue Haute?

Mathieu Chaignat, CM, indique que la ligne a été refaite, mais ne connaît pas la raison. M. Philippe Wastian, responsable du Service des Energies et Réseaux rebondit sur le sujet et annonce qu'un lampadaire provisoire a disparu et qu'il n'est pas prêt de réapparaître.

Georges Juillard, UDC, est inquiet de la chicane posée au côté Est de la rue du Pont. Cela engendrera des difficultés de manœuvre pour les camions. La route est bien trop étroite et cela n'apportera aucune sécurité car les poids lourds devront empiéter sur l'autre voie.

André Ducommun, CM, soulève que les travaux s'effectuent en collaboration avec la commune et l'OPC. C'est sur proposition de l'Office des Ponts et des Chaussées que la route a été rétrécie pour assurer la sécurité piétonnière. Il rappelle que le passage piéton qui se trouvait sur la droite sera supprimé.

Nathalie Mercier, Groupe Débat, a une question sur la piscine. Etant donné que la principale zone d'ombre sera inaccessible en raison des risques de chute de branches, est-ce qu'il y aurait possibilité de mettre des parasols à disposition des usagers?

André Ducommun, CM, informe qu'un projet devrait peut-être passer au Conseil général en fonction du montant de la remise en état de la zone. Il relève que des parasols sont à disposition moyennant un petit prix.

#### 23. Correspondance au Conseil général

Le bureau n'a reçu aucune correspondance.

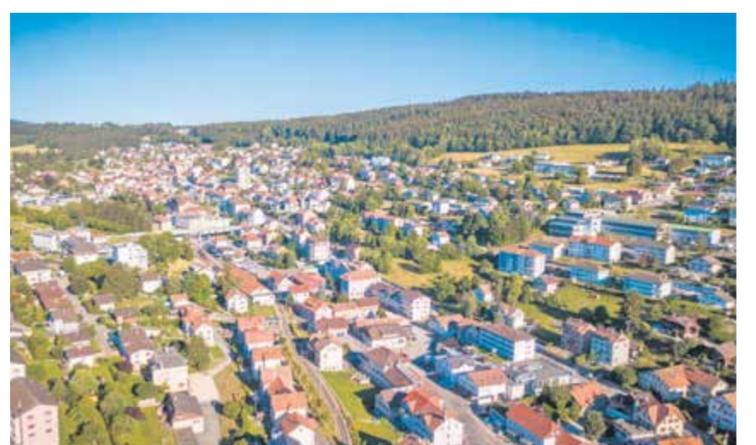
#### 24. Divers

La prochaine séance est prévue le 30 septembre 2024.

Le Président excuse Karine Voumard, CM, retenue plus longtemps que prévu.

Le président lève la séance à 21 h 20.

**AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL  
LE PRÉSIDENT : SÉBASTIEN WYSS  
LA SECRÉTAIRE DU PROCÈS-VERBAL :  
LORRIE HOULMANN**



# En salles



## AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

### MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4

VENDREDI 12 JUILLET, 15 H  
SAMEDI 13 JUILLET, 10 H  
DIMANCHE 14 JUILLET, 10 H  
MARDI 16 JUILLET, 15 H 30

De Chris Renaud. Passer de super-vilain à père de famille de banlieue? C'est ce qui peut arriver quand on s'appelle Gru, qu'on tombe sur son ennemi juré lors d'une réunion d'anciens élèves, que les choses s'enveniment et qu'on doit se cacher. Mais lorsque Gru Junior est enlevé, c'en est fini de la tranquillité. Gru et sa famille se lancent dans une opération de sauvetage. Les Minions sont de la partie. 4 fois plus de méchanceté. Un film bien rythmé et très drôle! Un tout bon moment de cinéma! A voir en famille. Durée 1h34, âge 6 ans, français.

### TO THE MOON

VENDREDI 12 JUILLET, 17 H 30  
SAMEDI 13 JUILLET, 21 H  
DIMANCHE 14 JUILLET, 17 H

De Greg Berlanti avec Scarlett Johansson, Channing Tatum. Chargée de redorer l'image de la NASA auprès du public, l'étrange Kelly Jones, experte en marketing, va perturber la tâche déjà complexe du directeur de la mission, Cole Davis. Lorsque la Maison-Blanche estime que le projet est trop important pour échouer, Kelly Jones se voit confier la réalisation d'un faux alunissage, en guise de plan B et le compte à rebours est alors vraiment lancé. Une comédie élégante, chic et mordante! Un film qui nous envoie dans les étoiles! Durée 2h12, âge 10 ans, français.

### LA FAMILLE HENNEDRICKS

VENDREDI 12 JUILLET, 20 H 15  
SAMEDI 13 JUILLET, 18 H  
LUNDI 15 JUILLET, 20 H 15

De Laurence Arné avec Dany Boon, Laurence Arné, Ferdinand Redouloux. Quand son fils Henri menace de partir vivre chez son père, Justine l'embarque de force dans un road trip sur la côte Atlantique avec son nouveau compagnon Ludo et son beau-fils Joseph. Au programme des vacances: unir sa famille recomposée coûte que coûte! Mais très vite l'aventure déraile et Justine déchantée. Pourtant, de ce chaos naît progressivement un groupe de musique, Les Hennedricks, dans lequel chacun libère sa folie. Cette nouvelle complicité permettra-t-elle à la famille atypique de trouver enfin son harmonie? Une comédie solaire, un road trip plein d'énergie! Durée 1h38, âge 8 ans, français.

### SANS UN BRUIT: JOUR 1

VENDREDI 12 JUILLET, 22 H 15  
MARDI 16 JUILLET, 20 H 15

De Michael Sarnoski avec Lupita Nyong'o, Joseph Quinn. Sam, une jeune femme, vit avec son chat les premiers jours d'une invasion extraterrestre à New York. Les créatures extraterrestres qui ont envahi la ville sont certes aveugles, mais elles possèdent en revanche une ouïe extrêmement développée et font la



Garfield: héros malgré lui, photo: Cineimage

chasse à la population. Un univers horrifique spectaculaire! A ne pas rater pour les amateurs du genre! Durée 1h40, âge 16 ans, français.

### GARFIELD: HÉROS MALGRÉ LUI

SAMEDI 13 JUILLET, 15 H  
DIMANCHE 14 JUILLET, 14 H  
MERCREDI 17 JUILLET, 15 H  
JEUDI 18 JUILLET, 15 H

De Mark Dindal. Garfield, le célèbre chat qui déteste les lundis et adore les lasagnes, est sur le point de vivre une aventure déjantée dans le vaste monde. Après des retrouvailles inattendues avec son père - Vic, un chat de gouttière ébouriffé disparu depuis longtemps - Garfield et son ami le chien Odie sont contraints quitter leur vie confortable pour accompagner Vic dans une aventure hilarante aux multiples enjeux. Garfield, le célèbre chat d'intérieur embarqué dans une folle aventure! Durée 1h41, âge 6 ans, français.

### L'HOMME AUX MILLE VISAGES

DIMANCHE 14 JUILLET, 20 H

De Sonia Kronlund. Il s'appelle Alexandre, Ricardo ou Daniel. Il se dit chirurgien ou ingénieur, argentin ou brésilien. Il vit avec quatre femmes en même temps, adaptant à chacune son récit et même ses traits de caractère. Enquête à la première personne, avec l'aide d'un détective privé, sur un imposteur aux mille vies imaginaires. A la foi drôle et sidérant, ce documentaire se regarde comme un thriller haletant et une aventure de solidarité féminine! Une odyssée passionnante et insolite! Durée 1h30, âge 16 ans, français.

### ARTHUR THE KING

LUNDI 15 JUILLET, 15 H 30

De Simon Cellan Jones avec Mark Wahlberg, Nathalie Emmanuel, Simu Liu. Un capitaine d'une équipe suédoise de course d'aventure rencontre un chien errant blessé dans un point relais de la course dans la jungle équatorienne. Il parvient à l'amadouer et l'animal se met à le suivre sur les terrains les plus difficiles de la

planète. L'homme souhaite ramener son nouveau partenaire en Suède. Un beau film d'aventure émouvant qui tient en haleine. Il redéfinit ce que signifient vraiment la victoire, la loyauté et l'amitié. Durée 1h46, âge 8 ans, français.

### RADICAL

LUNDI 15 JUILLET, 17 H 45

De Christopher Zalla avec Eugenio Derbez, Daniel Haddad. Les élèves de sixième année de l'école primaire Jose Urbina Lopez sont

considérés comme les élèves les moins performants du Mexique, leur monde est marqué par la violence, la négligence et la corruption. Dans la classe, la dureté et la discipline règnent. Mais le nouvel enseignant Sergio emprunte une autre voie pour aider les élèves à sortir de l'impasse de l'absence de perspectives. Mais son programme d'enseignement n'est guère accepté. Un film vivifiant qui repense avec intelligence le rôle de l'enseignement! Ce film remet en question l'enseignement avec classe et brio! A voir absolument! Durée 2h07, âge 12 ans, vo s.t.

### MANGA D'TERRA

MARDI 16 JUILLET, 18 H  
JEUDI 18 JUILLET, 18 H

De Basil Da Cunha avec Lucinda Brito, Nunha Gomes. Rosa, vingt ans, laisse ses deux enfants au Cap Vert pour s'établir à Lisbonne dans l'espoir de leur offrir une vie meilleure. Prise en tenaille entre le harcèlement des caïds et les violences policières quotidiennes, Rosa essaie de trouver du réconfort auprès des femmes de la communauté. Mais sa réelle échappatoire est la musique. Une histoire prenante pour un film convaincant. Les passages musicaux en plus. Durée 1h36, âge 16 ans, vo s.t.

### LE MÉDIUM

MERCREDI 17 JUILLET, 18 H

De Manu Laskar avec Manu Laskar, Louise Bourgeois, Maud Wyler. Michael cumule les

tracas. Il n'accepte ni sa rupture amoureuse ni l'héritage de sa mère récemment décédée: le don de communiquer avec les morts. Débordé par son chagrin, il refuse d'assumer sa vocation de Médium. Mais sa rencontre avec Alicia, jeune artiste charismatique convaincue de la présence de son mari décédé, va le pousser à changer d'avis. Une comédie légère et pleine de bonne humeur! Un beau film pour l'été! Durée 1h30, âge 12 ans, français.

### TWISTERS

MERCREDI 17 JUILLET, 20 H  
JEUDI 18 JUILLET, 20 H

De Lee Isaac Chung avec Glen Powell, Daisy Edgar-Jones. Ancienne chasseuse de tornades, Kate est encore traumatisée par sa confrontation avec une tornade lorsqu'elle était étudiante. Désormais, elle préfère étudier le comportement des tempêtes en toute sécurité depuis New York. Mais lorsque son ami Javi lui demande de tester un nouveau détecteur de tornades, elle accepte de retourner au cœur de l'action. Elle rencontre alors le charmant et téméraire Tyler Owens, célèbre pour ses vidéos de chasse aux tornades postées sur les réseaux sociaux. Par les producteurs de Jurassic World, ce film catastrophe nous propulse au cœur des tornades pour une expérience des plus immersives! Durée 2h02, âge 12 ans, français.



## AU ROYAL À TAVANNES

### VICE-VERSA 2

VENDREDI 12 JUILLET, 14 H  
SAMEDI 13 JUILLET, 10 H  
DIMANCHE 14 JUILLET, 10 H

De Kelsey Mann. Fraîchement diplômée, Riley est désormais une adolescente, ce qui n'est pas sans déclencher un chamboulement majeur au sein du quartier général qui doit faire face à quelque chose d'inattendu: l'arrivée de nouvelles émotions! Joie, Tristesse, Colère, Peur et Dégoût - qui ont longtemps fonctionné avec succès - ne savent pas trop comment réagir lorsqu'Anxiété débarque. Et il semble qu'elle ne soit pas la seule. Durée 1h36, âge 6 ans, français.

### IMMACULATE

VENDREDI 12 JUILLET, 20 H  
SAMEDI 13 JUILLET, 21 H  
DIMANCHE 14 JUILLET, 20 H

De Michael Mohan avec Sydney Sweeney, Álvaro Morte. Sydney Sweeney joue le rôle principal de Cecilia, une nonne américaine pieuse qui tente de prendre un nouveau départ dans un monastère isolé dans un paysage italien pittoresque. Cecilia se sent la bienvenue. Mais lorsqu'il devient clair que sa nouvelle maison cache un sombre secret et des horreurs inavouables, son nouveau lieu de vie se transforme rapidement en cauchemar. Durée 1h29, âge 18 ans, français.

### MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4

SAMEDI 13 JUILLET, 14 H  
LUNDI 15 JUILLET, 14 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

### LE COMTE DE MONTE-CRISTO

DIMANCHE 14 JUILLET, 16 H  
MARDI 16 JUILLET, 20 H  
JEUDI 18 JUILLET, 20 H

De Alexandre De la Patellière avec Pierre Niney, Bastien Bouillon, Anaïs Demoustier. Victime d'un complot, le jeune Edmond Dantès est arrêté le jour de son mariage pour un crime qu'il n'a pas commis. Après quatorze ans de détention au château d'If, il parvient à s'évader. Devenu immensément riche, il revient sous l'identité du comte de Monte-Cristo pour se venger des trois hommes qui l'ont trahi. Durée 2h58, âge 12 ans, français.

### GARFIELD: HÉROS MALGRÉ LUI

MERCREDI 17 JUILLET, 10 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

### KINDS OF KINDNESS

MERCREDI 17 JUILLET, 20 H

De Yorgos Lanthimos avec Emma Stone, Jesse Plemons, Willem Dafoe. Une fable en trip-tyque qui suit: un homme sans choix qui tente de prendre le contrôle de sa propre vie; un policier inquiet parce que sa femme disparue

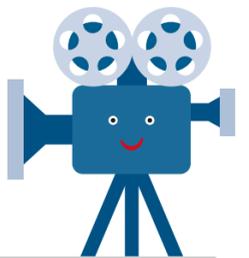
en mer est de retour et qu'elle semble une personne différente; et une femme déterminée à trouver une personne bien précise dotée d'un pouvoir spécial, destinée à devenir un chef spirituel prodigieux. Durée 2h44, âge 16 ans, français.

### LE CHÂTEAU DANS LE CIEL

JEUDI 18 JUILLET, 14 H

De Hayao Miyazaki. Sophie est une fillette partageant sa vie entre une belle-mère et ses deux filles. Alors qu'elle est condamnée à demeurer dans la chapellerie familiale, elle voit partir ses demi-sœurs: l'une a décidé d'apprendre la magie blanche tandis que l'autre se destine à la boulangerie. Par un malheureux concours de circonstances, Sophie, vieillie par une malédiction, se retrouve prisonnière dans le château du magicien Hurlé. A l'image de son occupant, la bâtisse est habitée de pouvoirs mystérieux. Durée 2h04, âge 8 ans, français.

### Programme et réservations



## Jeux

**Sudoku** inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

|   |   |   |   |   |   |   |   |  |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| 1 | 4 |   |   |   |   |   |   |  | 8 | 5 |
| 8 |   |   |   | 4 |   |   |   |  |   | 7 |
|   |   |   | 5 | 9 | 8 |   |   |  |   |   |
|   |   | 8 | 9 |   | 3 | 2 |   |  |   |   |
|   | 1 | 7 |   |   |   | 5 | 4 |  |   |   |
|   |   | 2 | 4 |   | 1 | 7 |   |  |   |   |
|   |   |   | 7 | 3 | 4 |   |   |  |   |   |
| 2 |   |   |   | 6 |   |   |   |  |   | 3 |
| 9 | 8 |   |   |   |   |   |   |  | 7 | 6 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| O | Y | A | N | P | S | M | T | Z | P | S | M | I | E |
| D | E | S | S | E | R | T | J | M | J | M | L | P | Q |
| X | D | N | O | J | B | A | Q | T | P | R | R | D | U |
| E | E | M | G | B | N | B | V | N | V | E | N | X | C |
| D | C | U | V | T | E | E | W | C | E | S | U | E | M |
| U | A | S | O | U | G | U | E | X | U | U | E | Q | U |
| K | W | I | U | W | I | G | A | O | E | C | C | B | E |
| T | N | F | M | G | A | I | J | B | Q | C | H | I | H |
| E | Q | R | B | M | E | T | U | N | T | A | Y | F | C |
| P | I | N | M | Y | N | A | X | J | F | L | E | P | I |
| X | S | O | G | K | V | F | A | R | K | L | G | U | Y |
| H | D | E | R | U | T | C | E | L | P | I | I | K | X |
| P | L | D | W | X | O | W | U | T | X | E | K | C | A |
| K | Z | R | Q | Q | I | H | H | Y | O | R | R | U | S |

- ACCUSER
- ALLIER
- ANTOINE
- DESSERT
- DOMMAGE
- EPI
- FATIGUE
- FLICS
- LECTURE
- MEUSE
- MIE
- TOI

**Solutions** Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 6 | 5 | 3 | 2 | 1 | 9 | 7 |
| 1 | 5 | 3 | 4 | 7 | 9 | 2 | 6 | 8 |
| 7 | 9 | 2 | 8 | 6 | 1 | 5 | 4 | 3 |
| 6 | 2 | 1 | 9 | 4 | 7 | 3 | 8 | 5 |
| 3 | 4 | 8 | 1 | 2 | 5 | 9 | 7 | 6 |
| 5 | 7 | 9 | 6 | 8 | 3 | 4 | 1 | 2 |
| 8 | 1 | 5 | 2 | 9 | 6 | 7 | 3 | 4 |
| 9 | 3 | 4 | 7 | 5 | 8 | 6 | 2 | 1 |
| 2 | 6 | 7 | 3 | 1 | 4 | 8 | 5 | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | G | E | T |   |   |   |   |   |
| A | C | O | U | P | M | I | A | M |
| C | R | I | E | C | E | T | T | E |
| E | N | T | R | E | T | I | E | N |
| S | U | T | T | E | R | N | E | T |
| X | E | N | F | L | E | I |   |   |
| D | O | R | T | I | R | I | S |   |
| N | U | L | I | D | E | A | L |   |
| V | I | R | E | E | N | E | S |   |
| A | V | E | R | S | T | S | F |   |
| N | E |   |   |   |   |   |   |   |

### COLLINE

Rubrique offerte par



CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE GRAND CHASSERAL

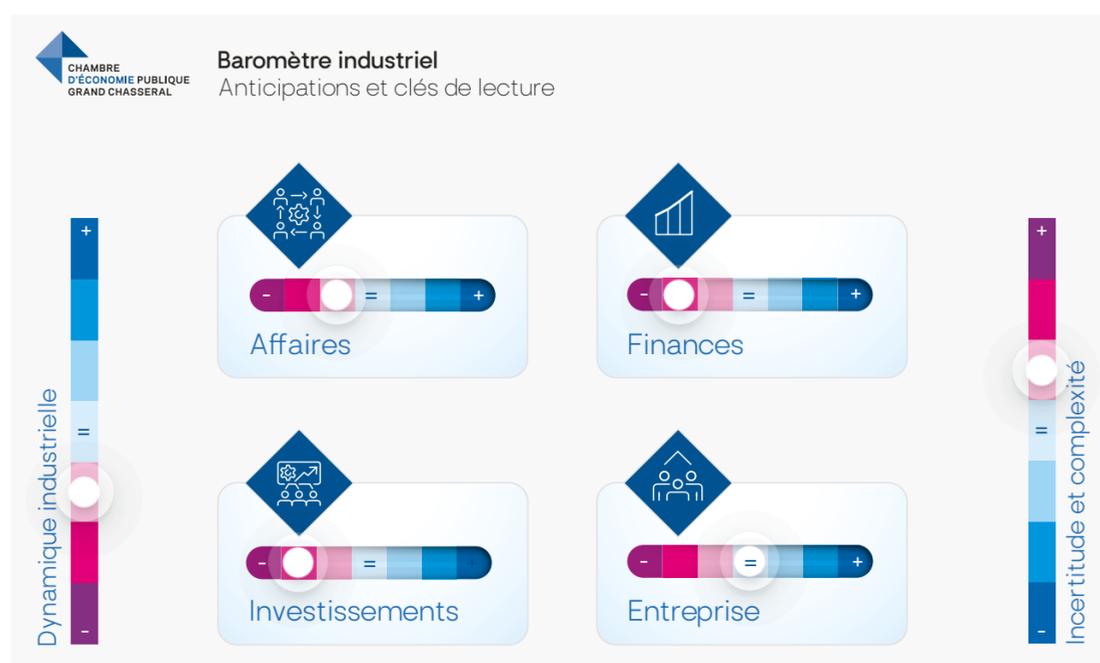
# Freinage progressif en cours

Les perspectives pour le troisième trimestre 2024 se sont uniformément assombries selon le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP). Les différents indicateurs de cet instrument de compréhension du secteur secondaire révèlent la grande circonspection des entreprises de la région industrielle du Grand Chasseral (Jura bernois) en termes de volume d'affaires, de résultats financiers, mais aussi de capacités d'investissement pour les prochains mois. « Dernièrement préservé des grandes variations conjoncturelles par une demande horlogère constamment soutenue, le système de production microtechnique s'avère plus directement exposé lorsque les prévisions de moyens de terme de l'horlogerie suisse sont soudainement révisées » explique Patrick Linder, directeur de la CEP. L'impact du ralentissement horloger s'intensifie en amont dans la chaîne de valeur et touche de manière directe les fournisseurs de composants, mais aussi les moyens de production. Pour la CEP, ce contexte, connu et partiellement engendré par la structure d'organisation de l'industrie, apparaît avec une netteté qui demandera la plus grande réactivité dans les instruments de soutien conjoncturel comme les indemnités pour RHT.

## Anticipations pour le troisième trimestre 2024

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) met en lumière les grandes tendances de l'industrie de la précision en pratiquant tous les trimestres une analyse prospective. Occupant environ un emploi sur deux dans la région du Grand Chasseral (Jura bernois), le secteur secondaire se caractérise par son homogénéité, une grande complémentarité dans les chaînes de valeur et une forte interdépendance entre ses entreprises. Outil de compréhension, le baromètre industriel établit trimestriellement une synthèse des tenants et aboutissants du secteur secondaire, notamment dans la microtechnique.

Les attentes en termes d'entrées de commandes pour le troisième trimestre démontrent à elles seules le



freinage progressif en cours dans l'industrie. Beaucoup d'entreprises sondées s'attendent en effet à voir le volume d'affaires se contracter pour les prochains mois confirmant ainsi une tendance baissière apparue en fin 2023 qui s'intensifie fortement. « Jusqu'à l'été 2020, le niveau d'activité permettait une pleine exploitation des capacités de production. Il s'est progressivement abaissé et le fonctionnement de l'industrie s'annonce bien moins intense jusqu'à la fin de l'année » analyse Patrick Linder, directeur de la CEP. Bon nombre d'acteurs industriels estiment cependant que les entrées de commandes devraient rester de même niveau que le dernier trimestre ce qui démontre qu'une part du ralentissement a déjà été absorbé et ce maintien contribue à nuancer les inquiétudes conjoncturelles. C'est principalement la révision des besoins horlogers, opérée en début d'année 2024, qui déploie dans cette phase des effets tangibles. Les autres domaines d'application de l'appareil de production microtechnique avaient déjà vu leur niveau d'activité progressivement contracté depuis la fin d'année 2023 en dépit de niches et d'exceptions ou les performances restent stables. « L'horlogerie demeure

le débouché principal de l'appareil de production microtechnique du Grand Chasseral et toute variation la touchant impacte les acteurs interdépendants de son écosystème. L'année 2024 promet finalement une nouvelle exécution d'une partition déjà connue et régulièrement interprétée depuis 150 ans » image Patrick Linder

Les aspects financiers suivent avec un parallélisme parfait la tendance de l'activité. Les projections en la matière démontrent dans l'ensemble une péjoration des résultats opérationnels pour le prochain trimestre en comparaison de la situation actuelle. Une majorité d'entreprises anticipe une diminution des résultats et, contrairement à d'autres configurations récentes, cette prévision doit être corrélée avant tout à la contraction du volume d'affaires. Si la force du franc suisse continue de pénaliser durablement les exportations, l'atténuation des performances attendues provient principalement de la baisse d'activité et, avec elle, de la réduction des marges. Dans un contexte de fonctionnement intense, la capacité des acteurs industriels à dégager les profits nécessaires à la pérennisation de l'entreprise était déjà mise sous pression. Elle est désormais directement

impactée par la baisse des affaires.

Les perspectives en termes d'investissement révèlent une suspension uniforme des intentions qui finalise le tableau d'ensemble de la configuration actuelle de l'industrie régionale. Ce point d'orgue contraste clairement avec le tonus des dernières années. « Le paramètre des projections en termes d'investissement est central pour ausculter la dynamique systémique et comprendre comment la demande se propage des marchés vers les fournisseurs en amont de la chaîne de valeur, notamment dans le domaine des composants ou des moyens de production » précise Patrick Linder. La baisse des prévisions d'investissement préfigure un potentiel ralentissement pour l'ensemble de l'écosystème de la précision. Pour autant, la plupart des entreprises estiment disposer du bon niveau d'organisation pour les douze prochains ce qui tend à indiquer une forme de stabilité dans le moyen terme à condition qu'aucune dégradation supplémentaire n'affecte l'activité.

## Soutien conjoncturel : une réponse adaptée à affiner

Le contexte actuel et les anticipations des entreprises pour le prochain

trimestre posent la question des mesures d'ensemble requises, des moyens à disposition et de la marge de manœuvre des acteurs industriels pour passer au travers de séquences d'activité réduite sans subir de dommages essentiels. Dans le cadre du sondage du baromètre industriel, la CEP a cherché à cerner les attentes, appréciations et demandes en la matière.

L'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail reste sans surprise l'instrument le plus adapté pour compenser les phases conjoncturelles difficiles, notamment pour les PME industrielles. Actuellement, des entreprises recourent déjà aux RHT tandis que d'autres font état de refus d'octroi (sans développements des raisons) alors qu'elles estiment devoir y recourir sans tarder. Le sondage opéré par la CEP indique surtout que les entreprises sont pour la plupart en train de se préparer à un éventuel passage en RHT si la configuration actuelle se prolonge. Des craintes étayées sont exprimées à l'égard de la complexification de la procédure de demande par rapport à ce qui était pratiqué lors de la dernière phase comparable (2015, abandon de la défense du taux plancher du franc). Comprenant les contraintes et critères demandés pour obtenir les indemnités, les entreprises plaident toutefois pour une grande réactivité et la meilleure flexibilité dans des phases potentiellement subitement aiguës.

La pertinence de cet instrument conjoncturel doit donc être résolument saluée, mais des réglages fins seraient cependant susceptibles d'engendrer des effets vertueux. Obtenir la prise en charge du salaire des formateurs lors du passage au chômage partiel est un accomplissement important pour la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP). Cette approche pragmatique permet désormais de garantir, sans coût supplémentaire, la poursuite de la formation d'apprentis en cas de passage en RHT. Pareille logique pourrait être étendue à d'autres aspects comme l'innovation et contribuer, sans dépense pour le contribuable, à soutenir la capacité d'innovation de l'économie réelle. Il n'est pas inutile de rappeler que l'alimentation du fonds de l'assurance chômage est constituée par les entreprises et les travailleurs. ■ PL

CARITAS JURA

## Formation à l'accompagnement

Une nouvelle session débute en août pour une année, à vos inscriptions !

« Ecouter est peut-être le plus beau cadeau que nous puissions faire à quelqu'un ». Cette citation de Jacques Salomé résume bien l'enrichissement que peut représenter la formation à l'accompagnement de Caritas.

Que ce soit pour son propre développement personnel ou pour pratiquer le bénévolat d'accompagnement en institution, la formation est extrêmement enrichissante. Une nouvelle session débute en août pour une année. Prêt pour 15 mardis passionnants ?

Ce parcours aborde les aspects qui touchent à la fin de vie, à la maladie de longue durée, aux pertes et deuils dans la vie en cinq thématiques :

- écoute / communication ;
- les pertes, la mort et le deuil ;
- les spécificités de l'accompagnement chez la personne âgée et dément ;
- bénévolat ;
- approche interculturelle de la mort.

La formation s'adresse à toute personne souhaitant acquérir des connaissances autour de ces thématiques, toute personne souhaitant intégrer un groupe de bénévoles et tout professionnel du domaine de la santé ou du social voulant améliorer ses compétences dans l'écoute et le savoir-être en pratique d'accompagnement.

Une dizaine de spécialistes de leur domaine interviennent, dans un cadre propice aux apprentissages, aux partages et dans la bonne humeur, malgré les thématiques. Riche en échanges, en questionnements personnels, avec des exercices de mise en situation et d'analyse de pratique, cette formation peut être suivie par toute personne souhaitant intégrer un groupe de bénévoles à l'accompagnement, ou bien à titre de développement personnel ou dans le cadre d'une formation continue. La formation est validée par une attestation. 5 fois 2h d'analyse de pratique sont offertes aux nouveaux bénévoles afin de favoriser leur intégration au sein des groupes déjà existants.

Les cours se déroulent au Centre Saint-François à Delémont. Le prix est de 110 francs / par journée, repas compris. Les détenteurs de CarteCulture bénéficient de 50% de rabais sur la formation. ■ FS

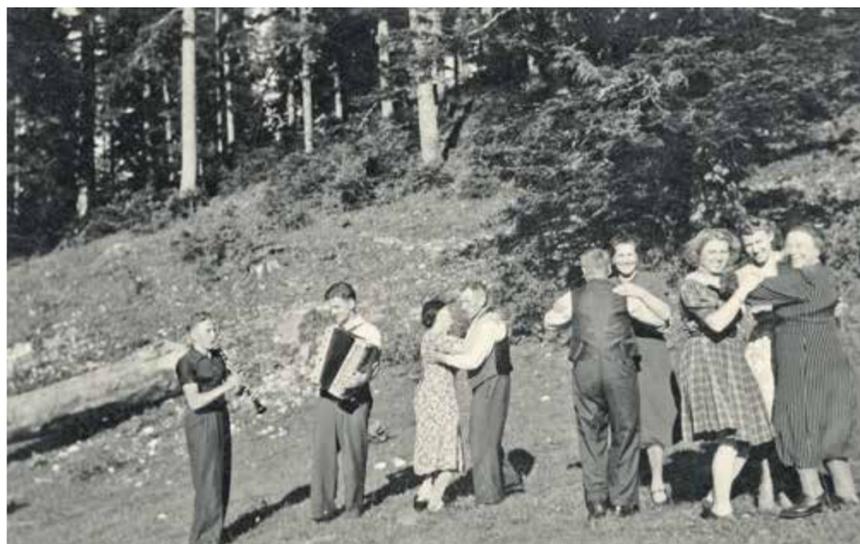
Inscriptions et renseignements  
au 032 423 55 37  
ou par courriel à [dac@caritas-jura.ch](mailto:dac@caritas-jura.ch)

Programme détaillé sous  
[www.caritas-jura.ch/prestations/accompagnements-et-deuil](http://www.caritas-jura.ch/prestations/accompagnements-et-deuil)



MEMOIRES D'ICI

## Notre histoire en images



Mémoires d'Ici vous souhaite un bel été !

Le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois est fermé jusqu'au lundi 12 août.

Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Simone Strohmeier-Broggi  
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

# Retour sur la saison 2023-2024

Les assises du HC Saint-Imier se sont tenues dans un esprit constructif devant une bonne cinquantaine de membres

Une année après sa relégation volontaire (de 1<sup>re</sup> ligue en 2<sup>e</sup> ligue), le HC Saint-Imier tire un bilan plutôt positif sur sa saison 2023-2024. Les finances se sont stabilisées, et l'équipe s'est retrouvée une identité auprès de son public.

C'est ce qu'a voulu mettre en exergue le président Ludovic Barras dans son rapport. Il a relevé que l'apport d'un groupe de fidèles joueurs de l'aventure en 1<sup>re</sup> ligue pour entourer des juniors U20 disposant d'un certain talent et de l'abnégation nécessaire pour entrer dans les cordes de Laurent Zingg et Jean-Pierre Wyssen, s'est avéré payant. « Nous voulions construire une équipe compétitive en 2<sup>e</sup> ligue et accéder aux play-offs. Il fallait trouver de la cohésion, refaire un amalgame dans le vestiaire avec des cadres et des jeunes. Avec six à sept victoires d'affilée, une participation aux demi-finales des play-offs, notre équipe a donné une grande satisfaction. Elle a répondu à notre vision et à celle de nos entraîneurs. » Le président Barras a aussi relevé la bonne performance de la formation des Ladys Bats qui s'est maintenue en SWHL C. Cette saison aucune équipe du Mouvement Juniors (MOJU) n'a remporté son championnat, mais sur l'ensemble, chacune des équipes occupe le haut du classement, excepté les U17 qui évoluaient en Top, une catégorie compliquée dans laquelle ils se sont battus avec leurs armes.

## Finances en améliorations

En retraçant les activités du club tout au long de la saison, on se rend



Pour la 1<sup>re</sup> équipe, l'alchimie entre jeunes et joueurs confirmés a parfaitement fonctionné durant la saison dernière

compte que le dynamisme est bien de mise au HC Saint-Imier. Il en ressort donc des finances plus sécurisantes que la saison passée avec un bénéfice de près de 330 francs. Au 30 mai 2024, il y a toujours un découvert au bilan, mais la saison s'est passée comme prévu, avec un budget qui a permis de revenir dans les chiffres noirs et ne plus être en déficit. Ce qui a été réalisé avec un léger bénéfice et une diminution de la dette. Le budget présenté

pour l'année prochaine a pour but de si possible réduire la dette en une saison.

## Location en forte augmentation, mais cotisations inchangées

Les cotisations restent inchangées pour le MOJU et l'équipe active, malgré une augmentation de 25 % du forfait de location pour la patinoire. Comme la vision du comité est de miser sur la formation et le MOJU, sachant que le hockey sur glace est un sport relativement

cher, il a été décidé de laisser pour cette année encore les montants des cotisations inchangés pour la prochaine saison. Cette situation peut être préservée grâce aux événements organisés par le club qui demandent beaucoup d'énergie.

## Président et comité réélus pour la saison à venir

Président Ludovic Barras; vice-président Frank Schneider; caissière

Carole Juillerat; responsable ligue et presse Gérard Dessaulles; responsables MOJU: Johann Duplan responsable technique et Jonathan Juillerat responsable administratif; responsable sponsoring Jenny Jacoulot; responsable livret de saison Fabien Jacoulot; secrétaire administrative + PV Maryvonne Matthey; responsable réseaux sociaux Emilie Zeller.

■ GDE

FSG SAINT-IMIER - GROUPEMENT ATHLÉTISME

## Deux athlètes qualifiées pour la finale suisse de l'UBS Kids Cup

Bravo à Kaynā Moraitinis et Amy-Lou Terraz



Premier rang, de gauche à droite: Mathieu Chatelain, Pia Henri, Léonie Henri, Timéo Dias, Louane Châtelain, Diego Mezzi, Martin Perret, Henry Perret, Kaynā Moraitinis, Amy-Lou Terraz. Deuxième rang: Joseph Henri, Jérémy Dias, Aliyah Mezzi, Loriane Boegli, Kaïla Müller, Nathanaël Schwab. Troisième rang: Aloïs Augsburger, Merlin Delémont, Leandro Dias, Serenity Chibuïke, Lara Magalhães Ribeiro. Quatrième rang: Serena Müller, Elodie Rosselet, Deborah Pasquier, Précieuse Guei

Nos athlètes, toujours assoiffés de records, ont répondu présents à la finale cantonale de l'UBS Kids Cup qui s'est déroulée le 29 juin à Delémont, à la troisième manche de la CJAJB le 30 juin à Tavannes ainsi qu'au meeting AJA le 6 juillet à Alle.

## Finale cantonale de l'UBS Kids Cup

Filles: W7: 3<sup>e</sup> Louane Châtelain; W8: 1<sup>re</sup> Kaynā Moraitinis; W9: 3<sup>e</sup> Kaïla Müller et 7<sup>e</sup> Mujing Kaona Boaventura Rifa; W11: 2<sup>e</sup> Serenity Chibuïke; W13: 11<sup>e</sup> Précieuse Guei; W14: 2<sup>e</sup> Lara Magalhães Ribeiro; W15: 1<sup>re</sup> Amy-Lou Terraz. Garçons: M8: 16<sup>e</sup> Timéo Dias;

M9: 6<sup>e</sup> Jérémy Dias; M10: 9<sup>e</sup> Joseph Henri; M11: 10<sup>e</sup> Nathanaël Schwab; M13: 8<sup>e</sup> Merlin Delémont et 13<sup>e</sup> Leandro Dias; M15: 10<sup>e</sup> Aloïs Augsburger.

## 3<sup>e</sup> manche de la CJAJB à Tavannes

Filles: W10: 1<sup>re</sup> Kaïla Müller. Garçons: U8: 3<sup>e</sup> Martin Perret; M10: 3<sup>e</sup> Jérémy Dias et 6<sup>e</sup> Timéo Dias; U12: 2<sup>e</sup> Henri Joseph et 7<sup>e</sup> Henry Perret; U14: 2<sup>e</sup> Merlin Delémont et 6<sup>e</sup> Leandro Dias; U16: 2<sup>e</sup> Aloïs Augsburger.

## Meeting de Alle

Filles: W10: Kaynā Moraitinis, saut en longueur 2,94 m, lancer de

balle (200 g) 16,02 m, sprint 50 m en 9,22 s; W12: Kaïla Müller, saut en longueur 3,19 m, lancer de balle (200 g) 20,04 m, sprint 50 m en 9,03 s, 600 m en 2.20.73 min.; W16: Serena Müller, lancer du poids (3 kg) 6,45 m, saut en hauteur 1,15 m, sprint 80 m en 13,25 s; W18: Elodie Rosselet, saut en hauteur 1,45 m, lancer du poids (3 kg) 8,49 m, lancer du javelot (500 g) 28,1 m; Deborah Pasquier, lancer du disque (1 kg) 28,67 m.

Un tout grand bravo à tous nos athlètes.

■ LES ENTRAÎNEURS

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

## Meeting de Alle

Un meeting arrosé, mais des athlètes contents



De gauche à droite: Guillaume Charmillot, Lilio De Matteis, Lenny Amez-Droz, Alessio De Matteis et Ylena Blanchard Mollier

Une fois de plus nos jeunes ont couru, sauté et lancé sous la pluie. Mais tout ça ne les a pas découragés. Ce meeting du 6 juillet a eu lieu au Stade des Prés-Domont à Alle et était organisé en commun par les deux clubs locaux, le CA Fontenais et la FSG Alle.

Malgré ce temps maussade, de bons résultats sont à enregistrer. Dans la catégorie U12, Eloane Costoya et Liv Blanchard Mollier participent au 60 m, au saut longueur et à la balle 200 g. Toutes les deux sont contentes de leur 60 m, Eloane est satisfaite de la longueur, Liv a un sentiment mitigé dans cette discipline et les deux sont déçues de leur lancer de balle. Chez les garçons U12, Guillaume Charmillot, Lilio De Matteis et Lenny Amez-Droz sont satisfaits de leurs performances à la longueur et à la balle. Sur 60 m, Guillaume a dû recourir sa série, car il y a eu un problème de chronométrage! Alessio De Matteis, U14, peut être très satisfait de sa journée. Trois PB (record personnel) vont à son compte, soit 1,30 m au saut hauteur,



Liv Blanchard Mollier et Eloane Costoya

17"19 au 80 m haies et 7,05 m au poids 3 kg. Ylena Blanchard Mollier, U16, a aussi battu son record personnel au saut longueur avec un bond à 4,32 m. Elle participe aussi au 80 m haies. Sur 600 m elle s'était fixé l'objectif de courir en 1'50", mais ne l'a malheureusement pas atteint. Ce n'est que partie remise.

Cette première partie de saison a pris fin par ce meeting et la pause estivale est la bienvenue et va faire du bien à tout le monde.

A nos sponsors, membres et amis du CA Courtelary qui nous suivent de près ou de loin, nous vous souhaitons un bel été, si possible beau et chaud et de bonnes vacances. ■ AKS

## COURSE À PIED

# Beau succès en trail

A l'entame de la 2<sup>e</sup> partie de saison, Mickael Marti a participé pour la 14<sup>e</sup> année consécutive au tour du canton de Neuchâtel (BCN Tour) qui l'a amené à se mesurer à l'élite régionale durant près de 6 mercredis soirs à Marin (3<sup>e</sup> en catégorie 20-29 ans), St-Aubin (5<sup>e</sup>), Lignièrès (3<sup>e</sup>), Couvet (4<sup>e</sup>), La Chaux-de-Fonds (3<sup>e</sup>) et Neuchâtel (3<sup>e</sup>). Chaque étape avait environ 10 km avec + ou moins 200 m de dénivelé. Au final Mickael termine 4<sup>e</sup> de sa catégorie sur 108 autres Elite ayant participé aux 6 étapes. Il se classe également 10<sup>e</sup> toutes catégories sur 499, ce qui reste une très bonne performance vu le niveau des participants de cette année.

Mais sa victoire la plus contraignante fut très certainement celle de la Simba Run, course effectuée le 25 mai (en duo) sur un parcours trail aux Hauts-Geneveys. Cette 2<sup>e</sup> édition a tenu toutes ses promesses en offrant un spectacle intense sur un parcours exigeant de 4.8 km et 220 mètres de dénivelé. Les équipes avaient pour objectif de réaliser le maximum de tours en six heures, ceci sous la forme d'une course en relais. Cet événement, marqué par des conditions météorologiques difficiles, a vu s'affronter des athlètes de haut niveau, et s'est conclu avec un reportage de la chaîne locale Canal Alpha, mettant en avant les vainqueurs, Mickael associé au traileur Aubin Ferrari (qui avait entre autres gagné l'une des éditions de la course du *dernier survivant* sur les hauteurs de Chaumont).

## Des relais de 20-21 minutes

La course avait débuté en fin de journée (par beau temps) assez calmement puisque son partenaire d'équipe (Aubin) donnait le 1<sup>er</sup> relais à Mickael en 4<sup>e</sup> position. A ce moment-là il restait encore plus de 5 h 30 de course, autant dire qu'il fallait un peu se ménager et pas exploser dès le début de course.

Chaque relais durait entre 20 et 21 minutes, permettant à l'autre coéquipier de s'hydrater et de manger, mais sans vraiment récupérer de l'effort fourni. Petit à petit le duo Aubin



Mickael Marti lors du trail la Simba Run

– Mickael reprenait leurs concurrents l'un après l'autre pour arriver dès le 3<sup>e</sup> relais en tête avec l'équipe Raya – Aeschlimann, eux aussi des spécialistes de courses longues distances.

Dès le 5<sup>e</sup> relais, soit après 24 km de course, Aubin Ferrari a pris l'initiative d'augmenter la cadence et de creuser un certain écart d'une minute pour passer le relais à Mickael Marti qui se trouvait désormais seul en tête. Ce dernier a accentué le rythme durant son propre relais pour augmentant encore l'avance de leur équipe.

## Lorsque la pluie s'invite

Tout se passait sans accros avant qu'une pluie diluvienne s'abatte sur le parcours à 1 h 30 de la fin. Le terrain étant devenu tellement glissant que les organisateurs ont même envisagé de neutraliser la course pour éviter les blessures dans les descentes. Heureusement, après 4 h 40 de course, l'équipe de Mickael et Aubin avait déjà creusé un écart de 13 minutes et purent terminer les derniers relais dans la boue sans prendre de risque avec des temps de référence passant de 22 à



Mickael Marti avec son partenaire de course du trail en duo (Aubin Ferrari de Gorgier)

28 minutes en raison des conditions du terrain. Malgré cette prudence Aubin Ferrari a néanmoins chuté trois fois et Mickael une fois, mais sans conséquence grave.

## Un jalon important

Finalement, l'équipe de Mickael remporta la compétition avec 16 tours et plus de 14 minutes d'avance sur leur 1<sup>er</sup> poursuivant. Cette victoire marque un jalon important pour Mickael, qui, avec ses 36 km et 1760 mètres de dénivelé en 8 tours individuels, a réalisé sa plus longue distance en compétition depuis ses débuts à l'âge de quatre ans. La Sima Run s'affirme comme une course incontournable dans le calendrier des trails, offrant des défis physiques et stratégiques intenses, et mettant en lumière des athlètes d'exception.

## Montagne, route, tout lui réussit

Mickael ne délaisse pas pour autant la course de montagne, discipline où il fait actuellement ses meilleurs résultats. Il a participé le 1<sup>er</sup> juin à La Passwang Berglauf (10.4 km avec 684 m dénivelés) à Mümliswil ou il termine 3<sup>e</sup> scratch sur 303 participants. Puis 2 semaines plus tard à la Grenchen Berglauf (11.4 km avec 910 m dénivelés) avec une magnifique 2<sup>e</sup> place toutes catégories confondues. Ces 2 courses comptant pour le challenge JuraTopTour où Mickael est actuellement 2<sup>e</sup> du classement général de

sa catégorie après 6 courses. Aimant la diversité, il a aussi participé le 7 juin à la course sur route à Travers Romanel dans le canton de Vaud où c'est au sprint qu'il a réussi à mettre une nouvelle victoire dans son escarcelle. Merci encore aux organisateurs pour les magnifiques prix qui contrastent parfois à ce que l'on peut recevoir lors d'autres courses bien plus prestigieuses.

## Brillant également professionnellement

Mais sa plus belle victoire de l'année fut très certainement la réussite de son CFC d'automatisme et de sa maturité professionnelle qui va lui ouvrir les portes des écoles d'ingénieurs. La partie pratique ne fut pas un long fleuve tranquille, mais plutôt 120 heures d'examen avec de nombreuses difficultés informatiques à surmonter. Mais grâce à son abnégation, et son esprit de sportif, il a réussi à démontrer aux experts ses compétences professionnelles. Bonne surprise lors de la cérémonie de remise des diplômes, il a obtenu 3 prix particuliers dont celui de la meilleure moyenne en automatisation, la meilleure moyenne à l'examen pratique (5.8) et la meilleure moyenne du CFC de l'ensemble des élèves du ceff industrie de Saint-Imier avec un 5.5. On ne peut que le féliciter et lui souhaiter beaucoup de succès à l'école d'ingénieurs de Neuchâtel où il va intégrer dès fin septembre. ■ **SON COACH**

## TENNIS CORTÉBERT COURTELARY

# Des motivés au TCC

Dimanche, malgré une météo peu attrayante et peut-être une certaine fatigue en lien avec la fête locale du village, six joueuses et joueurs hyper motivés se sont retrouvés pour le tournoi de double organisé par le Tennis Cortébert Courtelary. Une fois les paires formées, place au jeu avec des

rencontres de double disputées sur un set. A peine les grillades mangées, les enfants qui avaient rejoint leurs parents sont partis échanger quelques balles avant d'être rejoints par les adultes pour quelques échanges qui se sont prolongés jusqu'en fin d'après-midi. ■ **AM**



Les vaillants participants au tournoi de double avec debout de gauche à droite: Audrey Challandes, Laurence Fleury, Christian Zbinden, Vincent Fleury et assis Gilles Kistler et Reynald Langel

## SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

# De très bons résultats lors du Tir cantonal jurassien

8776 tireurs s'étaient donné rendez-vous au 5<sup>e</sup> tir cantonal jurassien. Parmi eux, 15 Plagnards se sont retrouvés au très moderne stand de Soyhières où les tireurs locaux et leurs bénévoles nous ont merveilleusement accueillis. Un temps légèrement couvert et sans vent a permis la réalisation de très bons résultats dont le détail est donné ci-après. Relevons toutefois au passage, la 2<sup>e</sup> place au concours de groupes des Primevères plagnardes et les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs de Quentin Gobet et Franco Villosz à la maîtrise où 385 tireurs ont pris part. Le voyage et la journée se sont terminés par un souper au camping de Delémont par une belle soirée estivale.

## Les résultats dans le détail

**Cible section** (10 coups sur cible A 10 dont 4 en série): Christophe Sartori 95 pts; Quentin Gobet et Jean Mittelbach 94 pts; Isabelle Gobet 92 pts; Valentin Villosz 91 pts; Patrick Gobet, Jean-Pascal Müller et Franco Villosz 90 pts; Marylou Grosjean Krumm 89 pts; Marek Heyer et Bernard Mérillat 83 pts et Raymond Heyer 81 pts. La section termine avec la magnifique moyenne de 93,412 pts au 59<sup>e</sup> rang sur 436 alors qu'elle ne



Quentin Gobet, 2<sup>e</sup> à la maîtrise couché au FA 90 avec un brillant 565 pts, photo: Isabelle Gobet

compte aucune arme libre, aucune arme standard et un seul FA 57/03 bien plus performant que les FA 90.

**Cible Répartition** (6 coups sur cible A 10): Jean Mittelbach 59 pts (et un neuf mesuré 90!); Isabelle Gobet et Christophe Sartori 57 pts; Bernard Mérillat 56 pts; Patrick Gobet 55 pts; Franco Villosz 54 pts; Raymond Heyer 53 pts; Jean-Pascal Müller 52 pts, Marylou Grosjean Krumm, Marek Heyer et Ervin Voiblet 51 pts.

**Cible Militaire** (4 coups sur cible A 100): Isabelle Gobet 346 pts et Marek Heyer 318 pts.

**Cible Série** (6 coups sur cible A 10 en série): Patrick Gobet 58 pts; Jens Mittelbach 56 pts; Christophe Sartori 55 pts et Isabelle Gobet 54 pts.

**Cible Saint-Martin** (6 coups sur cible A 10 dont une série de 3 coups): Christophe Sartori 56 pts

**Cible Kunst/Groupe** (5 coups sur cible A 100): Quentin Gobet et Marek Heyer 451 pts; Valentin Villosz 448 pts; Patrick Gobet 447 pts; Christophe Sartori 442 pts; Bernard 432 pts; Isabelle Gobet 431 pts; Franco Villosz 428 pts, Marylou Grosjean Krumm 414 pts et Raymond Heyer 408 pts.

Les Primevères terminent brillamment 2<sup>e</sup> avec 2219 pts et les Jonquilles 21<sup>e</sup> avec 2133 pts; 117 groupes ont concouru dans cette catégorie.

**Cible Vétéran** (5 coups sur cible A 100): Patrick Gobet 439 pts et Raymond Heyer 428 pts.

**Cible Junior** (8 coups sur cible A 10, dont 3 en série): Marek Heyer 70 pts.

**Cible Maîtrise couchée** (60 coups sur cible A 10): Quentin Gobet 565 pts; Franco Villosz 559 pts, Jens Mittelbach 537 pts et Valentin Villosz 536 pts obtiennent la grande maîtrise.

### Agenda

#### SAMEDI 13 JUILLET

- Verre de l'amitié devant la bijouterie Pelletier, pour son dernier jour, Tramelan, de 10h-14h
- Fête champêtre du Jodlerklub, La Ferrière, dès 20h

#### DIMANCHE 14 JUILLET

- Fête champêtre du Jodlerklub, La Ferrière, dès 11h30

#### DIMANCHE 11 AOÛT

- Kermesse du Yodleur-club Tramelan, la Loge de la Chaux, Les Reussilles, dès 11h

#### MERCREDI 21 AOÛT

- Vernissage de l'exposition de photos de François Vermot, CIP, Tramelan, 18h30

#### SAMEDI 24 AOÛT

- Future Days 24, Tramelan

#### MERCREDI 28 AOÛT

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, de 17h à 18h

#### JEUDI 29 AOÛT

- Conférence *Mots et expressions de l'Arc jurassien, petit parcours orthographique*, de Mathieu Avanzi, CIP, Tramelan, 19h30
- Soirée scrabble, CIP, Tramelan 18h45

#### MERCREDI 4 SEPTEMBRE

- Cyberthé, Espace Jeunesse d'Erguël, Saint-Imier, de 10h à 12h
- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

#### SAMEDI 14 SEPTEMBRE

- Journée nationale des Bourgeoisies

#### MERCREDI 25 SEPTEMBRE

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, de 17h à 18h

#### VENDREDI 27 SEPTEMBRE

- Festival international de BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Concert Les Ptit chats, Human Jukebox, CIP, Tramelan, 21h

#### SAMEDI 28 SEPTEMBRE

- Festival international de BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Le nouveau spectacle de Thierry Meury et Véronique Mattana, CIP, Tramelan, 21h
- Les musiciens de Brême, spectacle de marionnettes, CIP, Tramelan, 11h
- Tisouris et les 4 vents, spectacle de marionnettes, CIP, Tramelan, 14h

#### DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

- Festival international de BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Les musiciens de Brême, spectacle de marionnettes, CIP, Tramelan, 15h
- Tisouris et les 4 vents, spectacle de marionnettes, CIP, Tramelan, 11h15

#### JEUDI 9 OCTOBRE

- Conférence *Le tatouage ou l'écriture du corps*, de Christophe Flubacher, CIP, Tramelan, 19h30

#### EXPOSITIONS

- Exposition de peintures de Célia Broquet, restaurant de l'Hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 31 octobre. Lu-ve 8h-17h, sa et di 9h-17h
- Exposition en plein air, au défi de la transition, une histoire de nos paysages de 1900 à...2040, Tramelan, jusqu'au 29 septembre, accessible tant qu'il fait jour
- Patrimoine? L'éloquence des murs, exposition de photos de François Vermot, CIP, Tramelan, du 21 août au 20 septembre. Lu-sa de 8h à 20h

### Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

#### AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 0153, avs@pery-laheutte.ch.

#### ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h, vendredi: 8h30-11h30, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: 9h-11h45 et 14h-16h, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

### Loisirs

#### BIBLIOTHEQUES

■ **CORGÉMONT** Mardi 3 septembre: 15h15-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 20 août: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 7 septembre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 20 août: 17h45-19h30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 23 août: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 23 août: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 27 août: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 23 août: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

#### BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-18h, jeudi: 18h15-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

#### CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.m.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

#### CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h30 et 14h-18h30, samedi: 8h-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

#### GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15,

salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

#### JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6<sup>e</sup> Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espace-jeunesse@saint-imier.ch, espacejeunesse.derguel, espacejeunesseerguel. ■ **Espace Jeunesse D'Erguel** eje\_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

#### MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

#### PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine d'Erguël** lundi à dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** lundi-dimanche: 9h-20h (19h dès le 21 août), fermeture le 16 septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

#### MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 10 et 11 août assurés par Doris et Virginie Isler.

### Services

#### CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

#### NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

#### TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

### Urgences

Ambulance 144  
Centre antipoison 145  
Feu 118  
Police 117

#### DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

#### DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

#### HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

#### MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

#### PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 12 au 18 juillet: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Du 19 au 25 juillet: pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86. Du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Du 2 au 8 août: pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 12 au 18 juillet: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Du 19 au 25 juillet: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Du 2 au 8 août: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

#### PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

#### SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES** Par8 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

#### SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Service d'aide et de maintien à domicile, soins en diabétologie** chemin des Pâturages 2, 2612 Cormoret, 079 439 28 95, samaid@bluewin.ch, www.samaid.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

# Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

### Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber (apprentie). Correction et facturation: Nicole Lorli. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

**Contact:** 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. **Feuille Officielle du District de Courtelary:** mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

**Grand Chasseral** imprimé en suisse



TEAM VALLON

# Tournoi d'initiation pour les juniors E Schär et Sommer

Il y a une dizaine de jours, le FC Moutier organisait un tournoi à 7 joueurs contre 7, un nouveau système de jeu qui sera effectif dès le tour prochain, 2024-2025, pour les juniors D. Ce fut donc une opportunité idéale pour les juniors E Sommer et Schär qui, pour la plupart, monteront d'une catégorie après les vacances estivales, de se familiariser avec les nouveautés à venir. A savoir un terrain plus grand, l'intégration de la loi du hors-jeu, le positionnement sur le terrain, entre autres choses qui seront à assimiler.

Ce fut très intéressant et une très belle surprise de voir à quelle vitesse ces deux équipes de juniors E se sont acclimatées à ce système. C'est donc avec deux formations (dont deux renforts venus de juniors F, merci à leur coach pour le prêt et merci à eux pour leur magnifique prestation) que le Team Vallon a pris part à ce tournoi.

Terminant 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> (sur 7 équipes présentes) du tour qualificatif, les juniors E Schär se sont imposés dans le match de classement et ont ainsi pris le 5<sup>e</sup> rang final.

Qualifiés pour la demi-finale, les juniors E Sommer ont rendu une copie parfaite. Solides défensivement, agressifs dans les duels de milieu de terrain et lucides à la finition en attaque, c'est de manière méritée qu'ils ont atteint la finale contre l'équipe B du club local. Rapidement menés, ils ont su répondre tout aussi vite en égalisant peu après. Puis ils ont alors pris le jeu à leur compte, mais, cette fois-ci, ont manqué



Team Vallon E Schär et Sommer

le coche avec un poteau et 2-3 actions franches non concrétisées. Sur un contre, c'est l'adversaire prévôtois qui a repris les devants pour ne plus

laisser filer la victoire. Ils marqueront encore un 3<sup>e</sup> but en toute fin de rencontre, alors que les joueurs visiteurs lançaient toutes leurs forces dans la

bataille afin d'égaliser. Félicitations à toutes et tous pour cette belle prestation. A noter, finalement, qu'un des juniors du Team Vallon (Sariel pour ne

pas le nommer) a été nommé joueur du tournoi!

Place à présent à des vacances bien méritées! Bel été à tous. ■ JML

FOOTBALL CLUB ERGUËL ET HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Tous ensemble pour la finale de l'Euro 2024

L'Euro 2024 touche à sa fin, ce dimanche ce sera la grande finale dont l'affiche n'est pas connue à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais peu importe, on retrouvera deux des meilleures équipes d'Europe pour un spectacle assuré



La Fan zone, un écran séduisant pour toutes et tous, ici lors du match France-Portugal

Depuis un mois le HC Saint-Imier et le FC Erguël vous font vivre des moments intenses particulièrement avec notre équipe nationale. Malheureusement celle-ci est sortie par la grande porte en quart de finale de cette compétition haute en couleur. Un mois, vingt-deux soirées avec diverses façons de se divertir et de se restaurer. Cela représente près de 1800 heures de travail, de bénévolat

pour les membres de nos deux clubs. Ce n'est pas rien, et ceci sans compter les heures de préparation. Vous avez été à nos côtés pour passer ensemble de bons moments. Vous membres de nos clubs, vous spectateurs, sponsors, prestataires et autorités, trouvez dans ces mots toutes notre gratitude.

Nous rappelons qu'il est interdit de se faire livrer des repas ou de pique-niquer à la Fan zone. En cas de mauvais

temps, un écran intérieur est à disposition. La zone VIP couverte vous permettra de vivre une expérience apéro + repas et match avec votre entreprise, votre famille ou vos amis. Les événements VIP sont très appréciés, se déroulent dans une visibilité imprenable, à l'abri des intempéries, un apéritif, un repas, des boissons et un service à table pour votre entreprise ou vos amis. Le HC Saint-Imier et le FC Erguël animent votre région, rejoignez-nous à la Clientis Arena.

### Programme

Dimanche 14 juillet, 21h, finale. La Fan zone ouvre ses portes dès 18h, au menu: raclette géante. Pour réserver votre soirée, uniquement par mail à [manifs@fcerguel.ch](mailto:manifs@fcerguel.ch) ou par téléphone au 076 203 46 41. Les inscriptions seront traitées par ordre d'entrée. Ne pas oublier de mentionner le nom de la société ou du groupe, la personne de contact avec son adresse et son numéro de portable. Réservez votre table. ■ GDE

FOOTBALL CLUB ERGUËL

## Le FC Erguël 2024-2025 prend forme



Rabbi Nsita

Après sa relégation en deuxième ligue régionale, le FC Erguël prépare sa future saison et met en place une formation qui se veut ambitieuse sous la direction de son nouvel entraîneur, Roberto Genesi. Ainsi,

le directeur technique du club Joao Doutaz construit brique après brique la nouvelle formation erguélienne. Rabbi Nsita sera toujours en jaune et noir pour un sixième exercice, le buteur imérien se sent bien dans une organisation qui sait choyer ses membres, on ne parle pas d'aspect financier, alors pourquoi changer! Pour performer sa troupe, le FC Erguël enregistre le retour au club de Maël Graf (FC La Chaux-de-Fonds 1<sup>re</sup> ligue) et Samir Drndar, qui reviennent tous deux après quelques divergences avec leur ancien coach. Emir Drndar sera lui aussi de l'aventure, il est issu des M16 de la formation du FC Bienne. Ils rejoignent donc leur frère Enes Drndar le défenseur qui restera fidèle à ses couleurs. Avec la venue d'Emir Drndar, le FC Erguël annonce un rajeunissement de ses troupes des joueurs du Team Vallon devraient aussi venir en essai. D'autres venues sont en cours de négociations, comme Etienne Saounde, latéral gauche ou défenseur central, ou encore Nathan Lauris Ndombele latéral droit et Hassan Umar Muhammad gardien qui lui aussi était au FC La Chaux-de-Fonds. ■ GDE

### Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 9 août. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 15 juillet au 4 août. Bel été à tous!

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

PRO SENECTUTE

### Danse

**Danse assise: jeudis de 14h à 15h à Diesse** Danser et bouger en musique tout en étant assis sur une chaise. Possible également en fauteuil roulant. Inscription: 032 886 83 86.

### Gymnastique

Sélection de cours de gym dans lesquels il reste encore des places: lundis de 9h à 10h à La Chaux-de-Fonds; mardis de 15h15 à 16h15 à Travers; jeudis de 17h30 à 18h30 à Hauterive. Inscription: 032 886 83 02.

### Randonnée

**Mardi 16 juillet, 14h-17h, randonnée Gorges de Perrefitte** Rendez-vous: 14h au parking du restaurant de l'Etoile à Perrefitte. Temps de marche et dénivelé: 3h, 310 m. Niveau difficile. Responsable et inscription: Yves-Alain Aubry, 079 459 67 45.

### Tai Chi

**Jeudis de 14h15 à 15h15 à La Chaux-de-Fonds** Inscription: 032 886 83 02.

■ PRO SENECTUTE

## Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 95 / 2024

eBau 2024-11013

**Requérante:** Résidence Les Bouleaux SA, Sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Emplacement:** parcelles N°s 1139 et 1180, au lieu-dit: *Sur le Crêt*, commune de Corgémont.

**Projet:** construction d'un centre de soins palliatifs au nord de la *Résidence des Bouleaux* relié par une liaison souterraine avec la résidence existante, pose de panneaux solaires sur le parking et d'une terrasse en pavés.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** ZBP 5 *Sur le Crêt*.

**Dérogation:** art. 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2024

La *Préfète:* Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 79 / 2024

eBau 2024-8396

**Requérante:** Commune de Corgémont, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont.

**Emplacement:** parcelle N° 869, au lieu-dit: *ch. de la Combe 3*, commune de Corgémont.

**Projet:** demande déposée après coup concernant la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre avec pose d'un escalier métallique en façade sud du bâtiment existant.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** ZBP 2 *Les Collèges*.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 juillet 2024

La *Préfète:* Stéphanie Niederhauser

Réclame

39 998  
39 999  
40 000

accidents graves ont lieu chaque année en Suisse pendant les loisirs.

Conseils sur bpa.ch pour ne pas entrer dans cette statistique.

**bpu**  
**bpa**  
**upi**

Bureau de prévention des accidents

## Cormoret



### Désaffectation de tombes au cimetière de Courtelary

Conformément à l'article 27 du Règlement du cimetière du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Conseil municipal de Cormoret a décidé de la désaffectation des tombes suivantes au 31 janvier 2025.

**Tombes portant les N°s:** 138, 140, 170, 198, 229, 252, 259, 290, 295, 316 ainsi que 927 à 935 et 938 à 1155.

Les questions éventuelles sont à adresser au secrétariat municipal de Cormoret.

Le Conseil municipal prie les proches des personnes ensevelies de bien vouloir enlever les tombes, les monuments, les plantes et autres objets qu'ils désirent garder en leur possession, jusqu'au 31 janvier 2025 au plus tard.

Après cette date, les champs d'ensevelissement seront aplanis.

Cormoret, le 12 juillet 2024

Le *Conseil municipal*

## Courtelary



### Désaffectation de tombes au cimetière de Courtelary

Conformément à l'article 27 du Règlement du cimetière du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Conseil municipal de Courtelary a décidé de la désaffectation des tombes suivantes au 31 janvier 2025.

**Tombes portant les N°s:** 138, 140, 170, 198, 229, 252, 259, 290, 295, 316 ainsi que 927 à 935 et 938 à 1155.

Les questions éventuelles sont à adresser au secrétariat municipal de Courtelary.

Le Conseil municipal prie les proches des personnes ensevelies de bien vouloir enlever les tombes, les monuments, les plantes et autres objets qu'ils désirent garder en leur possession, jusqu'au 31 janvier 2025 au plus tard.

Après cette date, les champs d'ensevelissement seront aplanis.

Courtelary, le 12 juillet 2024

Le *Conseil municipal*

### Avis de construction

**Requérants:** Marilyn et Corentin Zill, rue de la Préfecture 11, 2608 Courtelary.

**Auteurs du projet:** idem que requérants.

**Propriétaires fonciers:** idem que requérants.

**Projet de construction:** rénovation d'un appartement historique avec installation d'une cuisinière à bois, réaffectation de la parcelle 187 en zone de verdure bâtiment sis à rue de la Préfecture 11, sur la parcelle N° 187, zone HA, PAL 1.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 28 juin 2024

Le *Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérant:** Jean- Claude Zaugg, Le Pacot 9, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet:** idem que requérant.

**Propriétaire foncier:** idem que requérant.

**Projet de construction:** aménagement des combles sis à Le Pacot 9, sur la parcelle N° 159, zone HA/ PAL 1.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 12 juillet 2024

Le *Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérants:** Davide et Cyrielle Mazzorana, Grand'Rue 10, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA; passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Propriétaires fonciers:** idem que requérants.

**Projet de construction:** transformation d'une maison familiale sis à Champs Cochet 3, sur la parcelle N° 960, zone HI.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 12 juillet 2024

Le *Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



### Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 16 juin 2024

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation, le procès-verbal est en dépôt public jusqu'au 2 septembre 2024.

Pendant ce laps de temps, toute opposition peut être formée à ce sujet par écrit devant le Conseil municipal.

(Dépôt légal de 30 jours, prolongé de 21 jours en raison de la fermeture du bureau municipal du 15 juillet au 2 août 2024)

Péry, le 9 juillet 2024

Le *Conseil municipal*

### Avis de construction

**Requérante:** Patricia Oliveira Leite Barreiro, Grand'Rue 61, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Patricia Oliveira Leite Barreiro et Fernando Barreiro Gesto, Grand'Rue 61, 2603 Péry.

**Auteurs du projet:** Patricia Oliveira Leite Barreiro et Fernando Barreiro Gesto, Grand'Rue 61, 2603 Péry.

**Projet de construction:** construction d'un avant-toit pour four à pizza, Grand'Rue 61, 2603 Péry, parcelle N° 725, zone H2.

**Dimensions:** selon les plans déposés.

**Genre de construction:** construction portante et façade arrière en briques. Toiture recouverte de tuiles de couleur brique.

**Protection des eaux / eaux usées:** néant.

**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 août 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 juillet 2024

Le *Conseil municipal*

### Avis de construction

**Requérants:** Mélanie et Mathieu Simonin, rue Rière Ville 10, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Mélanie et Mathieu Simonin, rue Rière Ville 10, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Loriol Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

**Projet de construction:** modification de projet pour garage. Garage double prévu côté est déplacé côté ouest. Construction d'une maison familiale avec garage double, piscine, pergola. Champ des Oies, 2603 Péry, parcelle N° 1137, zone H2.

**Dimensions:** selon les plans déposés.

**Genre de construction:** fondations en béton. Construction portante, parois et plafonds en béton. Façades en crépi blanc. Toiture à 1 pan avec une inclinaison de 4° végétalisé + panneaux solaires. Chauffage par pompe à chaleur extérieure. Pose d'une pergola et d'une piscine.

**Protection des eaux / eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

**Dérogation:** dérogation à la limite du fonds voisin Art. A 141.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 août 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 juillet 2024

Le *Conseil municipal*

### Avis de construction

**Requérants:** Loana et Valer Pop, rue de Beausite 16, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Loana et Valer Pop, rue de Beausite 16, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Pascal Schaer SA, Est 2, 2732 Reconviiler.

**Projet de construction:** remplacement chauffage. Rue de Beausite 16, 2603 Péry, parcelle N° 685, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau externe.

**Protection des eaux / eaux usées:** néant.

**Dérogation:** dérogation pour distance à la limite du fonds voisin, Art. A 141.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 août 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 juillet 2024

Le *Conseil municipal*

**En ligne**

Retrouvez le journal de la semaine dernière  
bechtel-imprimerie.ch

## Renan



### Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 68 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 24 juin 2024 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 12 juillet au 12 août 2024 inclus.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 12 juillet 2024

Le Secrétaire municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 14/2024 eBau 2024-1665

**Requérante:** PPE Etohlons 5, par Roland Kruttli, rue des Etohlons 5, 2626 Renan.

**Emplacement:** parcelle N° 26, au lieu-dit: *rue des Etohlons 5*, commune de Renan.

**Projet:** remplacement des portes de garage, pose d'un pavage en grès, remplacement d'un mur, pose d'un nouveau portail et implantation d'une nouvelle haie ainsi que réfection des raccords entre le terrain et la façade de la maison existante au Sud et à l'Est.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** centre.

**Recensement arch.:** objet C, bâtiment digne de protection, sous contrat de classement depuis le 12 mai 2023, ensemble bâti A.

**Dérogation:** art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

## Saint-Imier



### Avis de construction N° 24-41 eBau 2024-7855, dossier eBau 191001

**Adresse du projet:** BF 1842, Plateau de la Gare 4, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** transformations intérieures du bâtiment voyageur, séparation de l'appartement de 6 pcs du 1<sup>er</sup> étage en deux appartements de 2,5 pcs, isolation des combles, création d'un loft dans les combles, rénovation/restauration de la toiture, changement du revêtement de toiture (petites tuiles), changement d'agent énergétique (gaz -> PAC).

**Maître d'ouvrage:** CFF Immobilier, Pedro Carcedo, rue de la Gare de triage 5, 1020 Renens.

**Auteur du projet:** B Architecture, rue Saint-Sébastien 11, 2800 Delémont.

**Zone d'affectation et de constructions:** domaine CFF.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** ensemble bâti C.

**Objet protégé:** bâtiment digne de conservation.

**Dépôt public:** du 5 juillet 2024 au 5 août 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 5 juillet 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction N° 24-45 eBau 2024-8265 dossier eBau 162707

**Adresse du projet:** BF 2061, Sur le Pont 7 i, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** aménagement d'une place en chaille côté sud, construction d'un hangar à fourrage côté nord et d'un couvert à logettes côté ouest du bâtiment existant.

**Maître d'ouvrage:** Kilian Zwahlen, Sur le Pont 7 a, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** idem maître d'ouvrage.

**Zone d'affectation et de constructions:** HZ.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** DN faible. DN moyen.

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 5 juillet 2024 au 5 août 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 5 juillet 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction N° 24-49 eBau 2024-8964, dossier eBau 198107

**Adresse du projet:** BF 1174, rue du Soleil 50, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** prolongement de la toiture et modification des ouvertures du garage existant (N° 50a). Nouvelles teintes sur les façades du bâtiment principal (N° 50). Pose de panneaux photovoltaïques sur le terrain naturel.

**Maître d'ouvrage:** Vincent Nappiot, rue du Soleil 50, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** S&G architecture Sàrl, Raphaël Stöpfer, route de Prèles 4, 2516 Lamboing.

**Zone d'affectation et de constructions:** ZHfmd C2a

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 12 juillet 2024 au 12 août 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 juillet 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction N° 24-50 eBau 2024-10315, dossier eBau 203686

**Adresse du projet:** BF 704, route de Tramelan 9, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** ouverture de deux nouveaux Velux pour apport de lumière supplémentaire dans des combles déjà habitables et aménagés.

**Maître d'ouvrage:** Sélyane Cuenat, route de Tramelan 9, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** idem maître d'ouvrage.

**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M2 C3c.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 12 juillet 2024 au 12 août 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 juillet 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction 24-54 eBau 2024-11322, dossier eBau 201697

**Adresse du projet:** BF 1995, rue Champ de la Pierre 5, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** changement d'agent énergétique (gaz -> PAC).

**Maîtres d'ouvrage:** Maria Stelle Calabria, Antonio Calabria, rue Champ de la Pierre 5, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, Sarah Etique, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 12 juillet 2024 au 12 août 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 juillet 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

## Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 100/2024 eBau 2024-11070

**Requérante:** Fondation Grand Chasseral, rue Pierre-Pertuis 1, 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** KWSA SA, rue Charles-Schäublin 3, 2735 Malleray.

**Emplacement:** parcelle N° 9, au lieu-dit: *rue du Pierre-Pertuis 1*, commune de Sonceboz-Sombeval.

**Projet:** pose d'un totem (signalétique des divers utilisateurs du bâtiment) éclairé par deux spots encastrés dans le sol.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** Centre Village.

**Recensement arch.:** bâtiment digne de protection, objet C et protégé par un contrat de classement depuis le 19 octobre 2022.

**Dérogation:** art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction N° 2024-11715

N° Commune: 1824



**Requérant:** Damien Lugon Moulin, rue du Collège 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Solartech Contracting Sàrl, Branka Jovancic, rue du Pré au Maire 10, 2345 Les Breuleux.

**Emplacement:** rue du Collège 15, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 589.

**Projet:** installation d'une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur de la maison.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** H2.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 12 juillet 2024

Le Bureau communal

## Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction N° 76 / 2024**  
eBau 2024-6803

**Requérant:** ValForêt SA, route de Bellelay 1, 2712 Le Fuet.

**Emplacement:** parcelle N° 2904, au lieu-dit: *Le Bioulet*, commune de Tramelan.

**Projet:** création de deux mares (le but est de restructurer cette zone à intérêt sylvicole faible en apportant une fonction de biodiversité qui permettra l'établissement d'espèces inféodées aux milieux aquatiques stagnants).

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Zones de protection:** IONF N° 446007 et corridor faunistique.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2024

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

## Villeret

### Règlement concernant les émoluments

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCO; RSB 170.111).

L'assemblée municipale ordinaire du 3 juin 2024 a accepté, avec une réserve concernant l'article 22, le nouveau règlement concernant les émoluments.

Ce nouveau règlement n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal, il entre en vigueur avec effet au 4 juillet 2024 et abroge toutes les dispositions antérieures qui lui seraient contraires.

Villeret, le 12 juillet 2024

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction N° 1/2023**  
eBau 2023-377

**\*\*Modification de la demande de permis de construire publiée les 12 et 19 mai 2023\*\***

**Requérant:** MGS Construction Sàrl, rue du Bout-Dessus 59a, 2856 Boécourt.

**Emplacement:** parcelle N° 873, au lieu-dit: *rue des Faverges*, commune de Villeret.

**Projet:** construction d'un immeuble de 5 appartements comprenant trois garages et 4 places de stationnement couvertes et aménagement de 3 places de stationnement extérieures.

**Modifications:** modification du projet par la suppression d'un étage, le projet adapté concerne la construction d'un immeuble de 3 appartements comprenant trois garages et l'aménagement de 3 places de stationnement extérieures.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** H2.

**Dérogations:** art. 80 LR et 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2024

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

## Canton de Berne

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

**Heures de fermeture**  
**le 31 juillet et le 1<sup>er</sup> août 2024**

Pendant les nuits du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 2024 et du 1<sup>er</sup> au 2 août 2024, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts jusqu'à 3 h 30 au plus tard.

Conformément à l'article 13 LHR (RSB 935.11), aucune autorisation complémentaire de dépassement d'horaire n'est requise.

D'ores et déjà, nous remercions les clients et les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration à ne pas troubler le repos du voisinage.

Courtelary, le 12 juillet 2024

Les préfètes: *S. Niederhauser, R. Stebler, F. Steck*

DIRECTION DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INTÉGRATION

### Les vaccins contre le Covid-19 passent désormais par les structures ordinaires

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'approvisionnement en vaccins contre le Covid-19 passe par les structures ordinaires du marché médical. Par conséquent, les médecins commandent désormais les vaccins directement auprès des fabricants. Les patientes et les patients qui le souhaitent peuvent se faire vacciner directement chez leur médecin.

Pendant la pandémie de Covid-19, la Confédération a assuré l'approvisionnement de la population en vaccins contre le Covid-19, en application de la loi sur les épidémies (LEp). Suite à une décision prise en juin par le Conseil fédéral, la vaccination contre le Covid-19 est transférée dans les structures ordinaires depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Ainsi, les médecins commandent le vaccin directement auprès des fabricants, et non plus auprès des services centralisés de la Confédération et des cantons. Le vaccin contre le Covid-19 est désormais traité comme n'importe quel autre vaccin, par exemple celui contre la grippe. Les fournisseurs de prestations ont été informés de ce changement en amont par le Service du médecin cantonal.

Pour les patientes et les patients, cela signifie qu'ils pourront se faire vacciner contre le Covid-19 directement chez leur médecin. Les coûts du vaccin sont remboursés via l'assurance-maladie, sous réserve de la franchise et de la quote-part, comme pour toute autre prestation médicale.

Berne, le 4 juillet 2024

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Le Conseil-exécutif demande un crédit pour le Concours Eurovision de la chanson

Les Villes de Berne et Bienne ont déposé leur candidature pour organiser l'édition 2025 du Concours Eurovision de la chanson. Les coûts totaux pour accueillir cet événement dans le canton de Berne s'élèvent à 45,2 millions de francs. Le Conseil-exécutif soutient cette candidature et propose au Grand Conseil d'approuver un crédit d'un montant de 29,4 millions de francs à cet effet. Celui-ci comprend une subvention de 2 millions de francs pour organiser l'événement ainsi qu'une enveloppe de 27,4 millions de francs pour les prestations de sécurité, accordée sous la forme d'une renonciation à des recettes. Cette manifestation n'est pas inscrite dans le budget 2025. Il en va de même des dépenses pour assurer la sécurité, hormis les charges de personnel de la Police cantonale. Cela représenterait pour le budget du canton une charge de 9,25 millions de francs au maximum sans participation financière de la Confédération, et de 4,9 millions de francs au plus si la Confédération participait à hauteur du montant attendu. La SSR rendra sa décision fin août sur les candidatures à l'organisation de l'Eurovision. Si Berne et Bienne sont choisies pour être les villes hôtes, le crédit requis sera examiné lors de la session d'automne 2024. L'Eurovision permettrait aux deux villes d'accroître leur rayonnement dans toute l'Europe et dans le reste du monde en mettant

en avant leurs atouts et leur dynamisme dans les domaines de la culture et des loisirs. Cela bénéficierait fortement au tourisme et à l'économie locale ainsi qu'à toute la chaîne de création de valeur.

Berne, le 4 juillet 2024

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Chômage stable en juin

Le nombre de chômeurs est demeuré quasiment constant dans le canton de Berne (-77 personnes, à 9107). Le taux de chômage s'est maintenu à 1,6% (Suisse: inchangé à 2,3%). Alors que le chômage a encore reculé dans le secteur de la construction, il a augmenté dans l'industrie MEM et dans le secteur de l'enseignement. Corrigés des variations saisonnières, les chiffres du chômage dans le canton affichent une légère hausse.

Comme souvent à cette période de l'année, le chômage a surtout reculé dans la construction (-88 personnes) ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration (-65 personnes). Le nombre de chômeurs a en revanche augmenté (+38 personnes) dans l'industrie MEM (machines, équipements électriques et métallurgie, y compris horlogerie). Les chiffres sont également en hausse dans le domaine de l'enseignement (+48 personnes). Dans les autres secteurs, le chômage est demeuré stable ou il a diminué.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage enregistre une légère hausse par rapport au mois précédent, passant de 1,7% à 1,8%.

Le chômage a reculé dans quatre des dix arrondissements administratifs. Il a stagné dans trois autres et légèrement augmenté dans les trois restants. Le taux s'inscrit dans une fourchette allant de 0,5% (Haut-Simmatal-Gessenay) à 3,5% (Biel/Bienne). Il se situe à 3,0% dans le Jura bernois.

Fin juin 2024, le canton de Berne comptait 2045 chômeurs de plus qu'à fin juin 2023.

Des informations complémentaires sont en ligne sur [www.be.ch/donnees-economiques](http://www.be.ch/donnees-economiques).

Berne, le 4 juillet 2024

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

CONSEIL-EXÉCUTIF

### Avenir Berne Romande: ajustement du calendrier pour l'assainissement du bâtiment Tavannes Machines

Les sols et les plafonds du bâtiment *Tavannes Machines* devront être entièrement assainis pour garantir une utilisation durable du futur centre administratif cantonal du Jura bernois. Ces travaux engendreront un délai de plusieurs mois sur le chantier. Des solutions intermédiaires seront mises en place sur sol bernois pour permettre à la population d'accéder aux services cantonaux dont elle a besoin.

Des travaux d'assainissement plus importants que prévu devront être réalisés dans le bâtiment *Tavannes Machines*, appelé à héberger une partie de l'administration cantonale du Jura bernois à l'horizon 2026. Des études approfondies ont pu être menées à mesure que les locaux se libéraient. Selon le rapport d'experts, les structures porteuses à l'intérieur du bâtiment construit en 1918 présentent une qualité statique très variable. Elles nécessitent un assainissement complet afin de permettre une utilisation durable du futur centre administratif cantonal. Selon les estimations actuelles, le chantier sera prolongé de six à douze mois.

#### Garantir l'accès aux services cantonaux

Des solutions intermédiaires sont en cours d'élaboration afin que la population puisse continuer d'accéder aisément aux services de l'Etat sur sol bernois après le transfert cantonal de Moutier. Ces solutions doivent aussi permettre aux employées et employés cantonaux de travailler dans les meilleures conditions passé le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Berne, le 5 juillet 2024

Le Conseil-exécutif

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ

### La protection civile bernoise en soutien au canton du Valais

Quelque 160 membres de la protection civile bernoise ont rejoint le canton du Valais le 8 juillet. Ils apportent leur soutien aux autorités et aux forces d'intervention locales à Goms et à Saas-Grund pour rétablir la situation après les intempéries dévastatrices.

Après les intempéries dévastatrices de la fin juin, les travaux de déblayage et de remise en état tournent à plein régime dans beaucoup de régions du Valais. Les autorités valaisannes ont sollicité l'aide du canton de Berne pour renforcer et soulager les organisations qui s'activent sans relâche sur le terrain depuis une semaine. La Direction de la sécurité du conseiller d'Etat Philippe Müller a immédiatement répondu présente: « La protection civile bernoise est extrêmement bien formée. Elle a les moyens de soutenir la population en pareille situation », explique Philippe Müller. Quelque 160 personnes astreintes au service se sont annoncées auprès des organisations régionales de protection civile. Elles sont parties lundi 8 juillet en Valais, où elles seront engagées dans un premier temps à Goms et à Saas-Grund jusqu'au 12 juillet.

#### Importance croissante de la protection civile

Ces volontaires, qui ont l'expérience des interventions après des intempéries, appartiennent aux organisations régionales de protection civile du Niesen, de Spiez, d'Aarberg, du Gürbetal, de la Jungfrau, de Biel/Bienne Regio, de Bern plus et de l'Aaretal. Avant leur départ pour le Valais, le directeur de la sécurité a remercié personnellement une partie de ce contingent pour sa mobilisation: « Des intempéries comme celles que nous venons de subir nous montrent clairement combien il est important d'avoir une protection civile bien équipée et bien formée », a-t-il dit devant les volontaires. « Nous avons besoin de vous. » Cette fois-ci, c'est le Valais qui est touché. La prochaine fois, ce pourrait être le canton de Berne. Le conseiller d'Etat en charge de la sécurité espère que ces événements encourageront les Bernoises et les Bernois à s'engager dans la protection civile: les interventions de ce corps ont tendance à devenir plus nombreuses, alors que les effectifs sont en baisse.

Berne, le 8 juillet 2024

La Direction de la sécurité

Réclame

**rega** 

Partout à  
votre secours,  
jour et nuit!

Devenez donateur: [www.rega.ch](http://www.rega.ch)

Alzheimer  
peut toucher  
tout le monde.

Un grand merci  
pour votre don.  
PK 10-6940-8

[alz.ch](http://alz.ch)

 **alzheimer**  
Schweiz Suisse Svizzera